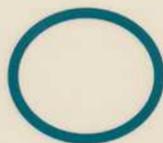


n° 16

1994



REVUE
DU
NOUVEL ONTARIO



Directeur :

Ali Reguigui

Comité de rédaction :

**Jacqueline Gauthier
Simon Laflamme
Annette Ribordy**

COMITÉ CONSULTATIF :

**André BELLEY, Université du Québec, Trois-Rivières
René DIONNE, Université d'Ottawa, Ottawa
Julien HARVEY, Centre Justice et Foi, Montréal
Joan Mount, Université Laurentienne, Sudbury
Normand RENAUD, Prise de Parole, Sudbury
Paul RUEST, Collège Universitaire de Saint-Boniface, Manitoba
Donald DENNIE, Université Laurentienne, Sudbury
Louis-Jacques FILION, Université du Québec, Trois-Rivières
Frank McMAHON, Université d'Alberta, Edmonton
Hans-J. NIEDEREHE, Universitat Trier, Trier (Allemagne)
Jean ROBIDOUX, Faculté d'Administration, Sherbrooke
Pierre Savard, Université d'Ottawa, Ottawa
Geoffrey TESSON, Université Laurentienne, Sudbury**

Revue du Nouvel Ontario, Numéro 16
1994

La REVUE DU NOUVEL ONTARIO est une publication de l'Institut franco-ontarien (IFO). Les auteurs des articles assument seuls la responsabilité de leurs idées.

**©Tous droits réservés
Institut franco-ontarien , 1995**

ISSN 0708-1715

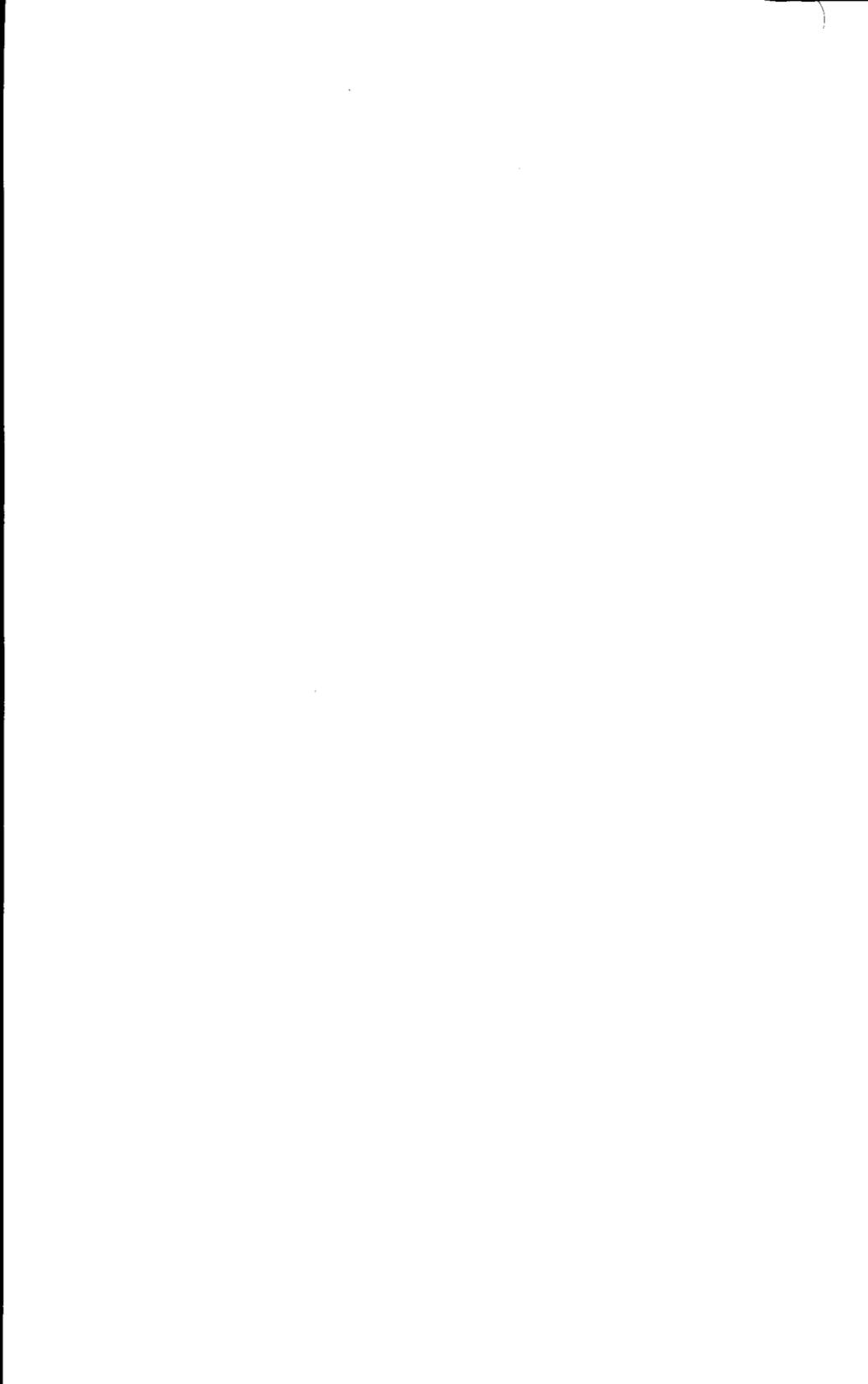


Table des matières

Présentation

Ali Reguigui.....	7
-------------------	---

Articles

Le comportement démographique de deux paroisses canadiennes-françaises de la région de Sudbury	
--	--

Donald Dennie.....	9
--------------------	---

La communauté franco-ontarienne et l'emploi : briser le mythe de la géographie	
--	--

Anne Gilbert.....	41
-------------------	----

L'évolution des gens d'affaires franco-ontariens	
--	--

Yves Robichaud et Rolland Lebrasseur.....	59
---	----

Les organismes de loisirs franco-ontariens : isolement et désir de collaboration.	
---	--

François Gravelle.....	81
------------------------	----

Origine familiale, aspirations et homogénéisation. Enquête auprès des étudiants et des étudiantes du postsecondaire dans le Nord-est de l'Ontario.	
--	--

Simon Laflamme.....	95
---------------------	----

Analyses Critiques

Maurice Lamothe, La chanson populaire ontarioise, 1970-1990.
Jean Lapointe.....115

Le chien de Jean Marc Dalpé : réception critique
Louis Bélanger.....127

Compte rendu de lecture

**Bâtir sur le roc : De L'ACFÉO à l'ACFO du Grand Sudbury
(1910-1987)**
J.E. Havel.....142

Présentation

Le numéro 16 de la revue du *Nouvel Ontario* présente cinq articles, deux analyses critiques et un compte rendu.

Dans le premier article, Donald Dennie entreprend une étude comparative des comportements démographiques de deux paroisses canadiennes-françaises de la région de Sudbury, entre 1890 et 1940. Il se fonde sur la méthode Henry-Fleury de démographie historique pour parvenir à cette fin: dépouillement des registres, exploitation des relevés et reconstitution des familles. Chaque catégorie est distribuée sur un certain nombre de variables.

Dans le deuxième article, Anne Gilbert tente de voir jusqu'à quel point la géographie affecte le statut économique des Franco-Ontariens et Franco-Ontariennes. L'étude a tout d'abord fait état de faits essentiels qui entourent l'inégalité affectant la communauté franco-ontarienne en matière d'emploi. Elle a ensuite exploré l'impact de la géographie sur cette même communauté.

Dans le troisième article, Yves Robichaud et Rolland Lebrasseur font état des progrès réalisés par les gens d'affaire franco-ontariens dans les années '80 et mettent de l'avant les conditions de leur renforcement et continuation.

François Gravelle, dans le quatrième article, dresse un inventaire des besoins de la communauté franco-ontarienne en matière de loisir. L'étude tente d'identifier les lacunes qui entravent le développement des secteurs du loisir et propose des modèles collaboratifs et institutionnels.

Enfin, dans le cinquième article, Simon Laflamme explore l'impact de l'origine familiale sur les aspirations des étudiantes et étudiants franco-ontariens. Son étude met en évidence la complexité de la situation des jeunes franco-ontariens et met en doute le déterminisme des origines familiale

et ethnique. L'étude conclut à l'effet d'une convergence des deux groupes de la population ontarienne, convergence qui tend à uniformiser les comportements tout en maintenant leur spécificité.

Dans la section analyse critique, Jean Lapointe et Louis Bélanger nous livrent deux excellentes critiques, respectivement, sur le livre de Maurice Lamothe *La chanson populaire ontarioise, 1970-1990* et la réception critique de la pièce de Jean Marc Dalpé *Le Chien*.

En ce qui concerne la première critique, Jean Lapointe retrace les grandes lignes du livre qui adopte, du moins jusqu'à une certaine mesure, une perspective sociologique et emprunte, sans aller à la limite de l'analyse, l'approche de Bourdieu. À cet effet, Jean Lapointe a tenté, tout au long de sa critique, de recanaliser l'étude en ce qui a trait aux aspects théoriques et méthodologiques et de jeter la lumière sur certains concepts qui avaient besoin de clarification.

La deuxième critique présente un travail exceptionnel sur la réception du *Chien* de Jean Marc Dalpé dans diverses instances et dans divers contextes. Il conclut que le texte, en tant que procédé d'intervention, procède de la norme tout en s'en distanciant; comme produit de l'exigüité, il attire des sympathies romantiques et, comme expression de la vie de la communauté franco-ontarienne, il finit, malgré lui, par devenir un symbole de résistance et de survivance.

Ali Reguigui
Directeur de la Revue du Nouvel Ontario

Le comportement démographique de deux paroisses canadiennes-françaises de la région de Sudbury¹

Donald Dennie

Comment se compare le comportement démographique des habitants de deux paroisses canadiennes-françaises de la région de Sudbury, l'une urbaine et l'autre rurale, au cours d'une période d'un demi-siècle, soit de 1890 à 1940 ? Ce comportement est-il semblable compte tenu de l'univers symbolique et culturel qui les anime ? Ou est-il différent à cause de leur mode de production apparemment dissimilaire ? Voilà l'objectif général de cet article, soit la comparaison du comportement démographique de deux communautés canadiennes-française pendant une période où, pour moult auteurs (voir entre autres Jaenen, Cornelieus, dir., 1993), leur culture est encore homogène.

Pour atteindre cet objectif, les familles de deux paroisses, Sainte-Anne-des-Pins de Sudbury et Saint-Joseph de Chelmsford, ont été reconstituées grâce à la méthode de démographie historique Henry-Fleury (1956). Cette méthode permet de calculer des taux de nuptialité, de fécondité et de mortalité et aussi de décrire les mouvements saisonniers de naissances, de mariages et de décès. Les taux et les mouvements de ces deux paroisses seront comparés les uns aux autres ainsi qu'à ceux de la population ontarienne au cours de la même période.

1 Cet article est en partie le résultat d'une recherche subventionnée par le Conseil de recherche en sciences humaines et la Fondation du patrimoine ontarien. L'auteur désire remercier Lise Nolet et Jacinthe Corriveau qui ont reconstitué les familles de la paroisse Saint-Joseph de Chelmsford.

Ces deux paroisses sont les paroisses canadiennes-françaises les plus vieilles de la région de Sudbury. Sainte-Anne-des-Pins a été établie en 1883 et Saint-Joseph en 1896, les deux suite à la construction de la voie ferrée du Canadien Pacifique à travers le Nord-est de l'Ontario.

LA PAROISSE SAINTE-ANNE-DES-PINS²

La construction de la voie ferrée du Canadien Pacifique dans le Nord-est de l'Ontario amène les Pères jésuites qui pourvoient aux besoins spirituels des ouvriers canadiens-français. Les Jésuites sont dans cette région depuis déjà 40 ans, d'abord comme missionnaires auprès de la population indienne de l'île Manitouline, et ensuite auprès des travailleurs des chantiers de bois concentrés dans la région du village d'Algoma Mills (Cayen, 1981).

Pour desservir la population mobile d'ouvriers catholiques, les Pères jésuites établissent une mission à Sudbury en 1883 nommée Sainte-Anne-des-Pins. Le fondateur de cette mission et son premier supérieur, le Père J.-B. Nolin, s.j. est aidé de deux autres missionnaires jésuites, Louis Côté et F.X. Sauter. Sur un terrain concédé par le Canadien Pacifique, le Père Nolin entreprend, dès l'automne 1883, la construction d'un presbytère. La chapelle de la paroisse-mission est située dans le « sous-toit » du presbytère et sert jusqu'à l'érection de la nouvelle église ouverte au culte en 1889. Cette première église est détruite par les flammes en mars 1894 mais reconstruite et réouverte en novembre de la même année. En 1904, l'année de

2 Pour des historiques de la paroisse Sainte-Anne-des-Pins, voir Louis Héroux, *Aperçu sur les origines de Sudbury*, Sudbury, SHNO, Documents historiques no 2, 1943; Alphonse Raymond, s.j., *La paroisse Sainte-Anne de Sudbury*, 1883-1953, Sudbury, SHNO, Documents historiques no 6, 1954 et Donald Dennie, *La paroisse Sainte-Anne-des-Pins de Sudbury (1883-1940)*, Étude de démographie historique, Sudbury, SHNO, Documents historiques no 84, 1986.

la fondation du diocèse du Sault Sainte-Marie, la paroisse construit une salle paroissiale baptisée Jubilé.

La paroisse est encore, à cette époque, bilingue. Bien que les Pères jésuites soient de langue française, la paroisse dessert depuis ses débuts tous les catholiques de son territoire. Ce dernier, très long au début, s'est rétréci à la suite de la création de paroisses³ dans les années 1890 et au début du XXe siècle de sorte que la population desservie par les Jésuites de Sainte-Anne devient de plus en plus concentrée à Sudbury.

A compter de 1906, la proportion entre catholiques de langue française et de langue anglaise commence à changer. Le nombre de catholiques anglophones augmente régulièrement de sorte que l'évêque du diocèse décide de leur accorder une paroisse en 1917. Nommée au début Saint-Joseph, elle s'appelle aujourd'hui Christ the King.

Sainte-Anne-des-Pins devient donc pour la première fois de son histoire une paroisse uniquement francophone bien qu'elle ait desservi, depuis ses débuts, une population majoritairement canadienne-française tout en assumant auprès des francophones un rôle d'animation non seulement spirituelle mais aussi socio-culturelle.

En 1921, le curé de l'époque, le Père Albini Primeau, qui avait fait construire la salle Jubilé (devenue la propriété de la nouvelle paroisse anglophone) fait ériger une nouvelle salle paroissiale à l'arrière de l'église. Elle prend le nom de Salle Sainte-Anne et devient le centre de nombreuses activités sociales, politiques et culturelles pour les Canadiens français.

En 1930, une deuxième paroisse canadienne-française est établie à Sudbury, dans le secteur appelé Moulin-à-fleur. La nouvelle paroisse Saint-Jean-de-Brébeuf ampute donc Sainte-Anne d'une partie de sa population catholique et canadienne-

3 La paroisse Saint-Joseph de Chelmsford est établie en 1898, Notre-Dame-du-Rosaire à Blezard en 1903, Saint-Jacques à Hanmer en 1906 et Saint-Thomas à Warren en 1904.

française. Enfin, en 1938, une paroisse bilingue, La Toussaint, est établie au sud-est de Sudbury dans le quartier de Minnow Lake. En 1940, la paroisse Sainte-Anne-des-Pins se limite au centre-ville ainsi qu'à certains secteurs au sud, sud-ouest et ouest de la ville. Donc, cette paroisse est, dès ses débuts, une paroisse urbaine ce qui n'est pas le cas pour Saint-Joseph.

LA PAROISSE SAINT-JOSEPH DE CHELMSFORD⁴

La paroisse Saint-Joseph est la première paroisse établie dans la Vallée, c'est-à-dire dans cette partie de la région de Sudbury située au centre d'une importante formation géologique.

Les mines de la région de Sudbury forment une couronne, sur la crête de la montagne qui entoure la Cuvette de Sudbury, une importante formation géologique contenant les gisements de minéral. La Cuvette s'étend en direction nord-est/sud-ouest, sur une longueur d'environ 60 kilomètres et sur une largeur de 25. Le centre de cette Cuvette est plat, recouvert de dépôts glaciaires. Au début du siècle, une agriculture s'y développa, principalement autour des trois centres de Chelmsford, village situé le long du Canadien Pacifique, de Blezard-Valley et de Hanmer. Ces centres agricoles contenaient des populations à forte majorité de langue française. "La vallée", selon l'expression qui a cours dans la région, se développa à partir de 1883. (Gervais, 1993, 93).

Au seuil même de cette région d'abondants minéraux, de ces plus variés et de ces plus riches du monde entier, on trouve au fond de ce bol une vallée des plus fertiles: Blezard, Hanmer et Chelmsford. Rarement voit-on contraste aussi hardi, aussi imprévu, une ceinture de rares minerais et au centre un plateau si fertile. (Séguin, 1948)

4 Pour des historiques de la paroisse Saint-Joseph, voir Lionel Séguin, ptre, *Historique de la paroisse de Chelmsford, Ontario*, 1948, s.l. et *Chelmsford, 1883-1983*, Ottawa, Le Club 50 de Chelmsford, 1983 (Marie-Jeanne Vaillancourt est la responsable du projet de ce volume commémoratif).

En effet cette vallée contient un sol propice à l'agriculture⁵ et c'est là que s'établissent plusieurs familles canadiennes-françaises qui y ont émigré après le passage du Canadien Pacifique. La paroisse Saint-Joseph, établie en 1896, dessert donc les familles des cantons de Rayside et de Balfour. En 1903, la nouvelle paroisse Notre-Dame-du-Rosaire est établie à Blezard et desservira une partie des familles du canton de Rayside.

Les deux cantons de Rayside et de Balfour forment aujourd'hui une ville de 15 000 habitants que l'on a baptisée Rayside-Balfour lors de son intégration à la Municipalité régionale de Sudbury en 1972. À ses débuts toutefois, Rayside et Balfour étaient deux cantons découpés en six concessions de 12 lots d'environ 320 acres chacun. Dans le canton de Balfour se sont développés les villages de Larchwood et de Chelmsford. Dans le canton de Rayside s'est développé le village d'Azilda. Les familles canadiennes-françaises ont commencé à habiter ces deux cantons à compter de 1883, (voir Dennie, 1993, 55).

La paroisse Saint-Joseph a été officiellement établie en 1896 mais les habitants n'y ont construit une chapelle qu'en 1898. « Les pères jésuites, qui desservent la petite mission, décident de construire une chapelle pour sauver toutes les âmes qui s'y perdent. » (Blais, 1983, 16). Elle est construite sur le terrain de dix acres et demi de la rue Front acheté de la Couronne par le diocèse de Peterborough.⁶ Cette première chapelle servira pendant 23 ans jusqu'à ce qu'une église soit érigée et bénie en

5 Voir entre autres les documents suivants qui décrivent l'agronomie de cette région: *Chelmsford, Coniston, Chapleau*, Documents historiques no 4, 1944; Roger Bélanger, *Région agricole Sudbury-Nipissing*, Documents historiques no 18, 1949 et *Blind River, centre industriel; Blezard Valley, paroisse agricole*, Documents historiques no 24, 1953, Sudbury, La société historique du Nouvel-Ontario.

6 Les livres du père Lionel Séguin et du Club 50 de Chelmsford rapportent que la chapelle a fait l'objet d'une dispute entre les habitants de Chelmsford et d'Azilda qui voulaient qu'elle soit construite dans leur village respectif. Un pionnier d'Azilda, Joseph Bélanger, entreprit de lui-même de construire une chapelle sur sa propriété mais celle-ci fut détruite par un incendie au cours d'une nuit. Ses proches ont prétendu qu'il s'agissait d'une main criminelle. C'est à la suite de cet incident que les Pères jésuites ont décidé

décembre 1913. Devenue paroisse, la mission de Chelmsford desservie, à ses débuts, par les Jésuites, Saint-Joseph est désormais desservi par les prêtres séculiers d'abord du diocèse de Peterborough et ensuite de Sault Sainte-Marie.

La paroisse dessert la population de Chelmsford - devenue ville en 1910 - mais surtout les habitants établis dans les rangs des cantons de Balfour et de Rayside. Ce n'est qu'en 1954 que la population de la ville d'Azilda aura sa propre paroisse, soit Sainte-Agnès.

Des leurs débuts à 1940, ces deux paroisses ont joué un rôle « qui est beaucoup plus que religieux » (Gervais, 1983, 68) pour les catholiques et les francophones de leurs communautés. En effet, le clergé de ces deux paroisses et des autres paroisses environnantes a joué un rôle de leadership dans les affaires sociales et culturelles surtout dans l'établissement d'écoles et de nombreuses organisations qui ont servi à encadrer l'élite et la population canadiennes-françaises (Voir Choquette, 1993).

Ces deux paroisses, établies à fin du XIXe siècle, ont donc desservi des populations canadiennes-françaises dans des milieux différents, l'une dans un milieu urbain et l'autre dans un milieu rural et agricole.

Tableau I

La population totale, catholique et francophone, de Sudbury, 1901-1941

Année	Totale	Population			
		Catholique		Francophone	
		N	%	N	%
1901	2 027	1 095	54	702	35
1911	4 150	2 155	52	1 518	36
1921	8 621	4 637	54	3 091	36
1931	18 518	10 785	58	6 649	36
1941	32 203	18 466	57	10 772	33

de construire la chapelle à Chelmsford.

Tableau II
La population totale, catholique et francophone, de Rayside*,
Balfour et Chelmsford, 1901-1941

Année	Totale	Population			
		Catholique		Francophone	
		N	%	N	%
1901	1 750	1 538	88	1 326	76
1911	1 972	1 813	92	1 665	84
1921	2 047	1 979	97	1 942	95
1931	2 550	2 384	93	2 260	89
1941	2 614	2 376	91	2 269	87

Source : Recensements du Canada, 1901-1941

*Le canton de Rayside a toujours été plus francophone que celui de Balfour où près de 300 habitants étaient d'origine britannique lors du recensement de 1901.

Ces deux tableaux décrivent deux communautés fort différentes. A Sudbury, les Canadiens français encadrés par la paroisse Sainte-Anne forment dès les débuts une minorité dans la ville, mais une minorité urbaine dont les membres sont en grande partie des travailleurs miniers, ferroviaires, de la construction et des services ainsi que des petits propriétaires (Dennie, 1983). Rayside-Balfour, par contre, constitue une communauté à très forte majorité canadienne-française dont les habitants sont en général des agriculteurs (Dennie, 1993).

LA DÉMOGRAPHIE HISTORIQUE

Pour reconstituer les familles de ces deux paroisses, nous avons utilisé la méthode Henry-Fleury élaborée dans le cadre de la discipline de démographie historique. Il est possible de retracer les premiers efforts de recherche en démographie historique au XIXe siècle. Toutefois ce n'est qu'au milieu du XXe siècle et plus particulièrement après la Deuxième Guerre mondiale que cette nouvelle discipline s'établit et acquiert une crédibilité à la suite de recherches et de publications, notamment en France et en Grande-Bretagne. En effet, la fin des années 1940 et le début des années 1950 constituent la période de démarrage de la démographie historique grâce à la publication de travaux désormais classiques par des auteurs tels Philippe Ariès (1948) et surtout Marcel Reinhard (1949).

Au début des années 1950, la démographie historique prend un essor avec la mise en exploitation des registres paroissiaux.

Le progrès décisif de l'histoire démographique, c'est l'entrée en ligne, dans les années 1950, des registres paroissiaux, ces « masses dormantes » aujourd'hui bien réveillées (Goubert, 1960).

Le démarrage de la discipline est lié à deux hommes : l'historien Pierre Goubert et le démographe Louis Henry. Goubert fut le premier à démontrer la valeur des registres paroissiaux comme source (Marcilio et Charbonneau, 1979, 26). Le démographe Henry définit peu après la méthode qui permet de défricher les registres paroissiaux et d'en analyser les données. La publication par L. Henry et M. Fleury (1956) du livre *Des registres paroissiaux à l'histoire de la population, manuel de dépouillement et d'exploitation de l'état civil ancien* consacre la démographie historique comme discipline systématique et rigoureuse en lui procurant un outil méthodologique employé depuis lors avec beaucoup de succès.

Les études et les recherches se sont multipliées en France surtout sur les populations des XVII^e et XVIII^e siècles. Plusieurs chercheurs et centres de recherche existent aussi en Europe occidentale, notamment en Angleterre et en Italie, ainsi qu'en Europe de l'Est, en Afrique et en Amérique.

En Amérique du Nord, les études sont moins nombreuses qu'en Europe et la méthode Fleury-Henry n'est pas aussi employée sauf au Canada français. Au Canada anglais, quelques auteurs ont signé des études en démographie historique dont Cuthbert Brandt (1976) qui a effectué une étude sur la population de Sudbury entre 1883 et 1913, Gagan (1981) qui a fait de même pour la population de Peel entre 1851 et 1871 et Katz (1977) pour Hamilton de 1851 à 1952. Aucun de ces auteurs n'a utilisé la méthode Fleury-Henry.

Au Canada français, ce sont des membres du département de démographie de l'Université de Montréal qui ont le plus utilisé cette méthode en l'appliquant à l'étude de la population du Québec avant 1800 (Légaré, 1981).

Deux ans avant la première édition du fameux manuel, la méthode est appliquée avec succès par un démographe canadien, J. Henripin, qui utilise des généalogies constituées au XIXe siècle (Dupâquier, 1982).

La publication de Jacques Henripin (1954) constitue l'oeuvre pionnière en démographie historique au Canada. D'autres recherches et travaux portant sur la population canadienne du XVIIe siècle ont suivi, entre autres ceux de Hubert Charbonneau (1970, 1973, 1975, 1979) et de Jacques Légaré (1972, 1982). Ces derniers ont contribué à la mise au point de l'utilisation de l'ordinateur pour effectuer la reconstitution des familles.

Depuis plus de vingt ans aussi, une équipe de chercheurs, sous la direction de Gérard Bouchard, effectue une étude de démographie historique d'envergure qui a débuté dans la région du Saguenay et qui s'étend maintenant à l'ensemble du territoire du Québec (Bouchard 1976, 1977, 1978). Regroupant historiens, démographes et informaticiens, ce projet tente de reconstituer l'évolution démographique de la société saguenayenne et québécoise depuis 1800.

Ainsi depuis les premiers efforts de Jacques Henripin, plusieurs chercheurs ont effectué des études en démographie historique. Les progrès et le nombre de ces études sont d'ailleurs répertoriés depuis 1979 dans la revue *Histoire sociale/Social History*.

À ses débuts, dans les années 1940, et pendant les quelques années qui ont suivi, la démographie historique s'est limitée à la population d'Ancien Régime, à une période où il existait peu de statistiques démographiques.

Au sens large, la démographie historique est celle de toutes les populations du passé, proche ou lointain, sur lesquelles on n'a aucune information statistique ou une information insuffisante (Henry, 1972, 18).

Depuis quelques années toutefois, en France et ailleurs, les recherches ont débordé le cadre de l'Ancien Régime pour s'attaquer aux XIXe et XXe siècles. Ces études utilisent, en plus des registres paroissiaux, les statistiques démographiques publiées par les agences nationales, telles Statistique Canada.

En général, il s'est développé deux modèles différents en démographie historique (Lee, 1977). Le premier est celui de la reconstitution des familles fondée sur l'analyse des registres paroissiaux. Il livre surtout une analyse du comportement démographique de la population étudiée. Le deuxième modèle étudie la population du passé en la situant dans un contexte économique et social plus vaste et en utilisant des sources plus diverses que les registres paroissiaux. Au Canada français par exemple, les études de Henripin et de Charbonneau utilisent le premier modèle alors que celles de l'équipe de Bouchard emploient le deuxième.

Pour les fins de la comparaison entre les paroisses Sainte-Anne et Saint-Joseph, le premier modèle a été utilisé. Dans l'ensemble, la méthode Fleury-Henry a été suivie le plus fidèlement possible. Cette méthode comprend essentiellement trois étapes : i) le dépouillement des registres; ii) l'exploitation sommaire des relevés et iii) la reconstitution des familles.

Le dépouillement des registres a exigé la transcription manuelle des registres de baptêmes, de mariages et de sépultures à la paroisse Sainte-Anne. A la paroisse Saint-Joseph, la transcription manuelle a été accompagnée de la photocopie des registres.

Les renseignements contenus dans ces registres ne sont pas toujours consistants. L'inconsistance la plus sérieuse en ce qui a trait à l'analyse démographique est certes l'omission des âges des époux à Sainte-Anne de 1883 à 1900 et à Saint-Joseph de 1896 à 1960. Dans certains cas, ces âges ont pu être repérés grâce aux recensements nominatifs de 1891 et 1901 et dans les registres de sépulture. Puisque l'âge de certains époux n'a pu être retrouvé, il a fallu abandonner plusieurs fiches de familles.

L'exploitation sommaire des registres consiste à en tirer une série de relevés et d'en faire une simple distribution de fréquences selon certaines variables, notamment l'âge, le sexe et l'année ou la décennie. Henry énumère les relevés suivants :

- 1) naissances, conceptions, mariages et décès par année civile;
- 2) mouvement saisonnier des conceptions, mariages et décès;
- 3) fréquences des naissances illégitimes; 4) fréquences des

enfants trouvés (s'il y a lieu); 5) fréquences des premiers mariages et remariages; 6) l'âge au mariage; 7) la mortalité infantile; 8) l'âge et l'état matrimonial des décédés; 9) fréquences des signatures, caractère des signatures; 10) noms et prénoms; 11) professions.

Puisque certains de ces renseignements ont été omis dans les registres, il a été impossible d'en faire l'analyse. En plus de l'âge des époux mentionné auparavant, ces registres ne contiennent pas de façon consistante les professions, les causes de décès, l'état matrimonial des défunts, la mention de premier mariage et de remariage.

L'étape de la reconstitution des familles, qui permet le calcul des taux de fécondité, l'espacement des naissances et la grandeur des familles, est sans doute la plus importante mais aussi la plus longue et la plus ardue surtout lorsqu'elle est effectuée en grande partie manuellement.

Le principe de la reconstitution des familles est le suivant : rassembler dans la mesure du possible les fiches ou relevés de baptême, de mariage et de décès de chacun des époux; les reporter sur la partie des fiches de famille destinée à recevoir les renseignements relatifs au mari et à la femme; chercher les fiches ou relevés de baptême, mariage s'il y a lieu, les renseignements qu'ils contiennent dans la partie destinée aux enfants. (Fleury-Henry, 1956, 67).

Puisque le mariage est le point de départ de la famille conjugale, une fiche de famille est établie pour chaque mariage célébré dans les paroisses. La variation dans les prénoms s'est avérée la principale difficulté dans cette étape de la reconstitution des familles. Les curés se servaient parfois de différents prénoms pour les époux ou les épouses dans différents registres. Ainsi l'époux qui se nommait Rodolphe au mariage devenait Joseph dans le registre de baptême. Lorsqu'il n'y avait pas de variation simultanée dans le prénom ou le nom de l'épouse, il était facile de conclure qu'il s'agissait du même époux. En général, l'orthographe des noms s'est avérée fort consistante.

Pour la paroisse Sainte-Anne, il a fallu manipuler 17 029 fiches, soit 9 889 actes de baptêmes, 2 045 actes de mariages et 5 275 actes de sépulture. A Saint-Joseph, 744 actes de mariages,

4 032 actes de baptêmes et 1 180 actes de sépultures ont été enregistrés de 1896 à la fin de 1940.

L'un des problèmes majeurs de la démographie historique et de la reconstitution des familles est certes celui de la représentativité des familles complètes. Les familles complètes sont celles où l'âge des deux époux ou d'au moins un des époux est connu au mariage et lors de la fin du mariage suite au décès de l'un d'eux. Puisque seules ces familles complètes peuvent servir pour effectuer le calcul des taux, il faut tenir compte du fait qu'elles ne sont peut-être pas les plus représentatives de l'ensemble d'une population d'une paroisse.

Ainsi, à Sainte-Anne, 333 familles complètes sur un total de 2 045 fiches de familles (ou mariages) entre 1883 et 1940 ont servi pour calculer les taux démographiques, ce qui constitue 16% de l'ensemble des familles établies au cours de cette période. A Saint-Joseph, 744 fiches de familles ont livré 160 familles complètes de 1896 à 1940 soit 22% de toutes les familles créées dans cette période. Malgré ce fait, la méthode et les registres se sont avérés suffisamment fiables pour effectuer les calculs et les comparaisons qui suivent.

LES MOUVEMENTS SAISONNIERS

L'analyse des registres paroissiaux permet de dégager des mouvements saisonniers en ce qui a trait aux baptêmes, aux mariages et aux décès. Cette analyse permet de comparer à quelle période de l'année les paroissiens se marient, ont des enfants et meurent. Au-delà des actes individuels que sont ces événements, il est possible de reconstruire par l'analyse des mouvements saisonniers des régularités qui servent à décrire les traits culturels, les habitudes et les représentations collectives d'un groupe ou d'une communauté. Si chaque baptême, chaque mariage et chaque décès sont au départ des actes individuels, ils reflètent tout de même le résultat d'une influence sociale et culturelle.

Ces mouvements saisonniers, peints de façon graphique, sont représentés par un indice calculé selon la méthode Fleury-

Henry (1956, 104). Les mouvements saisonniers des paroissiens de Sainte-Anne et Saint-Joseph sont comparés à ceux de la population de l'Ontario pour la période comparable.

i) LES BAPTÊMES

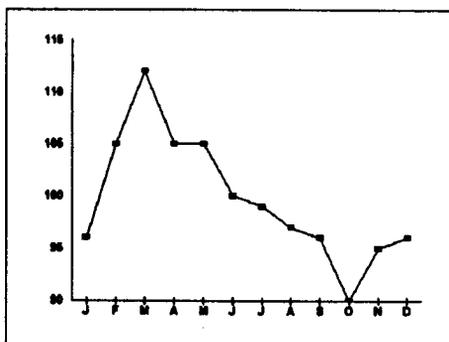
L'analyse des mouvements saisonniers des baptêmes permet également d'analyser le mouvement des conceptions.

Moheau écrivait déjà en 1778 : "Le temps de la naissance est moins intéressant à rechercher que celui de la conception, principe de fécondité dont l'accouchement n'est que la suite nécessaire". Il avait en outre reconnu les deux grands traits essentiels de ce mouvement saisonnier : "Le mois de juin est celui où le plus grand nombre de femmes commencent à acquérir des droits au titre d'être mère; et le mois de septembre est celui qui en donne le moins". Il ajoutait que c'était là chose naturelle puisque le printemps est une période où une sève générale se répand et s'insinue dans tous les corps. (Guillaume et Poussou, 1971, 170).

À Sainte-Anne et Saint-Joseph, le mois de mars demeure le mois où surviennent le plus grand nombre de baptêmes. Par conséquent le mois de conception correspondant est juin. On remarque une différence entre les paroisses toutefois; à Sainte-Anne la montée des naissances a lieu de novembre à mars suivie d'une baisse graduelle jusqu'au creux d'octobre. À Saint-Joseph, les mois de juin-septembre et d'août-novembre connaissent des remontées assez significatives comme si les travaux agricoles de l'été étaient suivis d'une période importante de conception. La remontée de novembre s'explique peut-être par le départ imminent des hommes pour les chantiers. Dans les deux paroisses, le mois d'octobre-janvier est le mois le moins productif.

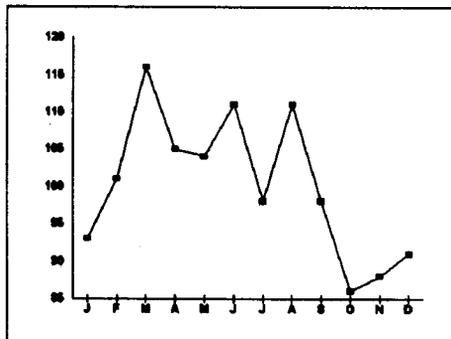
Le mouvement saisonnier pour l'Ontario ressemble davantage à celui de la paroisse Saint-Joseph qu'à celui de Sainte-Anne.

Graphique I-a : Mouvement saisonnier des naissances et des conceptions, paroisse Sainte-Anne, 1891-1940



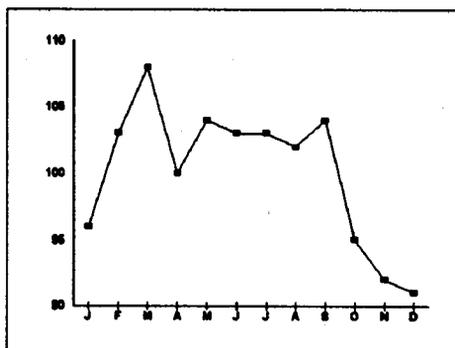
Source : Registres de baptêmes, paroisse Sainte-Anne

Graphique I-b : Mouvement saisonnier des naissances et des conceptions, paroisse Saint-Joseph, 1891-1940.



Source : Registres de baptêmes, paroisse Saint-Joseph.

Graphique I-c : Mouvement saisonnier des naissances et des conceptions, Ontario, 1891-1940.



Source : Registres de baptêmes, Ontario.

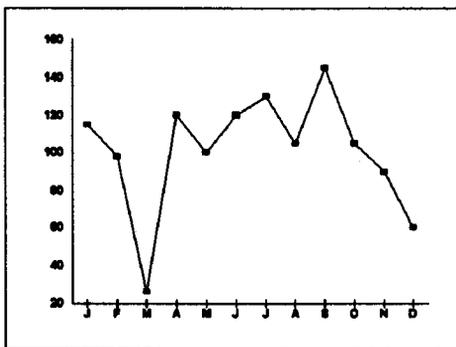
ii) LES MARIAGES

Les mouvements saisonniers des mariages à Sainte-Anne et à Saint-Joseph sont presque identiques. Il en est de même pour l'Ontario.

iii) LES DÉCÈS

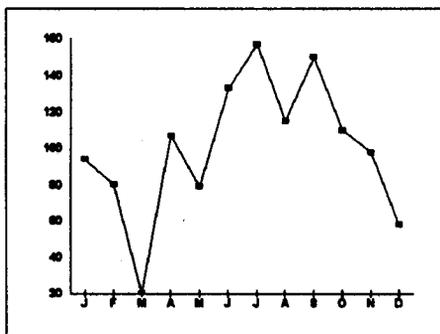
En général, les mouvements saisonniers des décès se ressemblent dans les deux paroisses. On remarque une baisse de janvier à mars, une remontée en avril, une baisse en mai et juin suivie d'une hausse à compter de juillet qui atteint un sommet en septembre. À Saint-Joseph, la baisse de septembre est significative alors que celle qui survient à Sainte-Anne est moins prononcée. Les mouvements de ces paroisses sont très différents de ceux de l'Ontario; ils sont en général plus conformes aux mouvements saisonniers des décès de l'Ancien Région.

Graphique II-a : Mouvement saisonnier des mariages, Sainte-Anne, 1891-1940.



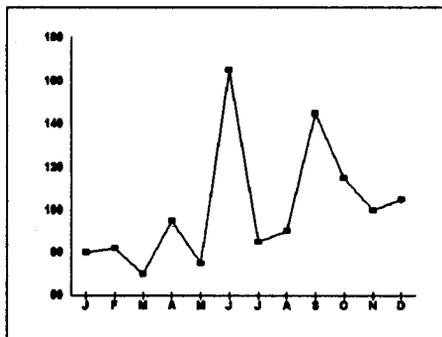
Source : Registres de mariages, paroisse Sainte-Anne.

Graphique II-b : Mouvement saisonnier de mariages, paroisse Saint-Joseph, 1891-1940.



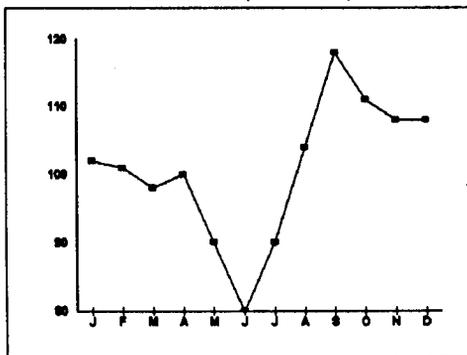
Source : Registres de mariages, paroisse Saint-Joseph

Graphique II-c : Mouvement saisonnier de mariages, Ontario, 1891-1940.



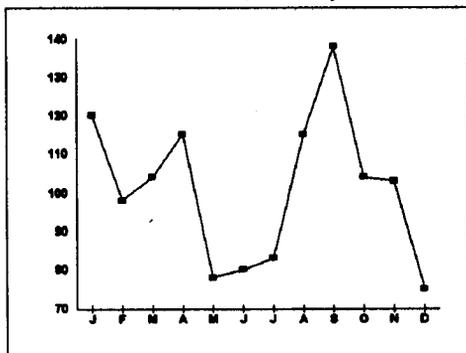
Source : Registres de mariages, Ontario.

Graphique III-a : Mouvement saisonnier des décès, Sainte-Anne, 1891-1940.



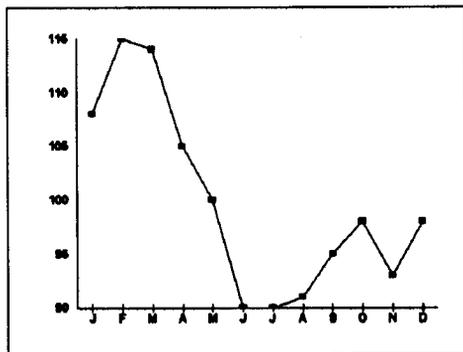
Source : Registres de sépultures, paroisse Sainte-Anne.

Graphique III-b : Mouvement saisonnier des décès, Saint-Joseph, 1890-1940



Source : Registres de sépultures, paroisse Saint-Joseph.

Graphique III-c : Mouvement saisonnier des décès, Ontario, 1890-1940.



Source : Registres de sépultures, Ontario

LES LIEUX D'ORIGINE DES ÉPOUX

La migration a créé les deux paroisses canadiennes-françaises de toute pièce. D'où sont venus ces premiers habitants catholiques et francophones? Combien de temps a duré cette période d'immigration? Les registres de mariages permettent de répondre à ces questions. Les données contenues dans les tableaux suivants ont été regroupées selon un code composé de quinze catégories.

Tableau III

Lieux d'origine (baptême) des époux, paroisse Sainte-Anne, 1883-1940

Lieux d'origine	Époux		Épouse	
	N	%	N	%
Sudbury(ville)	152	8	265	14
Sudbury(région)	214	11	327	17
Nipissing	96	5	137	7
Algoma	45	2	44	2
Nord Ontario	26	1	40	2
Est Ontario	263	14	242	13
Sud Ontario	94	5	56	3
Outaouais québécois	164	9	152	8
Québec	477	25	342	18
Canada	49	3	26	1
États-Unis	57	3	59	3
Angleterre	55	3	30	1
France	8	-	4	-
Europe	101		5	
Ailleurs	15	-	8	-
Non indiqué Non identifié	120	6	131	7
Total	1936	100	1936	100

Source : Registres de mariages, paroisse Sainte-Anne.

Tableau IV

Lieux d'origine (baptême) des époux, paroisse Saint-Joseph, 1896-1940

Lieux d'origine	Époux		Épouse	
	N	%	N	%
Sudbury(ville)	16	2	8	1
Sudbury(région)	26	4	20	3
Chelmsford	155	24	248	38
Nipissing	12	2	17	3
Algoma	4	1	2	-
Nord Ontario	2	-	6	-
Est Ontario	110	17	93	14
Sud Ontario	8	1	7	1
Outaouais québécois	154	24	125	19
Québec	120	18	81	12
Canada	2	-	1	-
États-Unis	9	1	8	1
Angleterre	2	-	-	-
France	2	-	2	-
Europe	6	1	2	-
Ailleurs	1	-	-	-
Non indiqué				
Non identifié	26	4	34	5
Total	655	100	655	100

Source : Registres de mariages, paroisse Saint-Joseph

Les deux paroisses ont compté énormément sur l'Outaouais, ontarien et québécois, comme source d'immigration bien que l'Outaouais québécois soit beaucoup plus important pour Chelmsford que pour Sainte-Anne. En effet, le quart des époux et le cinquième des épouses de Saint-Joseph sont nés dans l'Outaouais québécois comparativement à 9% et 8% respectivement pour Sainte-Anne. Les autres régions du Québec ont été plus importantes à Sainte-Anne qu'à Saint-Joseph. Les régions de l'Est ontarien ont procuré environ les mêmes pourcentages d'époux et d'épouses dans les deux paroisses. La région de Chelmsford et de Sudbury a procuré une plus grande proportion d'époux à Saint-Joseph que la ville et la région de Sudbury à Sainte-Anne.

Dans les deux paroisses, les épouses ont tendance à venir en plus grand nombre de la communauté. À compter de la décennie 1911-1920, les épouses des deux paroisses viennent principalement de leur milieu, soit Chelmsford et Sudbury. La migration des hommes par contre dure jusqu'à la décennie 1920. À compter des années 1920, la paroisse Saint-Joseph surtout se reproduit presque d'elle-même. Il est évident qu'un milieu urbain comme Sudbury attire plus de nouveaux-venus qu'un milieu rural et agricole.

Pour les deux paroisses cependant, la migration du Québec et de l'Outaouais s'arrête à compter des années 1920. Cette migration vers le Nord de l'Ontario s'insère dans le cadre d'un mouvement migratoire plus vaste de la population québécoise et canadienne. À compter de 1840 et jusqu'en 1930, près d'un million de Québécois et au moins deux millions et demi de Canadiens ont émigré vers les États-Unis. Des milliers d'autres Québécois ont émigré vers l'Ontario et l'Ouest du Canada.

L'émigration vers les autres provinces se dirige surtout vers l'Ontario où se développent des communautés canadiennes-françaises dans quelques comtés du sud-ouest et dans l'est près de la frontière Québec-Ontario. Lorsque les Québécois émigrent vers le nord de l'Ontario, le curé Labelle, missionnaire toujours prêt à s'enflammer, se prend à rêver avec quelques autres d'un Royaume du Nord majoritairement français qui relierait le nord du Québec à Winnipeg. (Linteau et al, 1979, 45).⁷

La migration de l'Est ontarien est due en grande partie à l'épuisement de l'exploitation forestière depuis la fin des années

7 En ce qui a trait à la migration et à la colonisation du Nord de l'Ontario voir les excellents travaux de Roger Bernard, *Le travail et l'espoir. Migrations, développement économique et mobilité sociale Québec Ontario, 1900-1985*, Hearst, Les Éditions Le Nordir, 1991; « Peuplement du Nord de l'Ontario », dans *Revue du Nouvel-Ontario* no 12, 1990, pp. 15-40 et Martine Tremblay, « Peuplement et colonisation du Québec et du Nord de l'Ontario : connaissances actuelles et perspectives de recherches », dans *Revue du Nouvel-Ontario*, no 12, 1990, pp. 43-63.

1870 (Gaffield, 1982, 187). Gaffield a démontré que les Canadiens français de Prescott, moins sédentaires à l'époque que les Canadiens anglais, ont tendance à émigrer. Il est plausible de suggérer que certains d'entre eux ont suivi l'industrie forestière vers le nord, le long de l'Outaouais, ou ont trouvé des emplois dans le Canadien Pacifique et des terres dans Rayside-Balfour qui leur permettaient de reproduire leur mode de vie qu'ils avaient connu dans l'Outaouais.

En plus du Québec donc, l'Outaouais québécois et ontarien se trouvait dans une situation économique telle qu'elle encouragea, à la fin du XIXe siècle, une émigration vers le nord-ouest. D'ailleurs les comptes-rendus de certaines familles pionnières de la région et de la ville de Sudbury confirment cette analyse (Société historique du Nouvel-Ontario, 1944, 1982). Les liens de parenté ont certes joué un rôle important dans la migration des Canadiens français vers la région de Sudbury.

LA FÉCONDITÉ

Dans cet article, il est question de fécondité légitime car le nombre de naissances illégitimes n'a pu être calculée. La fécondité légitime se mesure en rapportant le nombre de naissances au nombre de femmes mariées. Pour mesurer la fécondité légitime, la démographie historique distingue entre fécondité par âge au mariage et fécondité par durée de mariage. Seule la fécondité par âge au mariage et par groupe d'âges est présentée dans cet article. « Le taux de fécondité est obtenu en divisant le nombre total de naissances appartenant aux âges...du groupe considéré par le nombre total d'années de vie conjugale passées dans ce groupe d'âges » (Henripin, 1968, 58).

Pour arriver à ces taux de fécondité, il faut calculer l'âge des épouses, la durée de la vie conjugale et le nombre de naissances par groupes d'âges.

Tableau V

Taux de fécondité légitime par groupe d'âges, paroisse Sainte-Anne, 1901-1940

Âge au mariage de la femme	Âge observé de la femme à la naissance						Taux de fécondité légitime
	15-19	20-24	25-29	30-34	35-39	40-44	
15-19	0,387	0,236	0,146	0,135	0,039	0,000	0,174
20-24		0,386	0,222	0,114	0,080	0,019	0,181
25-29			0,377	0,189	0,051	0,034	0,152
30-34				0,352	0,200	0,127	0,215
35-39					0,291	0,114	0,186
40-44						0,200	-
Tous âges	0,387	0,306	0,223	0,149	0,079	0,032	0,149

Source : Registres de mariages et baptêmes, paroisse Sainte-Anne

Tableau VI

Taux de fécondité légitime par groupe d'âges, paroisse Saint-Joseph, 1901-1940

Âge au mariage de la femme	Âge observé de la femme à la naissance						Taux de fécondité légitime
	15-19	20-24	25-29	30-34	35-39	40-44	
15-19	0,483	0,500	0,367	0,288	0,189	0,092	0,309
20-24		0,521	0,443	0,300	0,178	0,061	0,292
25-29			0,441	0,417	0,200	0,177	0,299
30-34				0,600	0,467	0,133	0,400
40-44					0,000	0,000	0,000
Tous âges	0,483	0,507	0,402	0,314	0,194	0,086	0,303

Source : Registres de mariages et baptêmes, paroisse Saint-Joseph

La lecture de ces tableaux démontre un taux de fécondité beaucoup plus élevé à Saint-Joseph qu'à Sainte-Anne. En effet, ce taux est plus que le double, ce qui indique une différence significative entre ces deux communautés, l'une étant rurale-agricole, l'autre urbaine. Il est intéressant de comparer ces deux taux à ceux de l'Ontario, du Québec et du Canada pour les quarante premières années du XIXe siècle.

Tableau VII

Comparaison des taux globaux de fécondité légitime, Canada, Québec, Ontario, paroisse Sainte-Anne, paroisse Saint-Joseph, 1901-1941

Canada	Québec	Ontario	Sainte-Anne	Saint-Joseph
0,193	0,252	0,155	0,149	0,303

Sources : Jacques Henripin, 1968, 57; Registres des paroisses Sainte-Anne et Saint-Joseph.

Le taux de Sainte-Anne ressemble d'assez près à celui de l'Ontario alors que celui de Saint-Joseph est plus semblable à celui du Québec. Il est évident que le milieu rural et agricole de Rayside-Balfour ressemble davantage à l'image de la société canadienne-française traditionnelle, soit celle de familles de grande taille et de fécondité élevée.

Il faut noter par contre que le taux de fécondité légitime est à la baisse de 1901 à 1940 dans les deux paroisses. À Sainte-Anne, ce taux passe de 0,190 en 1901 à 0,089 en 1940; à Saint-Joseph il passe de 0,380 à 0,259. Alors que la baisse du taux s'amorce à compter de 1921 à Sainte-Anne, elle ne devient prononcée que dix ans plus tard à Saint-Joseph. Cette baisse de la fécondité légitime est un phénomène noté dans plusieurs sociétés, surtout occidentales, au cours du XXe siècle, un phénomène qui s'amorce vers 1875 (Henripin, 1968, 58). Les explications pour cette baisse sont nombreuses. « The problem is that we have too many explanations which are individually plausible in general terms, which contradict each other to some degree and which fail to fit some significant part of the facts » (Tilly, 1978, 4).

L'ESPACEMENT DES NAISSANCES

L'analyse précédente a fait ressortir une différence marquée entre les deux paroisses au niveau de la fécondité légitime. Qu'en est-il de l'espacement des naissances ?

Les tableaux qui suivent illustrent la différence entre le mariage et le premier accouchement (intervalle protogénésique) selon les décennies.

Tableau VIII

Variations des intervalles protogénésiques, par décennies, paroisse Sainte-Anne, 1901-1941

Intervalles	1901-1910	1911-1920	1921-1930	1931-1940	1901-1940
	%	%	%	%	%
Huit mois et moins	15	18	23	25	20
9-12 mois	45	42	27	7	30
12 mois et plus	40	40	50	68	50

Source : Registres de baptêmes et mariages, paroisse Sainte-Anne

Tableau IX

Variations des intervalles protogénésiques, par décennies, paroisse Saint-Joseph, 1901-1941

Intervalles	1901-1910	1911-1920	1921-1930	1931-1940	1901-1940
	%	%	%	%	%
Huit mois et moins	16	24	17	23	20
9-12 mois	35	34	31	19	29
12 mois et plus	49	42	53	58	51

Source : Registres de baptêmes et mariages, paroisse Saint-Joseph

Les tableaux démontrent des tendances générales similaires bien qu'il y ait des différences entre les décennies. Le cinquième des naissances sont le résultat de conceptions pré-nuptiales; environ le tiers ont lieu entre neuf et douze mois alors que la moitié surviennent un an après le mariage. On remarque que la proportion des conceptions pré-nuptiales ainsi que les naissances un an après le mariage augmentent de façon régulière dans les deux paroisses. Les différences se retrouvent dans la catégorie des neuf à douze mois.

LA MORTALITÉ

Contrairement à la nuptialité et à la fécondité, la mortalité est un phénomène qui n'est pas le résultat, en général, de la volonté humaine. De nombreux facteurs sur lesquels l'individu a peu ou pas d'influence déterminent la mortalité : guerres, famines, épidémies, âge, hérédité, conditions sanitaires, occupation, sexe. Ces facteurs varient certes selon les périodes historiques et les sociétés. En général, avant le XVIIIe siècle, les taux de mortalité étaient très élevés (Matras, 1973) à cause principalement des grandes crises (Charbonneau et Larose, 1979). Au cours du XVIIIe siècle et surtout au XIXe siècle, principalement dans les sociétés occidentales, les taux de mortalité ont baissé de façon dramatique.

Les taux de mortalité dans les deux paroisses ont d'abord été ventilés selon les âges.

Tableau X

La mortalité selon les groupes d'âge, paroisses Sainte-Anne et Saint-Joseph, 1883-1940

Paroisses

Groupes d'âges	Sainte-Anne	Saint-Joseph
	(1883-1940)	(1896-1940)
	%	%
Moins de		
1 an	39,8	40,3
1-4	13,6	12,7
5-9	2,5	4,6
10-19	4,8	4,3
20-39	15,9	8,9
40-59	6,3	7,8
60-79	6,6	10,8
80-99	1,7	4,7
Inconnu	5,8	9,0
Total	100,0	100,0

Source : Registres de sépultures, paroisses Sainte-Anne et Saint-Joseph.

En général, les paroissiens de Saint-Joseph meurent à un âge plus avancé que ceux de Sainte-Anne. Toutefois le pourcentage de décès à moins d'un an est semblable pour les deux

paroisses. Il est à noter que dans les deux paroisses, plus de la moitié des décédés au cours de cette période sont âgés de neuf ans ou moins. Lorsque ces données sont ventilées selon les décennies toutefois, on remarque que la proportion de personnes décédées à neuf ans ou moins baisse considérablement dans les deux paroisses.

C'est au niveau de la mortalité infantile que les deux paroisses divergent de beaucoup. Afin de calculer ces taux, la méthode préconisée par Henry (1956, 119-120) a été utilisée.

En démographie historique, on travaille rarement sur une année isolée; on prend presque toujours plusieurs années, cinq, ou, le plus souvent, dix.
Exemple : Décennie 1750-1759

Décès de moins d'un an..... 285
Naissances.....1 250
Taux de mortalité infantile : $\frac{285}{1\ 250} = 228$ pour 1 000

Ainsi les taux de mortalité infantile pour les deux paroisses ont été calculés en divisant les décès de moins d'un an par le nombre de naissances (moins les morts-nés). Les taux par décennie sont présentés dans le tableau suivant et sont comparés à ceux de l'Ontario.

Tableau X

Taux de mortalité infantile, par décennie, paroisses
Sainte-Anne et Saint-Joseph, Ontario, 1891-1940

Taux de mortalité infantile (par mille)

Décennies	Sainte-Anne	Saint-Joseph	Ontario
1891-1900	116	-	113
1901-1910	175	160	124
1911-192	180	106	109
1921-1930	136	100	79
1931-1940	120	104	58
Total	153	118	97

Source : Registres de sépultures, paroisses Sainte-Anne et Saint-Joseph; *Report on Births, Marriages and Deaths*, Ontario, 1891-1940.

On remarque une différence significative entre les deux paroisses en ce qui a trait à la mortalité infantile. Le taux est beaucoup plus bas à Saint-Joseph en grande partie parce que le

taux de fécondité y est beaucoup plus élevé. Cette différence laisse soupçonner qu'un milieu rural et agricole comme Rayside-Balfour engendre des caractéristiques particulières qui militent en faveur d'une mortalité infantile relativement basse. Par contre, il se peut aussi que le milieu urbain de Sudbury ait encouragé une mortalité infantile beaucoup plus élevée que la normale. Si on compare les taux de ces paroisses à celui de l'Ontario on se rend compte qu'ils sont plus élevés que la norme ontarienne. On remarque également que la baisse assez dramatique dans le taux de mortalité infantile s'est produite plus tôt à Rayside-Balfour qu'à Sainte-Anne et en Ontario. Par contre ce taux s'est stabilisé à Rayside-Balfour alors qu'il a continué à descendre pour les deux autres.

En ce qui a trait à la paroisse Sainte-Anne, il faut noter que le taux de mortalité infantile doit être interprété avec une certaine prudence. Le calcul de la mortalité infantile ne présente pas beaucoup de problèmes lorsque les données se réfèrent à une population nettement délimitée dans l'espace, lorsque les décès de moins d'un an et les naissances sont survenus dans une population totale connue. Tel n'est pas le cas à Sainte-Anne qui a subi des fluctuations dans sa population totale à la suite de la création d'autres paroisses. Le problème principal est le suivant : la population qui est responsable des naissances est-elle la même que celle où sont survenus les décès ? L'exemple suivant illustre ce problème.

En 1930, la nouvelle paroisse Saint-Jean-de-Brébeuf ampute Sainte-Anne d'une partie de sa population. Elle devient responsable de la célébration des baptêmes et des mariages mais Sainte-Anne continue à célébrer les services funèbres pour les défunts de la nouvelle paroisse. Il faut donc enlever tous les décès de moins d'un an et tous les morts-nés de la population de Sainte-Anne qui proviennent de Saint-Jean-de-Brébeuf, ce qui n'est possible qu'en autant qu'ils soient bien inscrits dans les registres. Cette soustraction aurait pour effet de baisser légèrement le taux de mortalité infantile de la paroisse Sainte-Anne mais ne sera possible qu'au moment où la reconstitution

des familles de la paroisse Saint-Jean-de-Brébeuf aura été effectuée.

Malgré cette mise au point, il reste que le taux de mortalité infantile de Sainte-Anne est passablement plus élevé que celui de Saint-Joseph et de l'Ontario.

CONCLUSION

Cet article avait pour objectif principal de comparer le comportement démographique de deux paroisses canadiennes-françaises de la région de Sudbury afin de déterminer dans la mesure du possible si ce comportement était semblable ou différent. Ces deux paroisses, Sainte-Anne-des-Pins de Sudbury et Saint-Joseph de Chelmsford, ont été établies à la fin du XIX^e siècle dans la région de Sudbury suite à la construction du chemin de fer du Canadien Pacifique. Alors que la paroisse Sainte-Anne regroupait des catholiques canadiens-français qui ont toujours été minoritaires — niveau du nombre — au sein de la ville de Sudbury, la paroisse Saint-Joseph a été le centre religieux ainsi que socio-culturel d'une communauté rurale-agricole majoritairement canadienne-française.

L'analyse de démographie historique faite à partir des registres de baptêmes, de mariages et de sépultures de ces deux paroisses de 1883 à 1940 pour Sainte-Anne et de 1896 à 1940 pour Saint-Joseph a démontré, à la fois, des différences et des ressemblances. Toutefois il faut en conclure que les différences sont plus importantes. Car en ce qui a trait aux comportements démographiques de base que sont la fécondité et la mortalité, surtout infantile, les deux paroisses n'ont pas du tout le même profil. La paroisse Sainte-Anne a un taux de fécondité légitime plus bas et un taux de mortalité infantile plus élevé que ceux de Saint-Joseph. De plus, au niveau du mouvement saisonnier des naissances-conceptions, l'analyse a démontré une différence entre les deux paroisses. L'origine des époux et des épouses est aussi différente; bien que la région de l'Outaouais, autant ontarien que québécois, soit importante pour les deux communautés comme source d'immigration, elle l'est davantage pour

Chelmsford que pour Sudbury. La paroisse Saint-Joseph a aussi tendance à se reproduire d'elle-même plus rapidement que Sainte-Anne; en effet l'analyse a révélé que la migration de l'extérieur de la paroisse s'arrêtait plus tôt à Saint-Joseph qu'à Sainte-Anne surtout en ce qui a trait aux épouses.

Dans l'ensemble donc, on doit conclure de cette analyse que le comportement démographique des deux paroisses est différent à plusieurs égards malgré d'autres traits culturels tels la langue et l'appartenance religieuse qui sont, du moins en surface, similaires.

BIBLIOGRAPHIE

ARIES, Philippe (1948) : *Histoire des populations françaises et de leurs attitudes devant la vie depuis le XVIII^e siècle*, Paris, Seuil.

BOUCHARD, Gérard (1976) : « L'histoire de la population et l'étude de la mobilité sociale au Saguenay », dans *Recherches sociographiques*, XVII (3), pp. 340-363.

BOUCHARD, Gérard (1977) : « Introduction à l'étude de la société saguenayenne aux XIX^e et XX^e siècles », dans *Revue d'histoire de l'Amérique française*, 31(1), pp. 3-27.

BOUCHARD, Gérard (1978) : « Le projet d'histoire de la population du Saguenay: l'appareil méthodologique », dans *Revue d'histoire de l'Amérique française*, 32(1), pp. 41-56.

CAYEN, Daniel (1981) : « Les missions catholiques du nord-est ontarien au XIX^e siècle », dans *Aspects du Nouvel-Ontario au XIX^e siècle* 1, Sudbury, SHNO.

CHARBONNEAU, Hubert (1970) : *Tourouvre-au-Perche aux XVII^e et XVIII^e siècles, études de démographie historique*, Paris, Presses universitaires de France.

CHARBONNEAU, Hubert(1973) : *Les grandes mortalités: étude méthodologique des crises démographiques du passé*, Liège, Ordina.

CHARBONNEAU, Hubert(1975) : *Vie et mort de nos ancêtres: étude démographique*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal.

CHARBONNEAU, Hubert et André Larose (1979) : *Les grandes mortalités: étude méthodologique des crises démographiques du passé*, Liège, Ordina.

CHOQUETTE, Robert (1993) : « L'Église de l'Ontario français », dans Jaenen, Cornelius (sous la direction de), *Les Franco-Ontariens*, Ottawa, Les Presses de l'Université d'Ottawa.

CUTHBERT-BRANDT, Gail (1976) : « J'y suis, j'y reste »: *French Canadians of Sudbury 1883-1913*, Thèse de Ph. D., Toronto, Université York.

DENNIE, Donald (1993) : « La propriété foncière à Chelmsford et dans le canton de Balfour, 1911-1968 », *Revue du Nouvel-Ontario*, no 13, pp 51-78.

DUPAQUIER, Jacques (1982) : « Dix ans de démographie historique », dans *Revue historique*, no 544, oct-déc., pp. 461-470.

Société historique du Nouvel-Ontario : Familles pionnières. Leur odysée. Leur enracinement (1944), Sudbury, Documents historiques no 5.

FLEURY, Michel et Louis Henry, (1956) : **Des registres paroissiaux à l'histoire de la population, manuel de dépouillement et d'exploitation de l'état civil ancien**, Paris, I.N.E.D.

GAFFIELD, Chad (1982) : « Boom and Bust: the Demography and Economy of the Lower Ottawa Valley in the Nineteenth Century » dans *Historical Papers*, Canadian Historical Association, pp. 172-195.

GAFFIELD, Chad(1993) : **Aux origines de l'identité franco-ontarienne. Éducation, culture, économie**, (Traduction de Gilles Héneault avec la collaboration de Lise Demers), Ottawa, Les Presses de l'Université d'Ottawa, Collection Amérique française.

GAGAN, David (1981) : **Hopeful Travelers**, Toronto, University of Toronto Press.

GERVAIS, Gaétan (1993) : « L'Ontario français 1821-1910 » dans Jaenen, Cornelius (sous la direction de) , **Les Franco-Ontariens**, Ottawa, Les Presses de l'Université d'Ottawa, pp. 49-124.

GOUBERT, Pierre (1960) : **Beauvais et le Beauvaisis de 1600 à 1730, contribution à l'histoire sociale de la France du XVIIe siècle**, Paris, S.E.V.P.E.N.

GUILLAUME, Pierre et Jean-Paul Poussou (1970) : **Démographie historique**, Paris, Colin.

HENRIPIN, Jacques (1954) : **La population canadienne au début du XVIIIe siècle**, Paris, Presses universitaires de France.

HENRIPIN, Jacques (1968) : **Tendances et facteurs de la fécondité au Canada**, Ottawa, Bureau fédéral de la statistique.

HENRIPIN, Jacques et Yves Martin (1991) (Sous la direction de), **La population du Québec d'hier à demain**, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal.

HENRY, Louis (1972) : **Démographie. Analyse et modèles**, Paris, Larousse.

JAENEN, Cornelius (sous la direction de), (1993) : **Les Franco-Ontariens**, Ottawa, Les Presses de l'Université d'Ottawa.

KATZ, Michael B. (1977) : « The People of a Canadian City, 1851-1852 », dans *The Canadian City: Essays in Urban History*, Toronto, McClelland & Stewart.

LEE, Ronald D. (1977) : **Population Patterns in the Past**, New York, Academic Press.

LÉGARÉ, Jacques (1972) : *Démométrie et planification des ressources humaines*, Québec, Presses de l'Université Laval.

LÉGARÉ, Jacques (1981) : « Le projet de recherche en démographie historique à l'Université de Montréal: fondement, moyens, méthodes et résultats », dans *Études canadiennes Canadian Studies*, IV, pp. 149-182.

LÉGARÉ, Jacques avec Robert Bourdeau (1982) : *Évolution de la mortalité au Canada et au Québec, 1831-1931: essai de mesure par génération*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal.

LINTEAU, P.-A, René Durocher et Jean-Claude Robert (1979) : *Histoire du Québec contemporain*, Montréal, Boréal-Express.

MARCILLIO, Maria Luiza et Hubert Charbonneau, (1979) : *Démographie historique*, Paris, Presses universitaires de France.

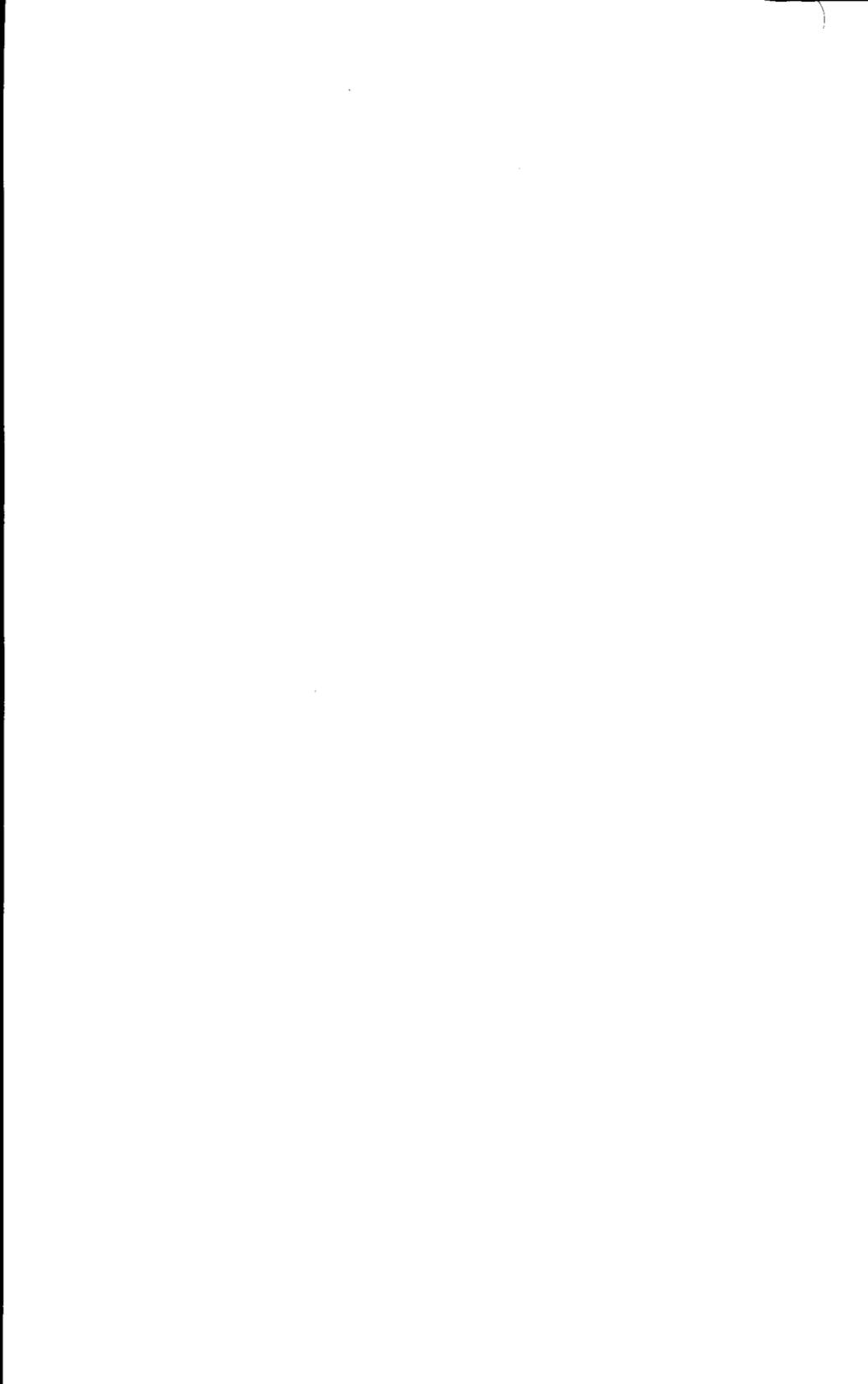
MATRAS, Judah (1974) : *Population and Societies*, Englewood Cliffs, N.J., Prentice-Hall.

Pionnières de chez nous (1982), Sudbury, Fédération des femmes canadiennes-françaises et Société historique du Nouvel-Ontario.

REINHARD, Marcel (1949) : *Histoire de la population mondiale*, Paris, Editions Montchrestien.

SEGUIN, Lionel prêtre (1948) : *Historique de la paroisse de Chelmsford*, s.l.

TILLY, Charles éd (1978) : *Historical Studies of Changing Fertility*, Princeton, Princeton University Press.



La communauté franco-ontarienne et l'emploi : briser le mythe de la géographie¹

Anne Gilbert

Les travaux sur l'emploi des Franco-Ontariens et Franco-Ontariennes sont presque unanimes² : les francophones sont nettement défavorisés sur le plan de l'emploi, tant sur le plan de leur participation générale au marché du travail, de l'éventail des professions auxquelles ils ont accès que des revenus qu'ils en tirent³.

On invoque souvent la géographie pour expliquer cette infériorité économique des Franco-Ontariens et Franco-Ontariennes. Plusieurs interprètes de la socio-économie franco-ontarienne font en effet appel aux caractères des milieux francophones traditionnels — l'Est et le Nord-est, les espaces ruraux et les petites villes en particulier — pour expliquer le profil de la participation des francophones à l'emploi⁴. Le point de vue est le suivant : les facteurs écologiques et techniques particuliers du développement des régions et localités qu'ont investies his-

1 Les données présentées dans cet article ont fait l'objet d'une présentation au *Symposium sur l'éducation et l'équité d'emploi pour les francophones*. Ce symposium s'est tenu en mai 1994 à Toronto, sous l'égide du ministère de l'Éducation et de la Formation. La discussion sur le rôle de la géographie est inédite.

2 Parmi les ouvrages qui l'ont illustré, mentionnons : Association canadienne-française de l'Ontario (1985, 1989); Fédération de la jeunesse canadienne-française (1990); Gilbert et Langlois (1994); *L'économie de l'Ontario français* (1990).

3 Fernand Ouellet (1993) est un des seuls à conclure au contraire sur la très grande similitude historique entre l'économie franco-ontarienne et celle de la majorité.

4 C'est là la perspective adoptée par les Grimard et Vallières (1986), Bernard (1988, 1990), Tremblay (1990), Cardinal et Coderre (1990)...

toriquement les francophones auraient contribué à différencier très tôt l'activité économique des francophones de celle de la majorité⁵; les stratégies d'adaptation particulières des francophones aux rapports socio-économiques par lesquels ces milieux se sont développés par la suite auraient renforcé ces inégalités, pour les maintenir jusqu'à aujourd'hui; et s'il y a maintenant tendance au nivellement des différences entre Franco-Ontariens, Franco-Ontariennes et le reste de la population ontarienne sur le plan socio-économique, c'est dû en grande partie aux migrations franco-ontariennes vers le Centre de la province, à plus forte croissance économique, et vers les métropoles⁶. Ce lien postulé entre géographie et emploi des francophones de l'Ontario n'a pas, à notre connaissance, fait l'objet de vérifications rigoureuses⁷. C'est pour pallier à cette lacune que nous proposons les quelques données qui suivent⁸.

Cette note vise deux objectifs principaux : rappeler quelques faits essentiels quant aux inégalités affectant toujours les Franco-Ontariens et Franco-Ontariennes en matière d'emploi à l'aide d'indicateurs tels les taux d'activité, de chômage, et la structure des professions; montrer le peu d'impact de la géographie sur ces inégalités et contribuer ainsi à briser le mythe voulant que les inégalités affectant les francophones en matière

5 Tel que l'a démontré par exemple Nicole Castéran (1987) dans son étude sur les stratégies des agriculteurs canadiens-français dans Prescott.

6 C'est ce que suggèrent plus ou moins explicitement Lavoie et Saint-Germain (1990) ou Gilbert et Langlois (1994).

7 Certains travaux récents vont dans ce sens, dont celui de Chad Gaffield (1993), qui tente de mettre en lumière comment les facteurs géographiques, démographiques et économiques du développement se sont conjugués pour créer dans l'Est ontarien une expérience franco-ontarienne du territoire différente de celle de la majorité.

8 Nous avons offert une autre prise de vue quantitative sur l'impact de la géographie sur l'emploi dans un article s'intitulant "Emploi féminin et milieu géographique : tendances hors Québec". Ce texte paraîtra sous peu dans la *Revue canadienne des sciences régionales*.

d'emploi soient, en grande partie, liées à leur répartition géographique.

Je me servirai pour ce faire d'une analyse réalisée pour le compte de l'Association canadienne-française de l'Ontario dans le cadre de la révision du document *Les francophones tels qu'ils sont*. Cette analyse s'est appuyée sur des données du recensement de 1991 spécialement compilées pour l'organisme par Statistique Canada. Ces données portent sur les principales caractéristiques socio-économiques de la population ontarienne croisées avec la variable *langue maternelle*. Leur nombre s'élève à 485 390 personnes⁹ en 1991, soit un Ontarien sur 20. On les a comparées aux personnes de langue maternelle anglaise, qui comptent pour 73,9% de la population de l'Ontario. L'univers utilisé est celui des 15 ans et plus.

Pour les fins de l'analyse, l'Ontario a été divisée en cinq grandes régions. Ces unités géographiques correspondent à des entités administratives de plusieurs ministères et agences gouvernementales de la province. Elles sont couramment utilisées dans la vie publique ontarienne. La communauté franco-ontarienne pour sa part adopte souvent ces régions comme source de référence et ses membres s'identifient en grand nombre aux espaces qu'elles circonscrivent. Nous avons aussi distingué entre les milieux métropolitains et non-métropolitains, afin de vérifier l'impact du milieu de vie — grandes villes versus petites villes et milieux ruraux — sur l'accès des Franco-Ontariens et Franco-Ontariennes à l'emploi.

L'ACCÈS PLUS LIMITÉ DES FRANCOPHONES À L'EMPLOI, QUEL QUE SOIT LE MILIEU

Le degré de participation des Franco-Ontariens et Franco-Ontariennes à l'activité économique et l'incidence du

9 Réponses uniques seulement, les 36 400 personnes ayant déclaré avoir une autre langue maternelle en plus du français n'ayant pas été incluses dans l'analyse.

chômage sur la communauté sont une première indication de l'accès inégal des francophones à l'emploi. La situation est d'autant plus préoccupante que les écarts subsistent, même si on se place à l'échelle de régions particulières.

Des 413 000 francophones âgés de 15 ans et plus, 278 220 faisaient partie de la population active¹⁰ en 1991. Les Franco-Ontariens et Franco-Ontariennes sont moins nombreux sur le marché du travail que les anglophones de la province avec un taux d'activité de 67,4% (Figure 1). Ce taux est de 3 points de pourcentage inférieur à celui des anglophones. L'écart entre les deux populations s'est quelque peu rétréci depuis 1986, alors que le taux de participation des francophones était inférieur de 4 points de pourcentage à celui des anglophones. Il est plus marqué chez les femmes que chez les hommes (ACFO, 1989).

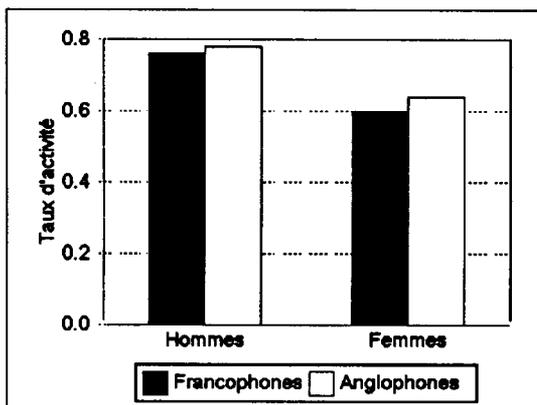


Figure 1 : Taux d'activité de la population ontarienne selon le sexe et la langue

Le taux de chômage de la population franco-ontarienne, soit 8,3% en 1991, est légèrement plus élevé que celui de la

10 Le taux de participation au marché du travail ou taux d'activité s'élève à 69,6% en 1991. Parmi les quelque 7,9 millions d'Ontariens et d'Ontariennes âgés de 15 ans et plus, 5,5 millions avaient un emploi ou étaient en chômage pendant la semaine précédant le recensement. Ils formaient la population active.

population anglophone, qui est de 8% (Figure 2). Ici aussi, les différences entre francophones et anglophones se sont estompées depuis 1986, alors que l'écart était de 1,3 point de pourcentage entre les deux populations (ACFO, 1989). Sur le plan du chômage, les Franco-Ontariens sont nettement plus désavantagés par rapport aux anglophones que les Franco-Ontariennes.

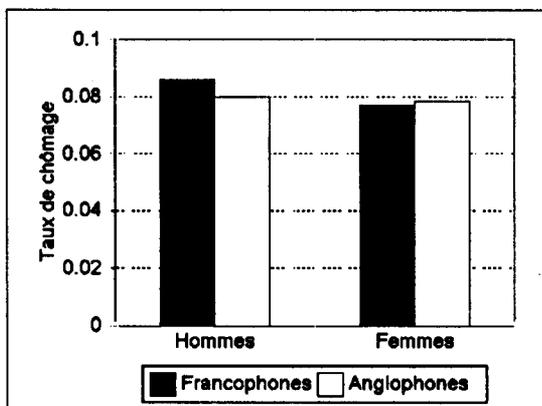


Figure 2 : Taux de chômage de la population ontarienne selon le sexe et la langue

Chose certaine, les disparités des taux d'activité et de chômage entre francophones et anglophones de l'Ontario ne sont pas le résultat de géographies différentes. Elles sont aussi marquées quand on se place à l'échelle des régions (Tableau 1) ou quand on distingue entre les populations métropolitaines et non métropolitaines (Tableau 2). Ainsi, les effectifs franco-ontariens sur le marché du travail sont moins importants dans toutes les régions, sauf dans le Centre. Dans le Sud-ouest, l'écart des taux d'activité dépasse même les 7 points de pourcentage. Les taux de chômage des francophones sont partout un peu plus élevés que ceux des anglophones. Sauf dans l'Est, où il y a une différence de un demi point de pourcentage entre les deux groupes, à la faveur de la population de langue maternelle française. Le caractère moins métropolitain de la communauté franco-ontarienne ne saurait non plus être retenu comme facteur explicatif de ces différences. Qu'on se place à l'échelle des

comtés et districts ou à celle des municipalités régionales, les écarts demeurent entre francophones et anglophones du point de vue de l'accès à l'emploi. Les Franco-Ontariens et Franco-Ontariennes sont moins nombreux à participer au marché du travail dans les deux types de milieu. Et si les différences dans les taux de chômage s'estompent en milieu métropolitain, l'écart est de près de 1 point dans les milieux non métropolitains. Cette persistance des écarts entre francophones et anglophones invite à ce que l'on fouille davantage le lien supposé entre la répartition géographique de la communauté franco-ontarienne et le rôle qu'elle joue sur les plans économique et social.

Tableau 1

Taux d'activité et de chômage de la population ontarienne selon la région

Régions	Population active		Taux de participation		Taux de chômage	
	Francophones	Anglophones	Francophones	Anglophones	Francophones	Anglophones
Est	114,785	563,030	69.1%	70.1%	6.7%	7.3%
Nord-est	72,735	187,170	62.8%	65.2%	10.5%	10.1%
Centre	66,815	2,554,465	71.5%	71.7%	8.2%	7.9%
Sud-ouest	17,785	611,575	62.2%	69.4%	9.5%	8.3%
Nord-ouest	5,735	98,230	66.5%	71.4%	9.4%	9.0%
Ontario	277,855	4,014,470	67.4%	70.8%	8.3%	8.0%

Tableau 2

Taux d'activité et de chômage de la population ontarienne selon le milieu

Milieu	population active		taux de participation		taux de chômage	
	Francophones	Anglophones	Francophones	Anglophones	Francophones	Anglophones
Comtés/districts	128,500	1,575,260	64,6%	68,2%	9,3%	8,5%
Municipalités rég.	149,355	2,439,210	69,9%	72,6%	7,4%	7,6%

L'INDIFFÉRENCE DES STRUCTURES PROFESSIONNELLES À LA GÉOGRAPHIE

L'analyse comparée des structures professionnelles des francophones et anglophones à différentes échelles spatiales ne nous permet pas plus d'endosser l'explication géographique que l'étude des taux d'activité et de chômage. Les emplois et professions qu'exercent les Franco-Ontariens et Franco-Ontariennes sont aussi, sinon plus, différents lorsqu'on les compare à l'échelle des régions ou à l'intérieur des seuls milieux métropolitains et non métropolitains.

Les Franco-Ontariens ont des occupations diverses. La moitié d'entre eux ont des emplois de type *col blanc*, pour reprendre une vieille catégorie avec laquelle nous sommes tous familiers (Figure 3) : administrateurs, gérants pour plus de 20 000 d'entre eux (13,7%); services pour plus de 15 000 (10,5%); travail de bureau ou vente pour 20 000 autres. Les autres se répartissent dans diverses occupations de type *col bleu* : près de 18 000 Franco-Ontariens sont ouvriers de la construction (12,1%); 12 775 travaillent dans la fabrication (8,7%), 10 715, dans la transformation (7,3%).

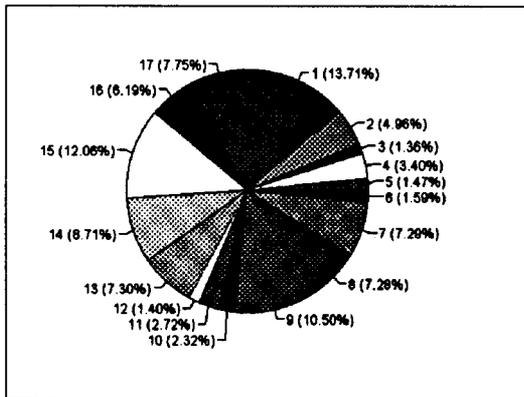


Figure 3 : Les professions, homme francophones*

Légende :

- | | | |
|----------------------|-----------------------|------------------------|
| 1. Administration | 7. Travail de bureau | 13. Transformation |
| 2. Sciences et génie | 8. Ventes | 14. Fabrication |
| 3. Sciences sociales | 9. Services | 15. Construction |
| 4. Enseignement | 10. Agriculture | 16. Transports |
| 5. Médecine et santé | 11. Mines | 17. Autres professions |
| 6. Arts et lettres | 12. Travail forestier | |

Ce profil des professions des Franco-Ontariens est, dans l'ensemble, assez similaire à celui des anglophones (Figure 4). Les hommes francophones faisant partie de la population active sont toutefois moins nombreux que ces derniers dans les emplois de cols blanc. La communauté franco-ontarienne compte moins de gestionnaires, de scientifiques et de travailleurs spécialisés dans les ventes dans sa main d'oeuvre masculine. Par contre, elle compte plus de travailleurs qui ont fait de la construction leur métier ou qui oeuvrent en forêt ou dans les mines.

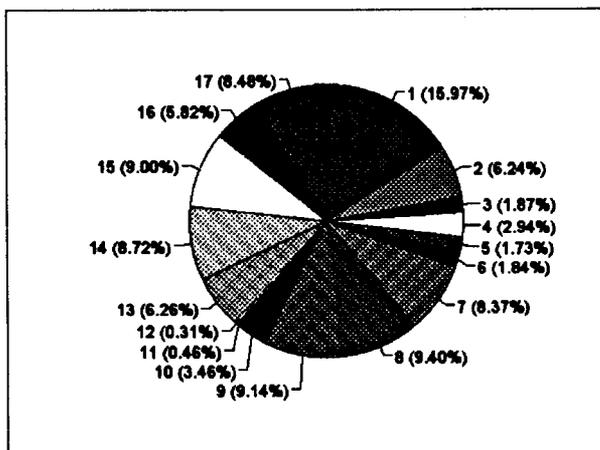


Figure 4 : Les professions, hommes anglophones

Légende :	1. Administration	7. Travail de bureau	13. Transformation
	2. Sciences et génie	8. Ventes	14. Fabrication
	3. Sciences sociales	9. Services	15. Construction
	4. enseignement	10. Agriculture	16. Transports
	5. Médecine et santé	11. Mines	17. Autres professions
	6. Arts et lettres	12. Travail forestier	

Une Franco-Ontarienne sur trois travaille pour sa part dans un bureau (Figure 5). Une sur quatre dans la vente ou les services. Ces trois catégories d'occupation regroupent plus de la moitié des femmes francophones en Ontario. Les autres sont presque exclusivement dans les autres emplois de type col blanc: une sur dix en enseignement où oeuvrent près de 12 000 travailleuses (9,3%); une sur huit, soit 15 585 d'entre elles, sont administratrices ou gérantes (12,2%); 9 350 autres travaillent dans le secteur de la santé. L'emploi franco-ontarien féminin

est davantage concentré que celui des femmes anglophones (Figure 6).

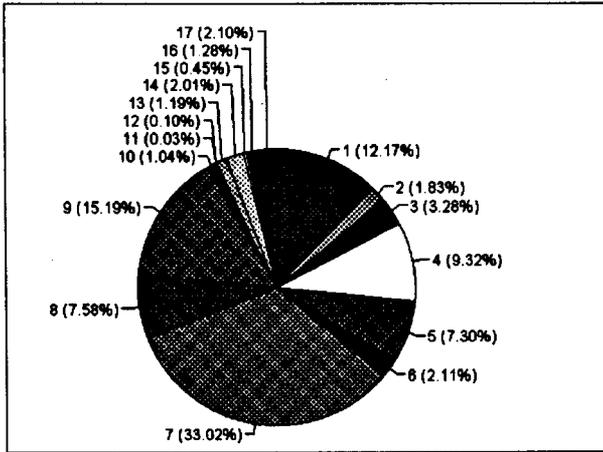


Figure 5 : les professions, femmes francophones

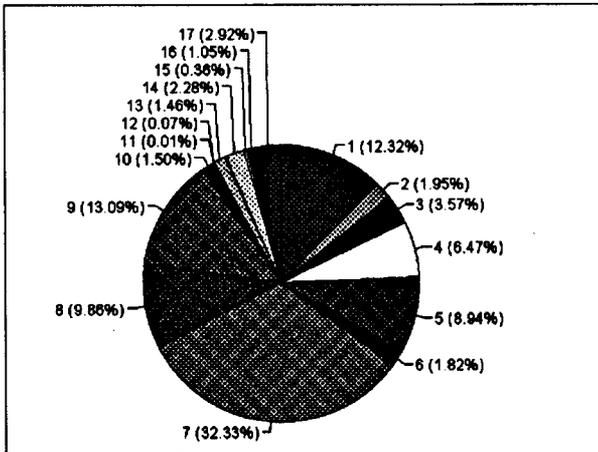


Figure 6 : Les professions, femmes anglophones

- Légende :
- | | | |
|----------------------|-----------------------|------------------------|
| 1. Administration | 7. Travail de bureau | 13. Transformation |
| 2. Sciences et génie | 8. Ventes | 14. Fabrication |
| 3. Sciences sociales | 9. Services | 15. Construction |
| 4. enseignement | 10. Agriculture | 16. Transports |
| 5. Médecine et santé | 11. Mines | 17. Autres professions |
| 6. Arts et lettres | 12. Travail forestier | |

On peut s'interroger sur la valeur du mythe voulant que ces disparités dans les structures professionnelles des anglo-

Tableau 3

Population franco-ontarienne selon la profession et la région

	Est		Nord-est		Centre		Sud-ouest		Nord-ouest		Ontario	
	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%
Administration	17,865	15.8%	5,640	7.9%	10,130	15.3%	1,675	9.6%	360	6.3%	35,670	13.0%
Sciences et génie	5,090	4.5%	1,425	2.0%	2,515	3.8%	450	2.6%	130	2.3%	9,610	3.5%
Sciences sociales	3,015	2.7%	1,540	2.1%	1,270	1.9%	285	1.6%	80	1.4%	6,190	2.3%
Enseignement	6,825	6.0%	4,120	5.8%	4,210	6.4%	1,420	8.1%	330	5.8%	16,905	6.2%
Médecine et santé	4,785	4.2%	3,050	4.3%	2,510	3.8%	910	5.2%	195	3.4%	11,450	4.2%
Arts et lettres	2,315	2.0%	550	0.8%	1,840	2.8%	255	1.5%	35	0.6%	4,995	1.8%
Travail de bureau	25,275	22.3%	11,945	6.7%	12,480	8.9%	2,530	4.4%	750	13.2%	52,980	19.3%
Vente	8,405	7.4%	5,220	7.3%	5,375	8.1%	1,090	6.2%	260	4.6%	20,350	7.4%
Services	15,020	13.2%	9,685	13.5%	7,370	11.2%	1,800	10.3%	945	16.6%	34,820	12.7%
Agriculture	2,225	2.0%	965	1.3%	590	0.9%	840	4.8%	50	0.9%	4,670	1.7%
Mines	75	0.1%	3,545	4.9%	40	0.1%	30	0.2%	280	4.9%	3,970	1.4%
Travail forestier	130	0.1%	1,570	2.2%	85	0.1%	40	0.2%	380	6.7%	2,205	0.8%
Transformation	3,080	2.7%	4,690	6.5%	2,910	4.4%	1,115	6.4%	420	7.4%	12,215	4.5%
Fabrication	4,580	4.0%	4,410	6.2%	4,080	6.2%	1,795	10.2%	445	7.8%	15,310	5.6%
Construction	6,375	5.6%	5,915	8.3%	4,490	6.8%	1,100	6.3%	340	6.0%	18,220	6.6%
Transports	,635	3.2%	3,575	5.0%	2,310	3.5%	790	4.5%	370	6.5%	10,680	3.9%
Autres professions	4,730	4.2%	3,790	5.3%	3,790	5.7%	1,395	8.0%	310	5.5%	14,015	5.1%
Total des professions	113,425	100.0%	71,635	100.0%	65,995	100.0%	17,520	100.0%	5,680	100.0%	274,255	100.0%

Tableau 4
Population anglophone selon la profession et la région

	Est		Nord-est		Centre		Sud-ouest		Nord-ouest		Ontario	
	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%
Administration	82,465	14.8%	18,385	10.0%	388,700	15.4%	66,865	11.1%	10,345	10.7%	566,761	14.3%
Sciences et génie	33,835	6.1%	6,275	3.4%	107,445	4.3%	18,460	3.1%	3,005	3.1%	169,020	4.3%
Sciences sociales	17,165	3.1%	4,415	2.4%	67,700	2.7%	13,275	2.2%	2,895	3.0%	105,450	2.7%
Enseignement	25,630	4.6%	8,770	4.8%	115,925	4.6%	26,450	4.4%	4,495	4.6%	181,270	4.6%
Médecine et santé	31,365	5.6%	10,550	5.7%	118,090	4.7%	35,455	5.9%	5,405	5.6%	200,865	5.1%
Arts et lettres	10,08	51.8%	2,185	1.2%	51,965	2.1%	7,415	1.2%	930	1.0%	72,580	1.8%
Travail de bureau	102,7601	8.5%	32,075	17.4%	519,620	20.6%	100,585	16.6%	16,670	17.2%	771,711	19.4%
Ventes	46,870	8.4%	15,940	8.7%	256,940	10.2%	54,260	9.0%	7,450	7.7%	381,460	9.6%
Services	73,290	13.2%	25,730	14.0%	250,990	9.9%	71,955	11.9%	13,275	13.7%	435,241	11.0%
Agriculture	15,920	2.9%	3,225	1.8%	48,660	1.9%	32,230	5.3%	1,390	1.4%	101,425	2.6%
Mines	605	0.1%	4,960	2.7%	1,945	0.1%	965	0.2%	1,520	1.6%	9,995	0.3%
Travail forestier	1,250	0.2%	1,585	0.9%	2,590	0.1%	720	0.1%	1,665	1.7%	7,810	0.2%
Transformation	15,820	2.8%	8,985	4.9%	96,795	3.8%	32,590	5.4%	6,095	6.3%	160,285	4.0%
Fabrication	24,365	4.4%	9,050	4.9%	144,595	5.7%	45,070	7.5%	4,700	4.8%	227,780	5.7%
Construction	27,945	5.0%	12,990	7.1%	117,725	4.7%	33,690	5.6%	6,280	6.5%	198,630	5.0%
Transports	18,420	3.3%	8,565	4.7%	88,605	3.5%	22,705	3.8%	5,060	5.2%	143,355	3.6%
Autres professions	29,150	5.2%	10,240	5.6%	147,565	5.8%	41,695	6.9%	5,955	6.1%	234,605	5.9%
Total des professions	556,940	100.0%	183,925	100.0%	2,525,855	100.0%	604,385	100.0%	97,135	100.0%	3,968,245	100.0%

phones et des francophones soient un effet de la géographie de la communauté franco-ontarienne. Les différences ont au contraire tendance à augmenter quand on compare l'emploi des deux populations à l'échelle des régions prises une à une (Tableaux 3 et 4). Dans l'Est par exemple, où l'accès aux professions scientifiques bénéficie de conditions particulièrement favorables à cause de la localisation du gouvernement fédéral, de nombreuses agences publiques et privées spécialisées dans le domaine de la recherche scientifique, d'hôpitaux, etc., l'écart entre le poids des sciences et génie, des sciences sociales et en médecine chez les francophones et les anglophones est plus fort qu'à l'échelle de l'ensemble de la province. Et si le milieu a favorisé ici une représentation un peu plus élevée des Franco-Ontariens et Franco-Ontariennes dans les professions reliées à l'administration et à la gestion, il n'en a pas moins drainé une proportion beaucoup plus importante de francophones que d'anglophones vers le travail de bureau, soit 22,3% d'entre eux comparativement à 18,5% chez ces derniers. Dans ce même milieu de la région de la Capitale nationale, par ailleurs fortement développé sur le plan des institutions francophones et offrant par conséquent des possibilités plus larges du point de vue de l'emploi franco-ontarien, les Franco-Ontariens et Franco-Ontariennes ont toujours tendance à être plus nombreux que les anglophones dans le domaine de la construction par exemple. Ces constats soulèvent de toute évidence la question de l'impact réel du milieu géographique sur l'emploi franco-ontarien.

Les écarts entre les deux populations sont aussi importants dans les autres régions de la province. Le Nord-est et le Nord-ouest ont plus de Franco-Ontariens et Franco-Ontariennes que d'anglophones dans les mines, le travail forestier, la transformation et la fabrication. Ceux du Sud-ouest sont davantage concentrés que les anglophones dans l'emploi secondaire, particulièrement affecté par les changements technologiques et le chômage qui leur est associé. Enfin, les écarts subsistent même dans le Centre, où encore une fois les Franco-Ontariens et Franco-Ontariennes sont proportionnellement plus nombreux

dans les emplois *col bleu*, et moins nombreux dans les professions scientifiques.

Ces différences ne sauraient être attribuables au fait que les francophones n'habitent pas les mêmes milieux que les anglophones, qu'ils sont notamment plus ruraux. Car elles sont relativement importantes même lorsqu'on se place à l'échelle des seuls milieux métropolitains et non métropolitains. Si les structures professionnelles des francophones et des anglophones des métropoles sont assez semblables, celles des populations des comtés et districts restent en effet différentes (Tableau 5). Même en milieu non métropolitain, on compte plus de *cols blancs* chez les anglophones, et parmi eux, plus d'administrateurs et d'administratrices, plus de professionnels du secteur des sciences et génie, de la santé, etc. En contrepartie, ces mêmes milieux non métropolitain comptent plus de travailleurs franco-ontariens dans les mines et le travail forestier, dans la transformation et la fabrication, et dans la construction. Il y a certes là matière à réflexion pour qui la géographie est un facteur explicatif de l'accès inégal de la communauté franco-ontarienne à l'emploi.

SYNTHÈSE ET CONCLUSION

Les Franco-Ontariens et Franco-Ontariennes sont moins nombreux sur le marché du travail que les anglophones. Leur taux de chômage est plus élevé. Ils se concentrent davantage que les anglophones dans les professions qui génèrent les revenus les moins élevés. La géographie ne saurait être mise trop directement en cause, si l'on se fie aux quelques résultats présentés ici. Quelle que soit l'échelle d'analyse — provinciale, régionale ou métropolitaine-non métropolitaine — les différences sont aussi, sinon plus, marquées.

On alléguera avec raison que l'analyse que nous venons d'esquisser s'appuie sur un éventail trop réduit de variables pour tirer des conclusions aussi définitives. Une analyse diachronique serait par ailleurs essentielle pour débattre plus rigoureusement de la participation de la communauté franco-

Tableau 5
Professions de la population ontarienne selon le milieu

	Comtés-districts						Municipalités régionales						Ontario			
	Francophones		Anglophones		Francophones		Anglophones		Francophones		Anglophones		Francophones		Anglophones	
	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%
Administration	11,970	9.5%	171,050	11.0%	23,700	16.1%	395,710	16.4%	35,670	13.0%	638,101	14.1%				
Sciences et génie	3,200	2.5%	49,290	3.2%	6,410	4.3%	119,730	5.0%	9,610	3.5%	188,240	4.2%				
Sciences sociales	2,390	1.9%	36,630	2.4%	3,800	2.6%	68,820	2.9%	6,190	2.3%	117,830	2.6%				
Enseignement	7,715	6.1%	70,430	4.5%	9,190	6.2%	110,840	4.6%	16,905	6.2%	215,080	4.8%				
Médecine et santé	5,305	4.2%	87,320	5.6%	6,145	4.2%	113,545	4.7%	11,450	4.2%	223,765	5.0%				
Arts et lettres	1,100	0.9%	18,115	1.2%	3,895	2.6%	54,465	2.3%	4,995	1.8%	82,570	1.8%				
Travail de bureau	20,370	16.1%	258,770	16.6%	32,610	22.1%	512,940	1.3%	52,980	9.3%	877,671	9.4%				
Ventes	9,145	7.2%	137,455	8.8%	11,205	7.6%	244,005	10.1%	20,350	7.4%	422,160	9.3%				
Services	17,765	14.0%	196,915	12.7%	17,055	11.6%	238,325	9.9%	34,820	12.7%	504,881	11.2%				
Agriculture	3,570	2.8%	65,380	4.2%	1,100	0.7%	36,045	1.5%	4,670	1.7%	110,765	2.5%				
Mines	2,230	1.8%	6,105	0.4%	1,740	1.2%	3,890	0.2%	3,970	1.4%	17,935	0.4%				
Travail forestier	2,040	1.6%	5,490	0.4%	165	0.1%	2,320	0.1%	2,205	0.8%	12,220	0.3%				
Transformation	8,065	6.4%	80,450	5.2%	4,150	2.8%	79,835	3.3%	12,215	4.5%	184,71	4.1%				
Fabrication	8,930	7.1%	104,715	6.7%	6,380	4.3%	123,065	5.1%	15,310	5.6%	258,400	5.7%				
Construction	9,780	7.7%	99,700	6.4%	8,440	5.7%	98,930	4.1%	18,220	6.6%	235,070	5.2%				
Transports	5,650	4.5%	64,600	4.2%	5,030	3.4%	78,755	3.3%	10,680	3.9%	164,715	3.6%				
Autres professions	7,420	5.9%	104,170	6.7%	6,595	4.5%	130,435	5.4%	14,015	5.1%	262,635	5.8%				
Total des professions	126,645	100.0%	1,556,585	100%	147,610	100%	2,411,655	100%	274,255	100.0%	4,516,755	100.0%				

ontarienne à l'économie de la province. On peut aussi mettre en doute la validité du cadre régional pour explorer l'impact de la géographie. La région est en effet un espace assez hétérogène pour cacher l'impact de la géographie sur l'emploi franco-ontarien : les francophones ayant eu tendance à se concentrer, à l'échelle même des régions, dans certains types de milieux — milieux ruraux agro-forestiers plutôt que localités minières du Nipissing par exemple (c.f. Bernard, 1990) —, il est possible que l'effet du milieu soit de première importance dans l'explication de l'infériorité économique des Franco-Ontariens et Franco-Ontariennes, contrairement à ce que nous avons soutenu ici. Les quelques études réalisées à l'échelle locale permettent toutefois d'en douter. Quels que soient les indicateurs utilisés et qu'il s'agisse de villages, petites villes ou de villes plus importantes, on réfère presque partout à une socio-économie franco-ontarienne qui, dès le siècle dernier, était différente de celle de la majorité¹¹. L'analyse du contexte matériel de la controverse sur la langue d'enseignement dans Prescott produite par Chad Gaffield (1993) est éloquentes à ce propos : les francophones et les anglophones des mêmes cantons ont emprunté des trajectoires fort différentes tant sur le plan démographique, économique que socio-politique. Les travaux de Saint-Germain (1989) sur les disparités linguistiques de revenu dans la région d'Ottawa-Hull suggèrent que ces différences locales subsistent encore, et ce même en milieu métropolitain supposément intégrateur de la communauté franco-ontarienne à la majorité. Il s'agit là de preuves bien fragmentaires du peu d'impact de la géographie. Elles n'en invitent pas moins à questionner ce qui semble être devenu un mythe chez les analystes de l'infériorité économique des Franco-Ontariens et Franco-Ontariennes.

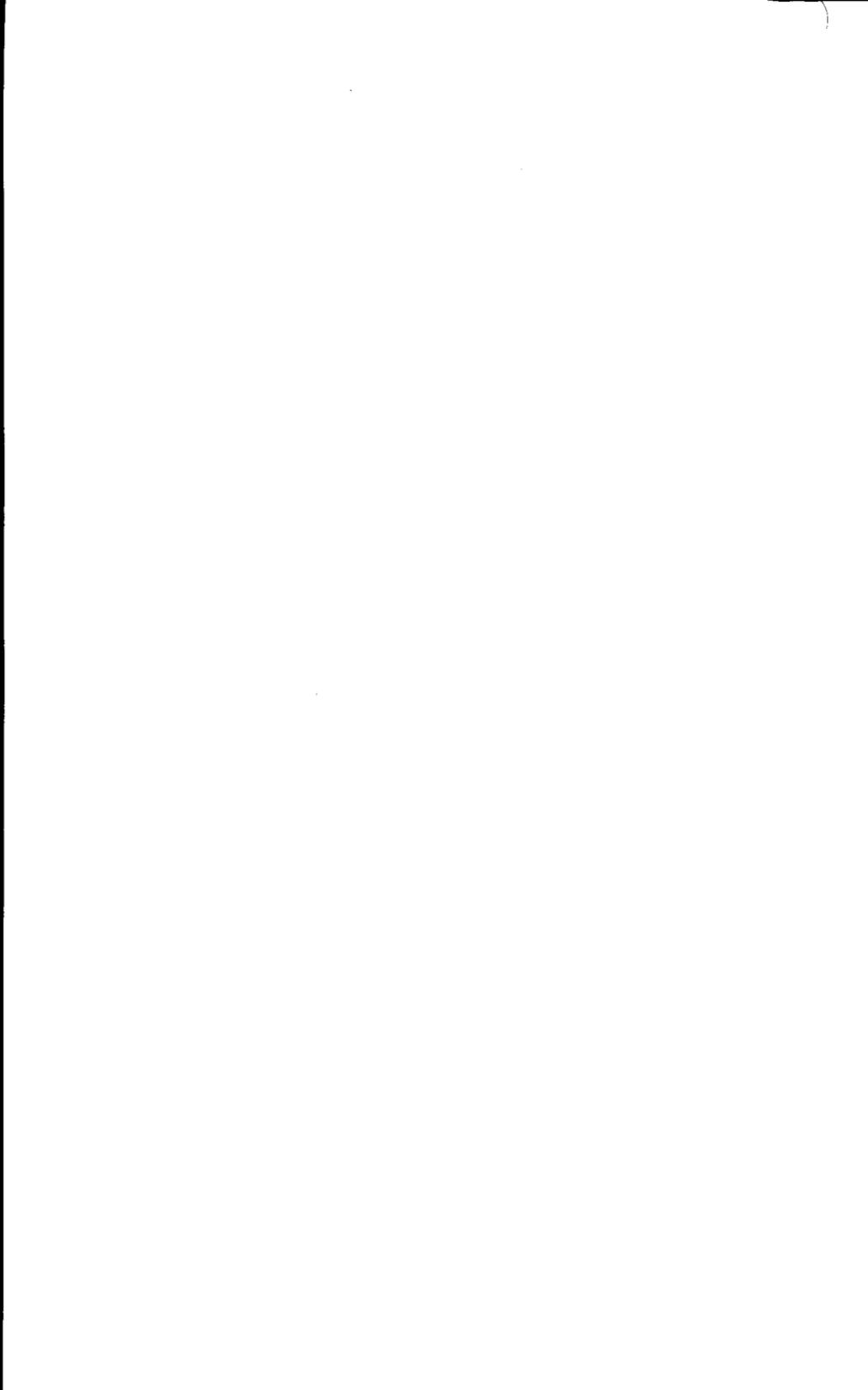
11 Les documents rassemblés par Grimard et Vallières (1986) le montrent hors de tout doute.

RÉFÉRENCES

- ASSOCIATION CANADIENNE-FRANÇAISE DE L'ONTARIO (1985) *Les francophones tels qu'ils sont. Regard sur le monde du travail franco-ontarien*. Vanier : ACFO, 40p.
- ASSOCIATION CANADIENNE-FRANÇAISE DE L'ONTARIO (1989) *Les francophones tels qu'ils sont. Regard sur l'Ontario français à l'aube de la Loi sur les services en français*. Vanier : ACFO, 32p.
- BERNARD, R. (1988) *De Québécois à Ontariens. La communauté franco-ontarienne*. Hearst : Le Nordir, 185p.
- BERNARD, R. (1990) Peuplement du Nord de l'Ontario. *Revue du Nouvel-Ontario*. No spécial *L'économique de l'Ontario français*, 12 : 15-40.
- CARDINAL, L. et CODERRE, C. (1990) Les francophones telles qu'elles sont : les Ontariennes et l'économie. *Revue du Nouvel-Ontario*. No spécial *L'économique de l'Ontario français*, 12: 151-181.
- CASTÉRAN, N. (1987) Les stratégies du paysan canadien-français de l'Est ontarien. 1870. *Revue d'histoire de l'Amérique française*, 41(1) : 23-51.
- FÉDÉRATION DES JEUNES CANADIENS-FRANÇAIS (1990) *Le choc des nombres. Dossier statistique sur la francophonie canadienne 1951-1986*. Ottawa, FJCF, Vision d'avenir livre 2, 311p.
- GAFFIELD, C. (1993) *Aux origines de l'identité franco-ontarienne. Éducation, culture, économie*. Ottawa : les Presses de l'Université d'Ottawa, coll. Amérique française, 284p.
- GILBERT, A. (À paraître) Emploi féminin et milieu géographique : tendances hors Québec. *Revue canadienne de sciences régionales*.
- GILBERT, A. et LANGLOIS, A. (1994) *Les francophones tels qu'ils sont. Les réalités franco-ontariennes* Vanier : Association canadienne-française de l'Ontario, 59p.
- GRIMARD, J. et VALLIÈRES, G. (1986) *Travailleurs et gens d'affaires canadiens-français en Ontario*. Montréal : Éditions Études vivantes, coll. L'Ontario français, 231p.
- LAVOIE, M. et SAINT-GERMAIN (1990) Évolution comparative des revenus des Franco-Ontariens. *Revue du Nouvel-Ontario*. No spécial.
- L'économique de l'Ontario français*. 12: 125-149.
- L'économique de l'Ontario français*, *Revue du Nouvel-Ontario*, no 12, 1990.
- OUELLET, F. (1993) L'évolution de la présence francophone en Ontario : une perspective économique et sociale, dans C. Jaenan : *Les Franco-Ontariens*. Ottawa : Les Presses de l'Université d'Ottawa, p.127-199.

SAINT-GERMAIN, M. (1989) Les disparités linguistiques de revenu dans la région d'Ottawa-Hull. *Les Cahiers de géographie du Québec*, 33(89) : 217-240.

TREMBLAY, M. (1990) Peuplement et colonisation du Québec et du Nord de l'Ontario : connaissances actuelles et perspectives de recherche. *Revue du Nouvel-Ontario*. No spécial *L'économie de l'Ontario français*, 12 : 43-63.



L'évolution des gens d'affaires franco-ontariens

Yves Robichaud et Rolland Lebrasseur

Il est généralement reconnu que la petite et moyenne entreprise contribue fortement au développement économique, tant en Ontario que dans l'ensemble du Canada. Au cours de la période 1978-1988, les petites entreprises (de moins de 100 employés) ont été responsables de 74% de tous les nouveaux emplois créés en Ontario et de 88% dans le reste du Canada. La contribution la plus significative à cet égard provient des entreprises de moins de cinq employés, lesquelles ont créé, durant cette même décennie, la moitié de tous les nouveaux emplois. Cela représente un taux de croissance de 125% sur cette période de 10 ans et une moyenne de 8,5% par année, soit le double de la moyenne du taux de croissance du produit national brut (MICT, 1990).

Petersen (1991) démontre, en plus, que les PME s'avèrent complémentaires aux grandes entreprises et appuient leur productivité en offrant une gamme spécialisée de services et d'activités de production. Somme toute, les gouvernements canadien et ontarien ont compris les enjeux et ont tenté d'appuyer les PME financièrement et techniquement. Ces interventions sont doublement importantes pour la minorité franco-ontarienne où les PME prédominent.

Traditionnellement, les gens d'affaires francophones n'ont jamais occupé une place importante dans l'économie ontarienne, même si dans certaines régions de la province, ils ont établi des entreprises dynamiques et prospères. On les retrouve surtout dans les régions à forte concentration francophone, notamment dans l'Est et le Nord de la province, où habite 74% de la population francophone (Leroux, 1990). Un récent sondage (Leroux, 1990) mené auprès d'un échantillon de 727 entreprises francophones indique une forte concentration de ces entreprises dans les secteurs de détail (24%) et de service (21%).

La majorité d'entre elles sont de petite taille : 84% possèdent moins de 20 employés. L'étude signale cependant que leur contribution au développement économique régional et provincial est non-négligeable, puisque leur taux de croissance moyen atteint 15% par année. Ce taux de croissance se compare favorablement à celui du produit intérieur brut de l'Ontario qui a atteint, de 1987 à 1990, une moyenne de croissance annuelle d'environ 9%.

Or, les gens d'affaires franco-ontariens semblent entretenir aujourd'hui une nouvelle vision du potentiel et du rôle qu'ils peuvent jouer dans le développement économique de l'Ontario. Ils font preuve d'une nouvelle dynamique, d'un changement de mentalité en ce qui a trait à leur façon de faire des affaires. En 1990, afin de leur venir en aide, une structure provinciale regroupant des personnes et des groupes intéressés à l'épanouissement de la communauté franco-ontarienne a été établie. Cet organisme, qui s'appelle la Chambre économique de l'Ontario (CEO), vise à promouvoir les intérêts économiques des Franco-Ontariens et à favoriser le développement économique de l'Ontario. La CEO s'est intéressée rapidement aux dossiers d'envergure provinciale, tels le libre-échange, le perfectionnement professionnel et le COFAM (Conseil ontarien de formation et d'adaptation de la main-d'oeuvre), les fonds d'investissement, et le développement économique communautaire. Cependant le rôle de la Chambre vis-à-vis des collectivités locales est moins bien défini.

Chaque ville et chaque région possèdent leur propre histoire et leur propre dynamique qui engendrent et activent le changement et l'évolution. Les gens d'affaires d'une localité oeuvrent dans cet environnement et, ensemble, peuvent avoir un impact. Toute intervention économique intelligente doit être fondée sur une bonne connaissance des besoins réels des entreprises et de la communauté en général. Le fait d'identifier ces besoins et d'avoir recours à un mécanisme pour y répondre peut produire un véritable impact sur le développement économique régional.

MÉTHODOLOGIE DE RECHERCHE

Pour notre étude de l'évolution du secteur économique franco-ontarien, nous avons adopté la méthode d'analyse contextuelle fondée sur les travaux théoriques de Granovetter (1985), Lie (1991) et Pettigrew (1987). Selon cette approche, pour bien comprendre les phénomènes économiques, il faut situer les événements dans leur contexte et non dans des situations isolées. C'est dans cette perspective que s'inscrit la présente étude qui fait valoir l'importance des regroupements de gens d'affaires comme mécanisme et outil de développement économique.

Pour ce faire, dans un premier temps, nous définirons les Franco-Ontariens, en expliquant brièvement le développement de leurs revendications au cours des dernières décennies, ainsi que les répercussions de ces dernières sur les gens d'affaires franco-ontariens. Dans un second temps, nous traiterons du contexte économique et de son impact sur la façon de mener les affaires. Finalement, nous ferons le point sur les regroupements de gens d'affaires franco-ontariens actuels et sur les résultats d'un sondage commercial mené récemment à Sudbury. Nous concluons avec ce que nous réserve le nouveau contexte des années 90.

PROFIL DES FRANCO-ONTARIENS

Il existe en Ontario une communauté dispersée de 464,000 francophones, qui représentent 4,6% de la population majoritairement anglophone de cette province (Statistiques Canada, 1991). Cette minorité, originaire principalement du Québec, s'est enracinée en terre ontarienne tout en conservant son héritage culturel et religieux. La plupart des Franco-Ontariens se regroupent dans deux régions de la province : l'Est et le Nord-Est (voir tableau 1).

Au cours du XX^e siècle, les Franco-Ontariens ont évolué au même titre que l'ensemble de la population ontarienne. Ils sont devenus plus urbains et présents partout dans une économie

plus complexe et moderne, avec notamment un peu de retard dans le Nord

TABLEAU 1
REPARTITION DES FRANCO-ONTARIENS PAR AGGLOMERATIONS

Régions	Agglomérations Francophones	Total	%
Est	Hawkesbury	9 175	11 070 82,9%
	Cornwall	14 900	53 545 27,8%
	Ottawa-Hull	302 890	920 860 32,9%
Nord-Est	Sudbury	43 310	157 615 27,5%
	Sault-Ste-Marie	3 120	85 010 3,7%
	Timmins	17 320	47 460 36,5%
	Hearst	5 185	6 079 85,3%
Nord-Ouest	Thunder Bay	2 875	124 430 2,3%
	Kenora	365	15 910 2,3%
Centre/	Windsor	12 420	262 075 4,7%
Sud-Ouest	Toronto	49 800	3 893 050 1,3%
	Kingston	3 530	136 400 2,6%
	Welland	6 072	47 914 12,7%
	St. Catharines	13 395	364 550 3,7%

Source : Statistiques Canada (1991)

(Ouellet, 1993). Ils ont, cependant, connu des retards importants en ce qui concerne la scolarisation (Ouellet, 1993). Il n'est donc pas surprenant de constater qu'ils étaient sous-représentés dans les professions libérales et les postes de direction.

Étant donné leur situation minoritaire, les Franco-Ontariens ont dû et doivent encore lutter pour faire reconnaître leurs droits collectifs (Jaenen, 1993). Ils ont démontré, jusqu'à présent, la volonté de se prendre en main et de se doter d'outils de développement qui répondent à leurs besoins particuliers. Ce sont ces efforts qui ont rendu possible des institutions qui leur sont propres, telles que les écoles, les collèges, les caisses populaires et les différents organismes économiques et culturels.

L'intensité de leurs revendications dans les années 60 et 70 et la montée du mouvement séparatiste au Québec ont obligé les gouvernements canadien et ontarien à réagir constructive-

ment. Ainsi le gouvernement ontarien a fait preuve d'un engagement soutenu et étapistes à l'égard de la population franco-ontarienne (Carrière, 1993). La disponibilité et la variété des services publics en français ont augmenté progressivement.

L'adoption de la *Loi 8 sur les services en français* en 1986 et sa mise en vigueur en 1989 ont consolidé les progrès réalisés et donné un deuxième souffle aux revendications des Franco-Ontariens. De toute évidence, les études universitaires en commerce en français ont pris de plus en plus d'importance en Ontario : entre 1987 et 1991, le nombre de cours a augmenté de 23,5% et les inscriptions de 28% (Adam, 1992). Ce contexte politique favorable aurait dû aussi faciliter la création d'organismes francophones de nature économique et ainsi favoriser le rassemblement et le développement personnel des gens d'affaires francophones isolés et dispersés un peu partout.

LE CONTEXTE ÉCONOMIQUE DES ANNÉES 80

Pour réussir, se développer ou encore simplement pour survivre, les gens d'affaires dépendent de certains facteurs. L'un de ces facteurs, et non le moindre, est d'oeuvrer dans des environnements interne et externe stables. Les environnements interne et externe de l'entreprise sont vastes et se composent d'un certain nombre d'éléments interreliés. L'environnement interne, par exemple, comprend les employés, les gestionnaires, la technologie, la structure organisationnelle et les pratiques de gestion. D'autre part, l'environnement externe regroupe les clients, fournisseurs, investisseurs et concurrents, l'information et la conjoncture économique et politique. C'est dans ces deux environnements complexes que l'entreprise évolue.

Pendant les années 80, et encore plus dans les années 90, les PME ont connu des environnements interne et externe instables, dynamiques et incertains. Plusieurs facteurs conjoncturels, tels la mondialisation de la concurrence (CEC, 1988), le progrès technologique (Bethcherman & McMullen, 1986), le système de taxation, les aspirations des employés et la performance variable de l'économie, ont créé ce climat d'incertitude.

Il n'était plus possible de faire des affaires de la même façon. Les gens d'affaires se sont progressivement rendus compte qu'il y avait peu de développement possible sans ouverture vers l'extérieur et sans partenariat.

L'un des moyens à la disposition des gens d'affaires pour tenter d'élargir leurs rapports avec l'extérieur est la possibilité de se regrouper en organisation. Un tel regroupement peut répondre à leurs besoins sociaux et économiques. Il combine les services économiques d'une chambre de commerce et les services sociaux d'un club Richelieu.

Prenons l'exemple des programmes et services de nature économique mis de l'avant par les gouvernements ou autres organismes à l'intention des petites entreprises. Souvent les renseignements à cet égard sont disponibles dans l'environnement externe de l'entreprise, mais ne sont pas facilement accessibles ou connus des gens d'affaires, lesquels sont trop préoccupés par les activités quotidiennes de leur entreprise. Ainsi, le manque d'information peut parfois restreindre leur développement.

Une récente étude démontre qu'en dépit des efforts publicitaires du gouvernement ontarien, les PME francophones ne sont pas familières avec les programmes gouvernementaux, puisque seulement 4% des entreprises interrogées connaissaient sept programmes gouvernementaux parmi les treize en place. Le plus connu des programmes n'était utilisé que par 25% des répondants (Blatt, 1991-1992). Un réseautage social et économique bien structuré permettrait à ces personnes d'avoir accès à cette banque d'informations informelles et à une gamme d'avantages additionnels. Le tableau 2 énumère les avantages et les inconvénients d'un regroupement de gens d'affaires.

Robichaud et McGraw (1993) ont identifié l'importance des réseaux informels (collègues d'affaires, experts-conseils, employés, familles) pour les prises de décision du propriétaire-dirigeant franco-ontarien. L'appui des réseaux constitués par les organismes reconnus demeure inexploré.

TABLEAU 2

AVANTAGES ET DESAVANTAGES D'UN REGROUPEMENT

Avantages	Inconvénients
- se former, se perfectionner et apprendre	- exige du temps
- avoir accès à des experts-conseils	- besoins individuels non-comblés
- avoir accès à des partenaires d'affaires	- frais d'adhésion
- avoir accès à des ressources matérielles, financières, humaines et technologiques	- peut gêner l'autonomie du commerçant
- influencer les instances décisionnelles	
- créer un réseau de contacts	
- organiser des activités sociales	

LES REGROUPEMENTS DE GENS D'AFFAIRES

La présence des gens d'affaires francophones était plutôt discrète au cours des années 70 (Carrière, 1993). On peut imaginer que le mouvement nationaliste et contestataire mené par l'ACFO (Association canadienne française de l'Ontario) les gênait. Ceci dit, divers organismes francophones à vocation économique étaient déjà à l'oeuvre : les caisses populaires, les sociétés de développement économique (par ex., Nord-Aski, à Hearst) et les chambres de commerce (par ex., Hawkesbury). Dans le cas de Hearst et Hawkesbury, la forte concentration de francophones (voir tableau 1) a permis la main-mise sur les structures typiquement anglophones.

Plus récemment, on a assisté à la naissance de la corporation de développement économique communautaire (par ex., le groupe des entreprises VERSO à Ottawa), un regroupement voué à la création d'entreprises ancrées dans la communauté. Reste la formule de regroupement de gens d'affaires qui, en principe, convient à n'importe quel milieu. Un survol téléphonique des communautés francophones a permis de découvrir les efforts qui se font actuellement à Windsor, St. Catharines et à Timmins pour lancer un tel regroupement. Les quatre regroupements suivants sont les plus établis :

- L'Association des femmes d'affaires francophones (AFAF)
- Le Cercle canadien (CC)
- L'Association des gens d'affaires canadiens-français de Welland (AGDW)
- Le Regroupement des gens d'affaires de l'Outaouais (RGAO).

Deux entrevues téléphoniques menées auprès des responsables de ces regroupements ainsi que de la documentation interne nous ont permis de brosser le profil de ces organismes.

L'Association des femmes d'affaires francophones

Située dans la région de Toronto, cette association existe depuis 1985. Ce qui a motivé ce regroupement à l'origine, c'était le besoin des femmes francophones de la région de constituer un groupe intègre dans le but d'établir des réseaux efficaces d'information et d'échange entre le monde des affaires et les femmes francophones. De plus, il s'agissait de promouvoir le développement professionnel et de contribuer à l'épanouissement personnel des femmes francophones. Ces femmes voulaient ainsi acquérir la fierté et le respect au sein du milieu économique et de la communauté francophone en Ontario.

L'Association des femmes d'affaires francophones comprend une centaine de membres et regroupe des femmes de carrière, des femmes d'affaires, des chefs d'entreprise et celles qui aspirent à le devenir, ainsi que toutes les femmes qui s'intéressent au domaine des affaires. En raison de l'ampleur de la région de Toronto, on a dû diviser l'association en deux chapitres distincts afin de mieux desservir les membres. Le premier s'appelle *Toronto* et dessert la zone métropolitaine; le deuxième, *Halton-Peel*, et comprend les villes de Mississauga, Oakville et Brampton.

Cet organisme à but non lucratif est très bien structuré. Il est constitué, pour chacun des deux chapitres, d'un comité administratif élu pour un mandat d'un an.

Le Cercle Canadien

Le Cercle Canadien de Toronto est un organisme à but non lucratif incorporé en 1986 pour offrir aux francophones et francophiles de la région de Toronto l'occasion de se rencontrer. Il a également été créé pour assurer une présence francophone dans le monde des affaires et rendre visible le fait français à Toronto. Cette association ne prend pas de position sur les grandes questions économiques et autres. Ses 160 membres oeuvrent dans le domaine des affaires, des arts, des sciences et de l'éducation, dans les secteurs privé et public.

Cet organisme est structuré selon les règles et est constitué d'un conseil administratif élu par les membres, ainsi que d'un directeur général et d'un assistant rémunérés. Bien qu'il soit autonome, le Cercle fait partie d'un réseau national de clubs semblables établis de longue date.

L'Association des gens d'affaires canadiens-français de Welland

L'Association des gens d'affaires canadiens-français de Welland est un organisme à but non lucratif fondé en 1955. Au fil des années, cette association a connu des changements au sein de sa structure. Au tout début, elle se nommait l'Association des hommes d'affaires de Welland; elle est devenue l'Association des gens d'affaires de Welland en raison de l'importance des femmes dans le domaine des affaires.

Le but de cet organisme est de promouvoir les intérêts économiques des membres et d'encourager le consommateur à acheter dans la région, tout en essayant de donner l'élan à l'épanouissement et au respect de la langue française. L'association vise aussi à élever le niveau intellectuel et social des membres et leur donne l'occasion de se connaître davantage, de s'apprécier et de collaborer entre eux. Il aide, de plus, à promouvoir le développement des talents individuels et à unifier les forces individuelles des membres tout en respectant les droits

de chacun, afin de constituer un organisme solide digne de respect.

L'association comprend 65 membres et regroupe les gens d'affaires de la péninsule de Welland. La structure de cet organisme est très officielle et est constituée d'un conseil de direction élu par ses membres qui, à leur tour, forment plusieurs comités.

Le regroupement des gens d'affaires de l'Outaouais

Le regroupement des gens d'affaires de l'Outaouais est un organisme à but non lucratif incorporé en 1985. Il a été créé pour répondre au besoin de se regrouper et se connaître, et pour créer un contrepoids à la dominance anglophone dans toutes les présentations. Sa mission est de regrouper les gens d'affaires d'expression française en un réseau qui leur permet de s'informer, d'apprendre, de prospérer, de partager la fierté de leurs réussites et d'unir leurs forces en vue d'accélérer leur développement économique et financier.

Ses membres oeuvrent dans le domaine des affaires, des arts, des sciences et de l'éducation, tant dans le secteur privé que public. L'organisme compte environ 350 membres dans la région de l'Outaouais et couvre une partie du Québec et de l'Ontario. Le regroupement est très bien structuré et est constitué d'un conseil d'administration et d'un bureau de direction.

Comparaison des quatre organismes

Le tableau 3 qui suit résume les caractéristiques et les services offerts par ces quatre regroupements. Certaines généralités ressortent de l'analyse de ces résultats :

- Mis à part l'AGAW, ces regroupements sont nés en 1985-1986 pendant une période de croissance économique et de reconnaissance gouvernementale de la légitimité de la communauté franco-ontarienne.
- Tous partagent l'objectif de réseautage, mais ils se différencient quant aux autres objectifs.

TABLEAU 3 : PROFIL DES REGROUPEMENTS

	A F A F	A G A W	C C	R G A O
FONDATION	1985	1955	1986	1985
MEMBERSHIP	100	65	160	350
TERRITOIRE	Toronto Met. et Hall-Peel	Péninsule de Weiland	Région de Toronto	Région d'Outaouais
% FRANCO*	2%	16%	2%	20%**
OBJECTIFS	Réseautage Dévelop. pers. Revendications sous étude	Réseautage Dévelop. pers. Appui communaut.	Réseautage Information	Réseautage Dévelop. pers. Dévelop. écono.
INCORPORATION		Non	Oui	Oui
SERVICES:				
BULLETIN	Mensuel Information Evénements Publicité	Hebdo. Evénements Publicité	Mensuel Evénements Publicité	Bi-mensuel Information Publicité Cahier commer.
CONFERENCES	Souper mensuel	Souper mensuel	Déjeuner mensuel	Déjeuner mens.
ATELIERS	Non	Non	Non	Oui
LOBBYING	Oui	Non	Non	Non
FINANCEMENT:				
COTISATION	40\$	115\$	50\$	215\$
PUBLICITE	Oui	Oui	Oui	Oui
AUTRES	Non	Non	Commanditaires	Commanditaires Tournoi de golf Gala annuel Salon promo.

AFAF : Association des femmes d'affaires francophones

AGAW : Association des gens d'affaires canadiens-français de Weiland

CC : Le cercle canadien

RGA : Regroupement des gens d'affaires de l'Outaouais

* Statistiques Canada 1986/Ministère des Affaires municipales 1990

** Ottawa et Ottawa-Carleton

- Le développement personnel est jugé important par chaque organisme, mais seul le RGAO organise des ateliers à cet égard.
- Le partage d'information est primordial et se fait principalement au moyen d'un bulletin et de repas-conférence
- Tous ont une structure officielle, mais ils ne sont pas tous constitués en corporation.
- L'autofinancement est une préoccupation constante mais seul le RGAO fait preuve d'un grand dynamisme à ce niveau.

Ces regroupements poursuivent cependant des objectifs différents pour l'avenir. L'AFAF s'est donnée une mission provinciale et cherche à créer des sections partout en Ontario. Pour ce faire, elle est à la recherche de subventions gouvernementales. L'AGDW et le CC ont les mêmes préoccupations, soit l'augmentation de leurs effectifs et une participation accrue. Quant au RGAO, il cherche à recruter plus d'entrepreneurs et à lancer le dossier économique régional.

L'AFAF se distingue des autres regroupements par ses efforts de revendication et de lobbying. Sa mission sociale, l'épanouissement des femmes d'affaires francophones, n'est pas restreinte géographiquement comme c'est le cas pour les autres organismes. Bien que tous les autres regroupements se tiennent à l'écart du lobbying, il est difficile d'imaginer un dossier économique régional fort sans la composante du lobbying.

SONDAGE

Voyons maintenant une situation plus récente qui a eu lieu en février 1993, à l'Université Laurentienne de Sudbury. A ce moment, des directeurs et des gérants de caisses populaires ainsi que quelques propriétaires-dirigeants de la région se sont réunis pour une conférence d'affaires. Bien que le sujet principal portait sur les développements au palier provincial et le rôle de la Chambre économique de l'Ontario, les participants ont exprimé un vif intérêt pour la création d'un regroupement local de gens d'affaires francophones. Toutefois, plusieurs se rap-

peaient de certaines tentatives antérieures infructueuses. Tout récemment, la Chambre de Commerce de Sudbury venait d'épauler le lancement du Valley East Business Association, un organisme bilingue qui a connu une réussite mitigée. A la lumière de ces mauvaises expériences, les participants hésitaient à s'engager sans un sondage préalable.

Ce sondage, effectué auprès de la communauté d'affaires de la région de Sudbury (ville de Sudbury et la région voisine), tentait de mesurer la satisfaction des répondants à l'égard des organismes économiques et sociaux locaux et d'évaluer l'intérêt manifesté au sujet d'un regroupement de gens d'affaires francophones pour la région.

MÉTHODOLOGIE

Ce sondage reposait sur l'utilisation d'un questionnaire, administré par téléphone et comportant des questions fermées avec des réponses à choix multiples. Pour la préparation de ce questionnaire, un pré-sondage a été effectué; neuf hommes et neuf femmes, représentant les secteurs clés de la région, ont été interviewés individuellement. Pour s'assurer ensuite de la validité du questionnaire, nous avons conduit un pré-test auprès de huit personnes faisant partie de notre population cible. Suite à cette étape, quelques corrections mineures ont été apportées. Afin d'assurer un contrôle de la qualité, les enquêteurs sélectionnés pour ce sondage ont reçu une brève formation afin de normaliser leur comportement et leur communication. Une procédure d'appel écrite et une simulation d'appels ont suffi à cette fin. Le critère de trois appels avant l'abandon fut adopté.

Le sondage a été effectué au cours de l'été 1993 auprès d'une population cible de 367 francophones majoritairement des propriétaires-dirigeants. Par propriétaire-dirigeant francophone, on entend les personnes de langue française qui sont propriétaires de leur entreprise et qui en assument la direction. Aux fins de l'échantillonnage, nous avons utilisé la quatrième édition (1992-1993) du Répertoire des gens d'affaires francophones du Nord-est de l'Ontario, le Répertoire des diplômés

francophones du baccalauréat en commerce de l'Université Laurentienne 1987-1993, les bottins des membres du Sudbury Professional Women Club et des avocats d'expression française, ainsi que la liste du Club des Patriotes. Cent-quinze personnes ont participé, soit un taux de réussite ajusté de 35% en tenant compte des raisons justifiant la non-participation au sondage. De ce nombre, 68 répondants étaient des propriétaires-dirigeants et 47 des gérants d'entreprises et des spécialistes.

PROFIL DES RÉPONDANTS

Le tableau 4 présente les caractéristiques personnelles des répondants telles l'âge, le sexe et le niveau d'éducation.

TABLEAU 4

AGE, SEXE ET NIVEAU D'EDUCATION		
Caractéristiques personnelles		N= 115
Age (année)	20 - 29 ans	29
	30 - 39 ans	33
	40 - 49 ans	30
	50 ans et +	23
Sexe	Féminin	24
	Masculin	91
Diplôme (collégial/ universitaire)	oui	60
	non	55

Certaines généralités ressortent du tableau 4. D'abord, les répondants sont majoritairement constitués d'hommes (79%), avec une médiane d'âge de 37 ans et une scolarité assez élevée, puisque 52% possèdent un diplôme collégial ou universitaire. Cependant si l'on compare les propriétaires-dirigeants au groupe des gérants et des spécialistes, on note que ce dernier groupe est moins âgé et plus éduqué que le groupe des propriétaires-dirigeants avec 83% ayant moins de 39 ans et possédant un diplôme d'études collégiales ou universitaires, comparativement à 66% ayant plus de 40 ans et 31% détenant un diplôme collégial ou universitaire dans le cas des propriétaires-dirigeants. Une étude menée par Robichaud et

McGraw (1993) auprès de 209 propriétaires-dirigeants francophones du Nord-Est de l'Ontario appuie les résultats obtenus à ce niveau. Leur étude révèlent que le propriétaire-dirigeant type est âgé en moyenne de 41 ans et, dans 56% des cas, possédait moins d'une treizième année de scolarité.

RÉSULTATS

Avant de passer à la discussion des résultats obtenus, définissons d'abord, pour les fins de notre étude, les termes «besoins économiques et sociaux».

Par «besoins économiques», on entend les besoins des gens d'affaires de connaître et de maîtriser leur environnement économique. Par exemple, sur le plan local, il s'agira des questions relatives au stationnement, à la circulation routière et aux piétons, aux heures d'ouvertures, à la publicité et à l'apparence du quartier. Dans un contexte politique, il sera plutôt question du fardeau fiscal, des lois et règlements municipaux et autres, et du climat économique.

Par «besoins sociaux», on fait allusion à des situations qui donnent l'occasion à des gens de se rassembler pour affirmer leur identité, se valoriser, se sécuriser ou, tout simplement, pour échanger des idées et se divertir. Différents organismes privés ou publics répondent déjà à ces besoins. On n'a qu'à penser aux organismes tels que la Chambre de Commerce, les Richelieux pour n'en nommer que quelques-uns. A ce stade, les questions qui se posent sont les suivantes: en premier lieu, les intervenants interrogés font-ils partie d'organismes économiques ou sociaux existants et, en second lieu, ces organismes répondent-ils adéquatement à leurs besoins ?

L'analyse révèle des faits intéressants. Soixante-et-un (61) des 115 répondants, soit 53%, se disent membres d'un organisme économique. La Chambre de commerce (43%), les caisses populaires (22%) et la Corporation de développement de Sudbury (13%) constituent les organismes économiques les plus populaires. Le degré de satisfaction est très élevé avec 87% des répondants qui se disent soit satisfaits ou très satisfaits des

avantages reçus. On note cependant, contrairement aux organismes sociaux, un degré plus élevé d'insatisfaction puisque 13% des répondants (tous des propriétaires-dirigeants) se sont dits insatisfaits ou très insatisfaits des avantages reçus. Parmi les avantages les plus fréquemment mentionnés, on retrouve dans l'ordre : discuter de problèmes d'affaires (72%), un groupe de pression pour représenter leurs intérêts (67%) et le réseautage (62%). Voir le Tableau 5 pour le résumé de ces réponses.

Du point de vue social, le taux de participation obtenu est un peu moins élevé, puisque 38 des 115 répondants (33%) ont dit faire partie d'un organisme social quelconque. Le club Richelieu et le club des Patriotes sont les organismes les plus convoités, avec 17% et 16% de participation. Les répondants semblent satisfaits dans l'ensemble des avantages qu'ils reçoivent de ces organismes sociaux puisqu'ils ont dit être satisfaits à 100%. Les avantages cités comme étant les plus importants sont dans l'ordre : la possibilité de faire des rencontres amicales (92%), fréquenter des gens d'affaires francophones (74%) et le réseautage (61%). Voir le tableau 5 pour une comparaison des avantages obtenus selon l'appartenance à un organisme économique ou social. Bien que les deux types d'organismes procurent des avantages appréciables aux gens d'affaires, l'organisme économique semble plus avantageux.

TABLEAU 5
COMPARAISON DES AVANTAGES OBTENUS
SELON L'APPARTENANCE A UN
ORGANISME ECONOMIQUE OU SOCIAL

	Organisme économique N = 61 (%)	Organisme social N = 38 (%)
Discuter problèmes d'affaires	72	52
Groupe de pression	67	21
Réseautage	62	61
Echange d'idées	59	50
Rencontres amicales	49	92
Fréquenter gens d'affaires	39	74
Prestige	30	16
Bénéfice économique	10	5

Une constatation générale fort intéressante qui ressort des résultats est le fort taux de non-participation des répondants aux divers organismes économiques ou sociaux. En effet, 47% des répondants ne font pas partie d'un organisme économique et 67% ne font pas partie d'un organisme social. De plus, un répondant sur quatre ne fait partie ni d'un organisme économique, ni d'un organisme social.

Quant à l'intérêt manifesté pour la création d'un regroupement de gens d'affaires francophones, voici quelques résultats assez révélateurs :

- 87% sont soit d'accord, soit complètement d'accord avec la création d'un regroupement des gens d'affaires francophones. L'appui s'avère important et dans la ville et dans la région de Sudbury.
- 58% des gens qui sont intéressés ont 39 ans et moins; 42% ont 40 ans et plus. En comparaison avec le Tableau 2, il ressort que les plus jeunes manifestent un plus grand besoin pour la création du regroupement, mais les plus vieux s'y intéressent aussi.
- 65% des répondants privilégient une organisation complètement indépendante et autonome 56% optent pour un regroupement indépendant associé à la Chambre de commerce, et, en dernier lieu, 50% se disent en faveur d'un regroupement indépendant associé à une organisation provinciale.
- 81% sont soit d'accord ou complètement d'accord pour devenir membres du regroupement des gens d'affaires francophones. 58% de ces gens ont 39 ans et moins et 42% ont 40 ans et plus. L'appui est élevé dans la ville et dans la région de Sudbury.
- le sondage signale que 45% des gens sont prêts à payer une cotisation annuelle de 50 dollars ou moins. Il s'agit surtout de gens de 20 à 29 ans. 38% ont choisi 100 dollars ou plus.
- 36 personnes ou 31% seraient d'accord ou complètement d'accord pour faire partie du comité organisateur, la plupart ont 39 ans et moins.

A l'exception d'une demande générale ayant trait à des conférences sur des sujets d'intérêt actuels et des ateliers techniques de courte durée, les services les plus en demande cor-

respondent en général aux avantages déjà obtenus des organismes économiques existants. Les répondants semblent en vouloir le plus possible pour leur argent puisque tous les choix offerts, à l'exception de deux (club d'investissement et escompte), ont été sélectionnés dans des proportions de 80% et plus.

De prime abord, il y a une demande très claire en ce qui concerne la création d'un regroupement francophone de gens d'affaires. Il semble cependant étrange ou contradictoire que les répondants, tout en se disant très satisfaits des avantages qu'ils reçoivent de leur participation, évoquent une si grande volonté à vouloir faire partie d'un regroupement de gens d'affaires. On serait pourtant porté à croire que la création d'un tel organisme est liée aux besoins non-comblés de ses membres. Or ceci n'est pas le cas puisque ces besoins sont, d'après les résultats obtenus, très bien comblés. Comment expliquer alors cette contradiction ?

Deux explications peuvent être avancées pour tenter de répondre à cette problématique. Premièrement, les Franco-Ontariens semblent vouloir trouver des façons d'exprimer leur identité. En effet, l'étude révèle que 98% des répondants ont exprimé leur fierté d'être francophones et 90% disent se servir autant que possible du français dans leurs affaires. Donc l'idée de faire partie d'un regroupement de langue française semble plaire aux répondants.

Deuxièmement, lorsque l'on analyse de plus près les résultats, on remarque que les personnes intéressées à faire partie d'un regroupement francophone proviennent, dans une proportion assez élevée, des répondants ne faisant pas partie d'organismes. L'idée d'un regroupement attire donc une clientèle inexploitée jusqu'à maintenant, ce qui est très révélateur de l'ampleur de l'intérêt manifesté par les répondants.

Le message qui semble ressortir de l'ensemble des résultats n'est pas l'insuffisance des organismes existants à combler les besoins économiques et sociaux en général, mais plutôt la volonté des gens d'affaires francophones de faire partie d'un regroupement dans lequel ils pourront s'exprimer et vivre dans leur langue maternelle.

Les résultats de ce sondage ont été discutés au cours d'une réunion convoquée par l'École de commerce de l'Université Laurentienne, en janvier 1994. Sur un total de quarante personnes invitées, quinze personnes se sont présentées. Un petit comité organisateur s'est formé avec la responsabilité de formuler la mission du regroupement et de planifier son lancement. A notre avis, le terrain est propice pour la création d'un tel regroupement, mais son lancement et sa réussite dépendront beaucoup de la présence d'un leadership fort et dynamique.

L'exemple de Sudbury démontre une approche professionnelle au lancement d'un regroupement et d'une collaboration fructueuse entre le milieu et l'université locale. Cette collaboration a eu lieu dans une certaine mesure entre la Chambre économique de l'Ontario, le Regroupement des gens d'affaires de l'Outaouais et l'Université d'Ottawa.

CONCLUSION

Si le passé est garant de l'avenir, on peut d'ores et déjà envisager l'avenir économique des Franco-Ontariens avec optimisme. Nous pouvons mesurer, aujourd'hui, les progrès réalisés au cours de la dernière décennie au niveau de l'éducation (écoles, collèges, nombre croissant de diplômés en commerce) et du secteur économique (Chambre économique provinciale et une plus grande variété d'organismes, y compris quelques regroupements locaux). Cependant, malgré ces faits positifs, il ne faut pas s'arrêter là, car l'environnement instable et dynamique des années 90 réserve aux Franco-Ontariens des défis imposants.

Avec le libre-échange nord-américain et interprovincial qui se dessine, la concurrence deviendra plus intense et toutes les régions et localités de l'Ontario seront touchées. La croissance et la réussite des PME et le phénomène des micro-entreprises (Orser et James, 1992) dépendront dans une large mesure de la qualité de la gestion. Les systèmes d'informatique et de productique deviendront non seulement souhaitables, mais feront partie intégrante de toutes les activités et fonctions de

l'entreprise (Raymond et Blili, 1992; Saint-Pierre, 1992). Les rapports avec l'extérieur détermineront l'accès aux appuis techniques et aux avantages de taille par association dont les PME auront besoin.

La communauté des affaires franco-ontarienne continuera de bénéficier des acquis des années 80 et de quelques développements prometteurs, tels que la modification de la loi régissant les caisses populaires afin qu'elles puissent offrir une gamme plus étendue de services commerciaux. Le moment semble propice pour que les gens d'affaires locaux s'organisent en regroupement pour faciliter une plus grande ouverture et l'accès à l'expertise qui les entoure. La conjoncture économique difficile pourrait tenter certains propriétaires-dirigeants à se replier sur leur entreprise et leur marché local. Cette tentation s'avère attirante pour les chefs des PME qui ont l'habitude de se concentrer sur leurs affaires et laisser aux autres la place publique. Malheureusement, travailler plus fort pour maîtriser son environnement interne ne constitue que la moitié de la solution pour réussir dans les années 90.

Nous avons identifié l'un des moyens à la disposition des gens d'affaires pour faire face à l'avenir : le regroupement. Nous ne prétendons pas que cet outil de développement économique est une fin en soi. Mais jumelé à d'autres développements, il pourrait permettre aux gens d'affaires francophones de maintenir une évolution positive et de contribuer à l'épanouissement de la population francophone au sein même de la société ontarienne.

RÉFÉRENCES

Adam, D. (1992), *Statistiques sur les inscriptions de la clientèle étudiante francophone à l'Université Laurentienne et autres universités ontariennes*, Sudbury, Université Laurentienne.

Betcherman, G. and McMullen, K. (1986), *Working with Technology, A Survey of Automation in Canada*, Economic Council of Canada.

Blatt, R. (1991-1992), «Les entrepreneurs franco-ontariens», *Revue du Nouvel-Ontario*, 13-14, 57-70.

Carrière, F. (1993), «La métamorphose de la communauté franco-ontarienne 1960-1985», dans Jaenen, C. (Éditeur), *Les Franco-Ontariens*, Boucherville, Gaëtan Morin.

Conseil Économique du Canada (1988), *Sous les feux de la concurrence - L'adaptation dans le secteur manufacturier*, Ottawa, Centre d'édition du gouvernement du Canada.

Granovetter, M. (1985), «Economic Action and Social Structure : The Problem of Embeddedness», *American Journal of Sociology*, 91(3), 481-510.

Jaenen, C. (Éditeur) (1993), *Les Franco-Ontariens*, Boucherville, Gaëtan Morin.

Leroux, R. (1990), *Rapport de l'enquête sur les petites entreprises franco-ontariennes*, préparé pour le Ministère de l'Industrie, du Commerce et de la Technologie de l'Ontario.

Lie, J. (1991), «Embedding Plaoany's Market Society», *Sociological Perspectives*, 34(2), 219-235.

Ministère de l'Industrie, du Commerce et de la Technologie (MICT) (1990), *La situation des petites entreprises - Rapport annuel sur les petites entreprises en Ontario*, Toronto, Publications Ontario.

Les Promotions Nordcom Inc. (1992-1993), *Répertoire des gens d'affaires franco-phones du Nord-Est de l'Ontario*, 4^e édition.

Ouellet, F. (1993), «L'évolution de la présence francophone en Ontario : une perspective économique et sociale», dans Jaenen, C. (Éditeur), *Les Franco-Ontariens*, Boucherville, Gaëtan Morin.

Orser, B. et James, T. (1992), *L'entreprise à domicile - Une nouvelle réalité*, préparé pour le Comité national des entreprises à domicile.

Petersen, P. (1991), «A Network Approach to the Small Enterprise», in Bergman, E., Maier, G. and Todtling, F., *Regions Reconsidered : Economic Networks, Innovation, and Local Development in Industrialized Countries*, London, Mansell.

Pettigrew, A. (1987), «Context and Action in the Transformation of the Firm», *Journal of Management Studies*, 24(6), 649-670.

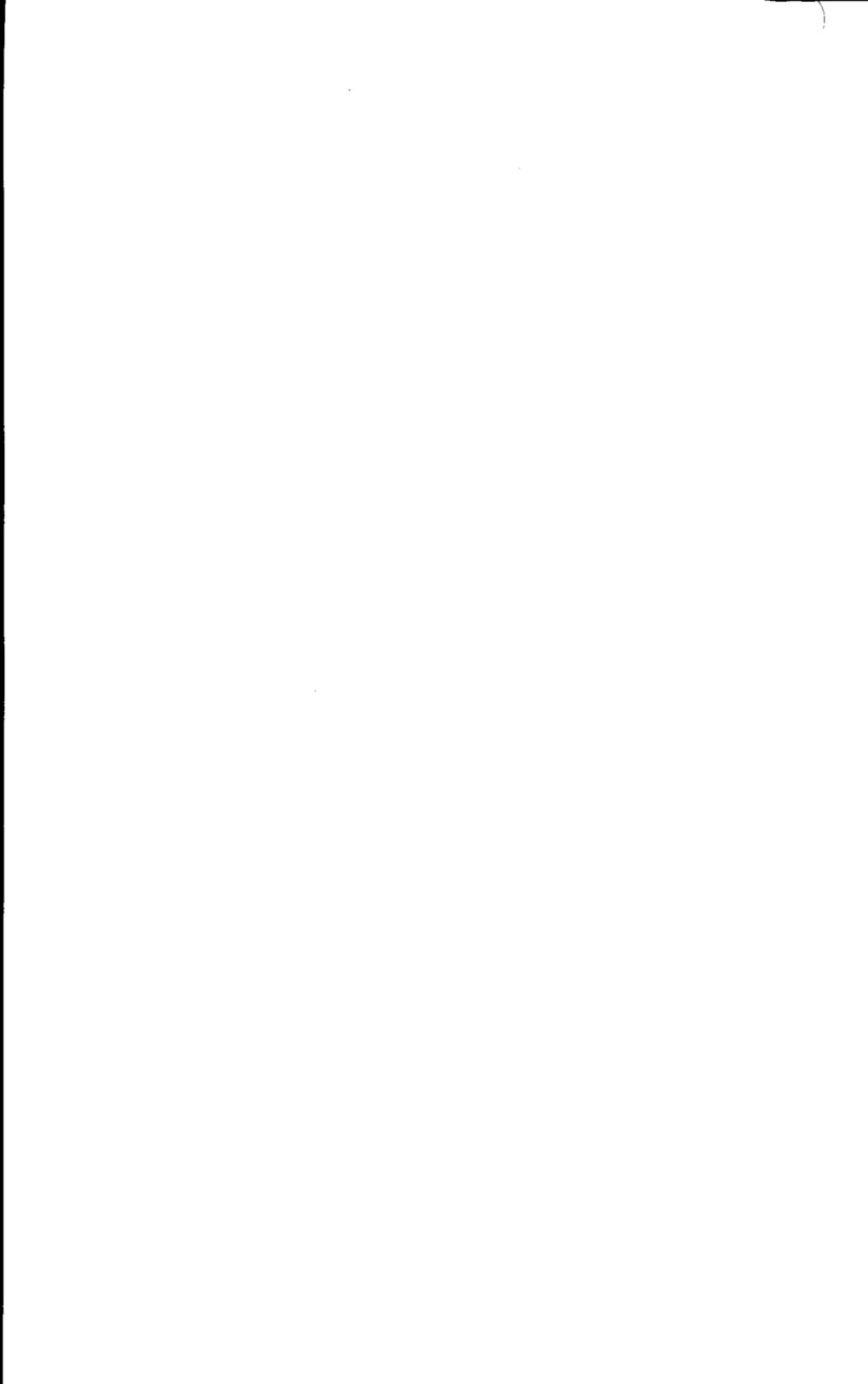
Raymond, L. et Blili, S. (1992), «Les systèmes d'information dans les PME: synthèse et apports de la recherche», *Revue Organisation*, Été, 146-166.

Robichaud, Y. et McGraw, E. (1993), «Le propriétaire-dirigeant francophone du Nord-Est ontarien : éléments d'un profil», soumis pour publication à la *Revue du Nouvel-Ontario*.

Saint-Pierre, Gilles (1992), «L'influence de la productique sur la stratégie des PME», *Revue Organisation*, Été, 41-55.

Statistiques Canada (1991), *Profil des régions métropolitaines de recensement et agglomérations de recensement : Partie I*, Catalogue 93-337.

Statistiques Canada (1991), *Profil des divisions et sous-divisions de recensement de l'Ontario : Partie A*, Catalogue 95-337.



Les organismes de loisirs franco-ontariens : isolement et désir de collaboration.

_____ François Gravelle et Jean-Claude Pageot

Loisir, sport, culture, société, voilà une série de termes qui sont souvent utilisés lorsqu'on essaie de définir un groupe ethnique tel les franco-ontariens. D'ailleurs, plusieurs chercheurs ont déjà exploré ce domaine dans le passé.

McPherson (1983) définit le concept de culture en terme d'éléments explicite et implicite. Selon ce dernier, la culture implicite se réfère à des manifestations culturelles moins visibles à l'oeil nu telles que les valeurs, normes et idéologies populaires. D'autre part, les éléments explicites sont plus apparents et regroupent entre autres les manifestations artistiques et sportives. Kaplan (1960 dans Stebbins, 1993) reconnaît le fait que le loisir entretient un lien étroit avec les valeurs culturelles d'un groupe.

Pour la communauté canadienne française, le loisir semble selon toute évidence relié de près à la culture. Afin de mieux comprendre l'importance de cette relation, Bellefleur, Johnson, Metcalfe, Pronovost, et nombre d'autres auteurs ont scruté de près certains faits historiques. Chacun s'entend pour dire que traditionnellement l'Église fut une des institutions ayant le plus marqué l'évolution du loisir chez les francophones. En plus de l'implication de l'Église, certaines contraintes financières et géographiques ont favorisé le développement de structures de loisir à caractère familial et communautaire (Pronovost, 1986; Bellefleur, 1986; Johnson 1979).

Les premières institutions récréatives visaient des résultats qui dépassaient le simple délassement des participants. En effet, Pronovost (1986) souligne le fait que, chez les francophones, le loisir se justifiait entre autres par ses vertus d'apprentissage et d'affirmation de certaines valeurs sociales, notamment auprès de la jeunesse du temps. Ce qui nous a

amenés à nous poser la question si, aujourd'hui, la place du loisir au sein de la communauté canadienne française est aussi importante et si les organismes offrant des prestations de loisirs sont en mesure de le faire sans problème.

Ainsi, il est remarqué entre autres par Stebbins (1993) que, chez les francophones hors Québec, le loisir fait partie intégrante de leur style de vie. En effet, ce dernier suggère que, parmi les adultes francophones, le maintien de leur langue et de leur culture tend à correspondre à la recherche et à la pratique de loisirs utilisant leur langue maternelle. Sachant l'effort qui doit être investi par les francophones vivant en milieu minoritaire pour maintenir leur identité culturelle, Stebbins (1993) poursuit sa réflexion en soulignant que la pratique du loisir en français nécessite un engagement soutenu et même le sacrifice de quelques activités intéressantes, disponibles parfois uniquement dans un milieu anglophone.

Les origines familiales et communautaires des structures de loisirs des francophones se retrouvent toujours dans les structures actuelles de loisirs. Stebbins (1994) souligne entre autres le travail des groupes de parents dans le développement et le maintien des structures de loisirs au Canada français. Selon ce dernier, l'implication des associations des parents et des enseignant·es au niveau du loisir chez les francophones de l'ouest du pays est beaucoup plus marquée que chez leurs homologues anglophones.

En effet, Stebbins souligne que, en 1992, trente-trois comités albertains organisèrent, avec l'aide du secrétariat d'état et de d'autres organismes gouvernementaux, des manifestations francophones de loisirs pour les élèves de leurs institutions scolaires respectives.

Selon Brightbill (1961 dans Stebbins 1993), les organismes de loisirs au sein d'une communauté s'avèrent être l'institution sociale la plus susceptible de favoriser la créativité. Règle générale dans le domaine du loisir, les normes sociales sont moins rigides que celles retrouvées au sein d'autres institutions telles que la religion ou même la famille. À la lumière de cette réalité, il apparaît que les organismes de loisirs oeuvrant

en milieu minoritaire francophone sont appelés à jouer un rôle essentiel au niveau du maintien et de l'affirmation de la culture francophone. (Stebbins, 1993)

La population franco-ontarienne n'échappe donc pas à cette réalité. En effet, pour ce segment de la population ontarienne, la langue demeure un facteur central favorisant le niveau d'implication à des activités de loisirs peu importe sa forme. On peut donc affirmer que les franco-ontariens s'impliqueront en majorité dans des activités récréatives, sportives, culturelles ou sociales si celles-ci sont présentées en français.

D'un autre côté, les programmes bilingues sont perçus par les franco-ontariens comme des alternatives non représentatives de leur culture et ce faisant, inacceptables. Bref, les franco-ontariens s'identifient davantage à des activités de loisirs et des activités physiques francophones qui tirent leurs fondements de racines communautaires (Ministère du tourisme et des loisirs de l'Ontario, 1991).

Compte tenue de l'importance et de la responsabilité sociale que la communauté franco-ontarienne semble donner à ses organismes de loisirs, il est donc important de déterminer les obstacles que ces organismes rencontrent pour en arriver à remplir leur mandat. La réalité sociale des franco-ontariens en constante évolution et éparpillés géographiquement force les organismes de loisirs à constamment s'ajuster. Cet ajustement dynamique provoque au sein de ces organismes le développement de nouveaux besoins ou des défis pour lesquels ils peuvent ne pas être préparés. L'objet de la présente étude est donc de documenter certains des besoins exprimés par les organismes de loisirs franco-ontariens qui permettraient à ces derniers une optimisation de leur intervention auprès du segment de la population qu'ils desservent.

MÉTHODOLOGIE

Les données à la base de cet article furent recueillies par un sondage postal mené auprès de plus de 200 organismes de loisirs offrant des services à la population franco-ontarienne.

L'échantillon d'organismes retenus a été identifié par le biais de différentes sources d'information. En premier lieu, bon nombre de répondants furent identifiés à partir de certains recueils d'organismes et services compilés et publiés notamment par le ministère du Tourisme et de la Culture de l'Ontario. D'autre part, un nombre important d'organismes ont été référés par d'autres répondants à l'étude.

Les organismes retenus dans le cadre de la présente étude se devaient d'offrir principalement des services ou programmes de loisirs à la population franco-ontarienne locale ou régionale. Les programmes de loisirs offerts par les organismes retenus étaient autant à caractère sportif que culturel. Il est de plus à noter que chacun des organismes ayant participé à l'étude a été regroupé à l'intérieur d'une des quatre régions qui sont utilisées par le ministère du Tourisme et de la Culture de l'Ontario.

Afin d'identifier les besoins des organismes de loisir consultés, la question suivante fut posée : « en tant qu'organisme offrant des services en français, y a-t-il des domaines où vous pourriez avoir besoin d'aide ? » Les répondants devaient donner un niveau d'importance à chacun des éléments contenus dans la liste qui suit. Cette liste fut développée durant une phase de consultation préliminaire auprès d'un échantillon d'organismes et auprès d'un groupe d'experts. Il est à noter que le développement de ces catégories devait se faire en fonction d'une échelle de type « Likert » allant de peu (1) à beaucoup (5).

Les organismes furent questionnés par rapport aux problèmes éventuels suivants :

- Consultation par des spécialistes francophones
- Consultation de documents francophones
- Élaboration de budgets
- Ateliers sur le fonctionnement de comités
- Ateliers sur le recrutement et l'entraînement du personnel
- Ateliers sur la motivation des gens
- Étude des besoins de la clientèle
- Développement de plans d'action
- Développement de programmes

- Choix et achat d'équipement
- Entretien des sites récréatifs
- Communication avec les médias
- Préparation de rapports
- Prévoir un plan d'aménagement
- Méthodes de collaboration avec d'autres partenaires du loisir
- Évaluation de programmes
- Recherche

TRAITEMENT DES DONNÉES

Les données furent saisies sur ordinateur et une série d'analyses statistiques débutant par des méthodes descriptives suivies par des analyses de contingence et de régressions multiples furent faites en utilisant les régions comme variables dépendantes afin de déterminer les besoins par région.

RÉSULTATS

Une analyse statistique de régressions multiples fut effectuée entre la variable dépendante, « les régions » et certaines variables indépendantes à savoir les besoins exprimés par les répondants. Les résultats de cette analyse démontrent une relation significative entre les besoins exprimés par les répondants et leur région d'attache (voir tableau 1). Dans chacune de ces régions, les organismes de services sous étude nous ont indiqué qu'ils n'avaient pas les outils et les compétences pour déterminer adéquatement les besoins de leurs membres et des gens de la communauté qu'ils desservent.

De façon générale, les répondants éprouvent le désir d'être capable de déterminer si les programmes offerts par leur organisme répondent aux besoins identifiés ou exprimés de façon sommaire par certains membres, considérés comme représentatif du groupe. La très grande majorité des répondants ont mentionné qu'ils connaissaient peu de techniques pour prévoir les besoins et encore moins pour déterminer la qualité des services offerts en fonction de ces besoins.

C'est dans la région du Sud que ce besoin est le plus important avec quelque 63% des répondants qui voudraient avoir plus de connaissance dans le domaine. Cette région est suivie par celle de l'Est avec 42% et le Nord-est avec 36%. Fait intéressant, aucun organisme de la région du Nord-ouest ne semble avoir de problème avec cette variable puisqu'aucun répondant ne l'a mentionné.

Tableau 1

Tableau de régression multiple des besoins exprimés entre la variable dépendante, "régions d'attaches" et les besoins exprimés par les organismes participants.

	Coefficient	Erreur type	Coefficient Bêta	Rapport F
Origine (A)	2.501	.212	2.501	139.250
Besoins (1)	-.231	.060	-.390	14.856
Recrutement (2)	.154	.061	.254	6.313

Le R carré pour cette analyse est de 0.138.

Les résultats de cette analyse de régressions multiples nous ont aussi permis de constater certains problèmes reliés à l'isolement des franco-ontariens dans les régions. Cet isolement géographique crée une situation où des organismes de service à la communauté dans les domaines du loisir et de la culture ont de la difficulté à recruter et conserver du personnel, tant bénévole que professionnel, pour répondre aux besoins de leurs membres et de la communauté.

Ce fait est confirmé aussi par le pourcentage des organismes dans chacune des quatre régions étudiées qui désireraient avoir des ateliers sur les méthodes de recrutement et d'entraînement du personnel. Ainsi dans la région du Nord-ouest, 57% des organismes se plaignent d'un manque de personnel. Cette région est suivie par celles du Nord-est avec 50,9%, du Sud avec 46,3% et finalement de l'Est de la province avec 34,8%.

IMPACTS DES DEUX PROBLÈMES DE BASE

Dans un deuxième temps nous avons vérifié si les deux problèmes de base mentionnés plus haut affichaient des corrélations significatives avec les autres variables étudiées. En

commençant par le problème de l'analyse des besoins des clients, nous découvrons que les répondants mentionnent qu'ils ont des problèmes à développer des programmes qui soient pertinents à leurs membres (r.549). De plus ces derniers mentionnent le fait qu'il y a peu de collaboration avec les autres organismes opérant dans le même domaine qu'eux (r 487). Ceci pourrait peut-être s'expliquer en partie par la dispersion géographique des répondants.

Une autre explication qui serait plausible pour ce manque de collaboration est le fait que les répondants indiquent que la collaboration avec les médias est très difficile (r 429). Cette difficulté peut s'expliquer soit parce qu'il n'y a pas de médium francophone dans leur milieu ou parce qu'il y a trop de compétition entre les différents organismes pour un même médium. Donc, si un organisme a de la difficulté à obtenir l'aide des médias, il en résulte que la population et les autres organismes connaîtront moins les services qu'il peut offrir. Aussi, cette compétition peut amener les organismes d'un même milieu à se considérer comme des adversaires plutôt que des partenaires.

Il semble aussi, d'après les réponses reçues, qu'il y ait un manque de spécialistes francophones pour aider les organismes de service franco-ontariens à remplir leur mission ou pour les aider à résoudre leurs problèmes (r 419). Cette variable est donc directement reliée à l'isolement géographique de ces organismes franco-ontariens. Ouvrant souvent dans des milieux isolés géographiquement, il leur est donc très difficile et onéreux de recruter des spécialistes et de les utiliser selon leurs besoins. Il est aussi à noter que la communauté franco-ontarienne, étant minoritaire, a plus de difficulté à former ses propres spécialistes. D'ailleurs, en Ontario, il n'y a que très peu d'universités ou de collèges qui offrent un programme de formation en loisirs en français. À la lumière de ces résultats, il est donc logique que les organismes éprouvent une difficulté à évaluer les programmes qu'ils offrent à leurs membres (r 417).

Enfin, ces organismes désireraient avoir plus de connaissances sur les techniques de recherche ou bénéficier de l'aide de chercheurs pour pouvoir faire des études qui leur permet-

traient de mieux accomplir leur mission. Ces études pourraient également fournir des données adéquates aux structures gouvernementales qui agissent comme bailleurs de fonds ou qui leur assurent les locaux et le matériel nécessaire à leur fonctionnement (r 408).

Pour ce qui est du problème du recrutement de personnel, nous retrouvons aussi d'autres sous-problèmes qui sont un handicap à une offre de service adéquate aux franco-ontariens. Le premier de ces sous-problèmes est celui de bien connaître le fonctionnement des divers comités qu'un organisme doit avoir pour assumer ses responsabilités (r 550). Ceci commence par la connaissance des techniques de recrutement en passant par celui d'encadrement du personnel et de son évaluation.

Le second est la capacité d'évaluer les programmes offerts par l'organisme (r 519). Sans cette capacité, il est très difficile pour un organisme d'évaluer ses besoins réels dans le domaine des ressources humaines. Une lacune dans ce domaine cause aussi des dépenses inutiles, car l'organisme est obligé de fonctionner par essais et erreurs.

Le troisième est le domaine de la planification (r 468) suivi par les techniques de budgétisation (460). Ces deux variables sont étroitement reliées, car sans planification, on ne peut développer un budget répondant aux besoins de l'organisme et l'organisme se retrouve avec un style de management par réaction, c'est-à-dire- dire qu'il essaie de répondre aux besoins les plus pressants. Les décisions alors prises peuvent empêcher l'organisme de fonctionner adéquatement et même de recruter les meilleures personnes disponibles.

Le cinquième problème est celui de la motivation (r 450). Les organismes aimeraient qu'on leur fournisse des techniques pour garder leur personnel et leurs bénévoles plus longtemps, pour motiver leurs membres à devenir plus actifs dans les affaires de l'organisme et dans les programmes offerts.

Sixièmement, les organismes aimeraient avoir plus de connaissances sur la préparation de rapports de toute sorte (r = 471). Parmi ces rapports se retrouvent ceux des activités qui découlent de la mission de l'organisme et ceux, de plus en plus

nombreux, réclamés par les bailleurs de fonds. Il semblerait que ce sous-problème soit un obstacle au recrutement de personnel qui doit passer trop de temps à la rédaction de rapports et moins de temps au développement de programmes.

Enfin, il a y les relations avec les médias (r 430). Peu de personnel ont préparés à travailler avec les médias et à s'y faire des alliés soit pour faire connaître l'organisme dans le public ou pour faire connaître les programmes à ses membres.

Même si la majorité des organismes, peu importe la région, partageaient les problèmes mentionnés précédemment, il y a quand même des différences entre les régions au niveau des priorités des services demandés pour être en meilleure position d'accomplir leur mission.

SERVICES RELIÉS À LA CLIENTÈLE

Les résultats de l'analyse de contingence (Tableau 2) laissent supposer certaines observations plutôt intéressantes. Pour ce qui est de l'évaluation des besoins, deux régions considèrent cet élément comme prioritaire à savoir les régions du Sud et celle de l'Est. Quant aux régions du Nord-est et du Nord-ouest, elles le situent parmi leurs dernières priorités.

Il y a cependant une certaine unanimité en ce qui a trait au développement des programmes. Cet élément se situe parmi les cinq plus importantes priorités des organismes à travers toutes les régions.

Cependant, lorsqu'il est fait mention de l'évaluation des programmes, trois régions, le Sud, l'Est et le Nord-est, considèrent que cela est moins important en lui donnant une priorité en bas de dix. Quant à la région du Nord-ouest, elle donne une priorité de cinq à cet élément.

La région de l'Est considère que la communication avec les médias est sa priorité la plus importante alors que les autres régions la situent vers le dixième rang.

Tableau 2

Table de contingence renfermant les besoins exprimés par les organismes consultés pour chacune des régions

Besoins	Région							
	Sud		Est		Nord Est		Nord Ouest	
	%	rang	%	rang	%	rang	%	rang
Achat d'équipement	42.0	8	12.0	16	26.0	16	12.5	9
Élaboration de budget	36.0	12	23.6	14	31.0	14	25.0	5
Collaboration avec des partenaires	40.7	9	40.6	7	44.0	9	12.5	9
Développement de programmes	50.0	5	42.6	5	58.6	2	25.0	5
Documentation francophone	53.5	3	46.6	4	57.3	3	37.5	2
Entretien des sites récréatifs	36.0	12	28.0	12	27.5	15	12.5	9
Évaluation de programmes	26.0	16	31.6	11	38.0	10	25.0	5
Fonctionnement des comités	40.7	9	33.3	10	45.4	7	28.4	4
Communication avec les médias	37.1	11	56.3	1	45.1	8	2.5	9
Motivation du personnel	53.5	3	51.4	2	4.3	4	37.5	2
Développement de plans d'action	60.0	2	38.6	8	69.7	1	12.5	9
Plan d'aménagement	29.1	15	18.1	15	33.2	1	30.0	15
Préparation de rapports	34.5	14	26.7	13	35.6	12	12.5	9
Recrutement de personnel	46.3	6	34.8	9	50.9	6	57.0	1
Consultation avec des spécialistes	46.3	6	47.4	3	53.3	5	25.0	5
Évaluation des besoins des clients	63.0	1	42.0	6	36.0	11	0.0	15

GESTION

Les disparités existent aussi au niveau des variables reliées à la gestion des organismes. Ainsi, deux régions, le Sud et le Nord-est, considèrent très important le fait de développer un plan d'action alors que l'Est et le Nord-ouest placent cette variable au milieu de leur liste.

Pour ce qui est de la préparation de budget, les régions du Sud, de l'Est et du Nord-est accordent peu d'importance à cette technique administrative. Cependant la région du Nord-ouest la place au cinquième rang. Il en est de même pour le fonctionnement des comités où les régions du Sud, de l'Est et du Nord-est lui accordent une priorité moyenne alors que la région du Nord-ouest lui accorde la quatrième priorité.

ÉQUIPEMENT ET MATÉRIEL

Pour ce qui est de l'achat d'équipement, les régions se divisent en deux groupes. Le sud et le Nord-ouest le classifient au milieu de leurs priorités alors que l'Est et le Nord-est lui donnent le dernier rang.

L'entretien des sites récréatifs se classe dans les dernières priorités dans les quatre régions. Il se situe entre 9 et 15. Il en est de même pour la fabrication de plans d'aménagement qui se situe aux 13^e et 15^e rangs dans toutes les régions.

PERSONNEL

Le recrutement du personnel suit un rang qui correspond un peu à l'éloignement des régions par rapport aux grands centres urbains de l'Ontario. Ainsi, c'est la priorité de la région du Nord-ouest, la sixième pour le Nord-est et le Sud et la neuvième pour l'Est.

Motiver le personnel lorsqu'il est en place est un problème assez important pour les organismes des quatre régions. C'est la deuxième priorité des régions de l'Est et du Nord-ouest, la troisième pour le Sud et la quatrième pour le Nord-est.

DIVERS

Sans être un problème majeur pour tous les organismes, la collaboration avec les partenaires de leur région se situe aux environs du neuvième rang dans la majorité des régions sauf pour l'Est où elle se situe au septième rang.

Pouvoir consulter des spécialistes de langue française qui pourraient les aider à résoudre leur problème est la troisième priorité de l'Est, la cinquième pour le Nord-est et le Nord-ouest et la sixième pour le Sud.

Enfin, obtenir des documents en français se situe entre la deuxième et la quatrième priorité pour tous les organismes peu

importe la région. Ceci indique un manque important de documents en français.

Ces besoins identifiés, le groupe de recherche a tenté de savoir sous quelles formes un organisme de service provincial pourrait tenter d'y répondre. D'une façon presque unanime, les organismes des quatre régions ont suggéré la tenue de rencontres dans leur milieu. Le pourcentage de réponses favorisant cette forme variait entre 42% dans le Sud à 55% dans le Nord-ouest.

Par la suite, il y a des différences entre les régions. Ainsi, l'Est et le Nord-est privilégient un bulletin d'information sur les sujets pré-cités dans une proportion de 28 et 27 pour cent suivies de près par le Nord-ouest avec 22% et le Sud avec 17%.

Le Sud souhaite, à 20%, que cet organisme provincial organise des cours de formation qui seraient donnés localement. L'Est et le Nord-est appuient partiellement cette demande avec un pourcentage de 9 et de 6.

D'autre part, il est intéressant de découvrir que deux régions demandent à cet organisme provincial de leur donner accès à des cours universitaires. Il s'agit de la région du Sud et celle du Nord-ouest avec chacune un pourcentage de 11 pour cent.

CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS

Les organismes à caractère culturel et de loisirs francophones en Ontario vivent dans un monde d'isolement. Leur problème majeur consiste à bien identifier les besoins de leur clientèle qui est répartie dans de petites poches démographiques à l'intérieur d'un territoire souvent assez grand. Il serait intéressant de faire d'autres études pour déterminer si ce problème est causé par un manque de connaissance des techniques permettant de déterminer les besoins de la clientèle ou si cela est dû au fait qu'il est difficile de rejoindre la clientèle franco-ontarienne.

Ce même isolement ne facilite pas le recrutement du personnel et sa motivation à rester avec l'organisme. Le problème est encore plus aigu pour les organismes opérant dans

des régions. Ce que la présente étude n'éclaircit pas est de déterminer pourquoi le personnel ne veut pas rester longtemps avec ces organismes. Est-ce que le personnel se sert de ces organismes pour acquérir de l'expérience et se préparer à un emploi dans les grands centres urbains ? Ou bien est-ce que les conditions de travail dans ces organismes épuisent le personnel qui sent le besoin de changer après un certain temps ?

Une autre étude devrait être faite pour déterminer les besoins en documentation dont ces organismes ont besoin. Par ailleurs, un programme de traduction de documents, déjà existants en anglais, ou de création de documents spécifiques aux besoins des organismes franco-ontariens, devrait être lancé.

Devant l'isolement des organismes franco-ontariens et le problème identifié du manque de collaboration avec ceux déjà existant, un organisme provincial franco-ontarien devrait faire preuve de leadership et servir de liaison entre tous les intéressés. Cet organisme devrait agir comme plaque tournante pour faire connaître les initiatives, les programmes, les documents, qui pourraient servir à tous.

Ce même organisme devrait développer une formule d'aide pour les administrateurs des organismes franco-ontariens. Cette aide pourrait prendre plusieurs formes comme avoir une banque de spécialistes, une banque de données sur les documents disponibles en français, sur les programmes, etc.

Le personnel de cet organisme devrait faciliter le rapprochement entre les spécialistes d'une région donnée et les organismes qui y opèrent. A l'occasion, le personnel devrait être disponible pour aller donner des services à des organismes qui ne peuvent avoir accès aux services réguliers.

En utilisant son pouvoir de négociation, l'organisme provincial devrait avoir des ententes avec les organismes locaux et une ou plusieurs universités ou collèges pour offrir au personnel des régions éloignées des cours utilisant les techniques d'enseignement à distance.

Enfin, un dialogue permanent devrait s'établir pour mesurer les progrès accomplis pour répondre aux besoins identifiés dans la présente étude et ceux qui se développeront dans le futur.

BIBLIOGRAPHIE

Bellefleur M., (1986). *L'Église et le loisir au Québec avant la révolution tranquille*. Presses de l'Université du Québec, Sillery.

Johnson R., (1979). *Leisure in Canada*. dans Ibrahim H., Shivers J., (Eds.). *Emergence and Expansion*. Hwong Publishing Company, Los Alamitos.

McPherson B.D. (1983). *Aging as a Social Process; An Introduction to Individual and Population Aging*. Butterworth & Co. (Canada) Ltd., Toronto.

Ministère du tourisme et des loisirs de l'Ontario, (1991). *Le loisir «perception des francophones»*. Ministère du tourisme et des loisirs de l'Ontario.

Pronovost G., (1983). *Temps, culture et société Essai sur le processus de formation du loisir et des sciences du loisir dans les sociétés occidentales*. Presses de l'Université du Québec, Sillery.

Stebbins R. A., (1993). *Le style de vie francophone en milieu minoritaire*. *Cahiers franco-canadiens de l'ouest*. 5 (2) 177-193.

Stebbins R.A., (1994). *The Franco-Calgarians. French Language, Leisure and Linguistic Lifestyle in Anglophone City*. University of Toronto Press, Toronto.

Origine familiale, aspirations et homogénéisation. Enquête auprès des étudiants et des étudiantes du postsecondaire dans le Nord-est de l'Ontario¹

Simon Laflamme

La sociologie de l'éducation accorde beaucoup d'attention aux aspirations des étudiants et des étudiantes parce qu'il est communément entendu que ces aspirations présentent un indice important de l'état d'esprit de la jeunesse et du devenir des individus aussi bien que des peuples.

La plupart des recherches mettent en évidence l'influence de l'origine familiale (Bourdieu, 1964, 1989; Boudon, [1973] 1979; Porter, Porter, and Blishen, [1973] 1979; Anisef and Okihiro, 1982; Nock, 1983; Guppy, Mikicich, and Pendakur, 1984; Russell, 1986). Elles découvrent à peu près toutes² que le statut socio-économique des parents détermine fortement et de plusieurs façons les projets d'avenir dont sont habités leurs enfants. Les parents les plus instruits et ceux dont les occupations se situent parmi les plus prestigieuses et les mieux rémunérées agissent comme modèles auprès de leurs enfants et, déjà en cela, donnent de l'expansion à leur ambition. En outre, les parents les mieux nantis sont souvent plus à même de fournir à leurs enfants les ressources de tous ordres qui facilitent les études: ils peuvent leur offrir des activités parascolaires, des cours parallèles ou supplémentaires; ils peuvent mettre à leur disposition de la maisonnée les livres et la technologie qui rendent plus aisé l'apprentissage, qui favorisent la créativité et

1 Cette recherche a bénéficié de la collaboration de Keith Chartrand, Denise Gauthier-Frohlick, Lucie Taillefer, Chantal Vaillancourt et Camille Vaillière.

2 On trouvera des thèses contradictoires par exemple chez Gambetta (1987).

qui facilitent la production de travaux; souvent, ils transmettent à leurs enfants une langue cultivée qui étend l'aptitude à acquérir et à générer des connaissances. Certains parlent même à cet égard de «capital culturel», voire de «capital linguistique» (Bourdieu et Passeron, 1970).

La classe sociale n'est pas le seul facteur sur lequel se penche la sociologie de l'éducation pour expliquer les aspirations des jeunes. Cette sociologie prend aussi en considération des variables comme le sexe ou l'origine ethnique et elle découvre que la situation de minoritaire, quel qu'en soit le critère, limite le champ des possibilités. Nombre de recherches ont montré que, déjà à l'école, la socialisation féminine et la structure sociale réduisaient le nombre de domaines dans lesquels les filles pouvaient rêver de faire carrière et l'importance des postes auxquels elles pouvaient imaginer pouvoir accéder (Descaries-Bélanger, 1980; Sadker and Sadker, 1982; Turriffin, Anisef, and MacKinnon, 1983; Guppy, Mikicich, and Pendakur, 1984; Russell, 1986; Gaskell, 1987a,b; Guppy, Balson, and Vellutini, 1987; Dagg and Thompson, 1988). Nombre d'enquêtes ont aussi relevé que les jeunes qui n'appartenaient pas aux groupes ethniques dominants ne bénéficiaient pas des mêmes chances que ceux et celles des groupes privilégiés (Breton, 1972; Dhaouadi, 1988; Churchil, Quazi, Frenette, 1985); certaines recherches, par contre, ont fait état du haut degré d'éducation de bon nombre de groupes minoritaires (dont ne font pas partie les francophones et les Amérindiens) au Canada (Reitz, 1980; Li, 1988; Breton *et al.*, 1990).

Dans ce cadre théorique, le cas franco-ontarien a fait l'objet de quelques études. Depuis une quinzaine d'années, ces études ont observé un impressionnant niveau d'aspiration (Laforte *et al.*, 1979; Héroux, 1985; Laflamme et Dennie, 1990). Impressionnant, ce niveau l'est à plusieurs titres. D'abord, on ne rapporte pas beaucoup de populations où les jeunes ont si communément des projets d'études postsecondaires et de carrières dans les domaines les plus socialement valorisés. Ensuite, on identifie encore moins de populations minoritaires où les aspirations des écoliers et des écolières s'apparentent à celles

de la jeunesse franco-ontarienne. Troisièmement, la structure occupationnelle ontarienne, notamment dans le Nord et dans le Sud-ouest, est loin de correspondre aux rêves des jeunes; inversement, par conséquent, les extraordinaires ambitions ne peuvent s'être inspirées des modèles des occupations des parents. Quatrièmement, malgré de fantastiques projets éducationnels et occupationnels, les jeunes franco-ontariens connaissent un grave taux de décrochage scolaire, et la population à laquelle ils appartiennent s'avère l'une des moins scolarisées du Canada — gigantesque proportion d'analphabétisme, faible probabilité de faire des études postsecondaires.

On sait que la population scolaire franco-ontarienne recèle des caractéristiques originales. Mais des questions subsistent, notamment en ce qui a trait à l'influence du statut socio-économique des parents. On a découvert que les aspirations des enfants avaient une faible corrélation avec l'occupation des parents. On a aussi établi que des aspirations, même très optimistes, ne suffisaient pas à inciter à poursuivre des études. Si l'on en croit la théorie qui conclut à une tendance à la reproduction des classes sociales, l'influence des parents franco-ontariens ne se manifesterait pas tant dans le fait que les enfants sont ou ne sont pas ambitieux mais dans la persistance de cette ambition. Par conséquent, on pourra s'attendre à ce que le statut socio-économique des étudiants de niveau postsecondaire soit relativement élevé. Cependant, si, comme on l'a indiqué (Laflamme et Dennie, 1990), les filles sont encouragées à étudier quel que soit le statut socio-économique de l'occupation de leur mère, et puisque les Franco-Ontariennes tendent à surpasser en nombre les Franco-Ontariens au fur et à mesure qu'on évolue dans le système d'éducation, on devrait observer une distribution presque aléatoire de l'origine familiale en ce qui a trait aux étudiantes. Il y a donc ici deux hypothèses à vérifier et un problème en suspens. On ne sait pas trop, enfin, comment l'origine linguistique détermine les projets de carrière. Il est reconnu que la culture franco-ontarienne motive moins à s'instruire — et nettement en ce qui concerne les garçons — que la culture anglo-ontarienne. Cette culture est grandement, mais

non absolument, responsable du taux de décrochage scolaire dans les écoles françaises. On a aussi soutenu que c'était à la situation de minoritaire francophone qu'il fallait attribuer les rêves démesurés que se fabriquaient bon nombre de jeunes. Pour plusieurs élèves, toutefois, la démesure vient à se donner des proportions accessibles. Au collège communautaire et à l'université, les ambitions éducationnelles ont pris quelque forme réalisable, une forme que la minorisation ou l'assimilation n'a pas empêché de voir le jour. Or, si, comme le soutiennent plusieurs thèses (Mougeon, 1984; Mougeon and Beniak, 1987; Heller, 1988; Lachapelle, 1989; Bernard, 1990, 1991), les francophones tendent à s'assimiler aux anglophones, ou si, comme le proposent d'autres théories (Laflamme et Berger, 1988, 1993), la mass-médiatisation tend à uniformiser les consciences et les compétences collectives, on peut s'attendre à ce que les aspirations des étudiantes et des étudiants soient peu discriminées selon la langue maternelle.

MÉTHODE

Pour apporter quelques réponses à ces questions, on a effectué une recherche. Une enquête a été faite par questionnaire. Les données ont été recueillies auprès des individus d'un échantillon stratifié selon l'institution d'enseignement, le domaine d'étude, le niveau d'enseignement et la langue. Les questionnaires ont, en effet, été distribués au Collège communautaire Cambrian et à l'Université Laurentienne (n=283+367), dans des classes anglophones et francophones (n=381+269), dans des programmes de sciences de la nature ou de la santé et dans des programmes des sciences humaines ou pédagogiques (n=446+204) et, ce, à différents niveaux des études de premier cycle lorsque le programme s'étalait sur plus d'une année (n=280+212+100+58). Le plan de collecte initial n'a pu être parfaitement suivi. D'abord, parce que quelques enseignants ou enseignantes ne se sont pas montrés coopératifs. Ensuite, parce que, dans les classes les plus avancées de certains programmes universitaires, soit on dénombrait trop peu de francophones — il a donc fallu trouver des répondants dans des programmes

parallèles comparables —, soit les cours en français n'étaient tout simplement pas offerts — et il a fallu renoncer à l'idée d'obtenir des étudiants de quatrième année. Des individus qui suivaient des cours dans lesquels les questionnaires ont été distribués mais qui n'étaient pas inscrits dans le programme auquel appartenait le cours ont dû être éliminés. En tout, 650 cas ont pu être retenus.

L'ORIGINE FAMILIALE

Le fait que les enfants s'inscrivent dans des programmes d'études postsecondaires n'est normalement pas sans rapport avec la situation socio-économique des parents et les données en témoignent ici encore. Mais ce rapport offre, au Canada, à de nombreuses exceptions qui ne sont pas réellement étonnantes quand on se souvient que la mobilité sociale verticale est fréquente dans le système de stratification sociale canadien. L'enquête confirme cet état de fait.

Elle trouve que le statut socio-économique des parents dont les fils et les filles s'inscrivent au postsecondaire est, dans l'ensemble, quelque peu supérieur à celui de la population globale, et cela est vrai pour le niveau d'éducation des parents, pour leur occupation et pour leur revenu. Il reste néanmoins qu'on compte des proportions non négligeables d'étudiants et d'étudiantes qui proviennent de foyers où les parents ont des emplois qui appartiennent aux classes moyennes-inférieures et inférieures³ (respectivement 33,1% et 6,8% pour les pères, 16,7% et 14,1% pour les mères).

Confirmant cette tendance à la reproduction des classes sociales, l'enquête découvre aussi que le niveau économique de

3 Les occupations des parents et celles qui sont prisées par les étudiants et les étudiantes ont d'abord été codifiées à l'aide de l'index de Statistique Canada, *Classification type des professions* (1981). Les valeurs calculées par Blishen, Carroll et Moore (1987) ont ensuite servi de critère d'une classification à cinq niveaux (supérieur, moyen-supérieur, moyen, moyen-inférieur, inférieur).

la famille d'origine est supérieur à l'université à ce qu'il est au collège communautaire — les différences sont à l'avantage des parents d'universitaires pour l'occupation⁴, l'éducation⁵ et le revenu familial⁶. Elle relève toutefois, ici encore, des indices de mobilité verticale aussi bien ascendante que descendante.

Tableau 1

Corrélation entre la situation de la famille d'origine et les aspirations de l'enfant inscrit au postsecondaire

	aspirations éducationnelles	aspirations occupationnelles	aspirations salariales
occupation de la mère	0,13 ^{1**}	0,05 ²	0,06 ²
occupation du père	0,21 ^{1***}	0,11 ^{2**}	0,15 ^{2***}
niveau d'éducation de la mère	0,18 ^{1***}	0,16 ^{1***}	0,09 ^{1*}
niveau d'éducation du père	0,18 ^{1***}	0,13 ^{1**}	0,09 ^{1*}
revenu familial	0,21 ^{1***}	0,10 ^{2*}	0,21 ^{2***}

1 coefficient de Spearman

2 r de Pearson

* p 0,05

** p 0,01

*** p 0,001

La relation entre le statut socio-économique des parents et les aspirations des enfants est une autre manifestation de cette détermination partielle de la famille d'origine. On le voit bien dans le cas des projets d'études. Il existe des corrélations faibles mais significatives entre ce à quoi prétendent les étudiants et les étudiantes qui ont déjà entrepris des études postsecondaires et

4 Pour l'occupation de la mère, $t_{\text{université-collège}} = 2,37$, p 0,01; pour l'occupation du père, $t_{\text{université-collège}} = 5,15$, p 0,001.

5 Pour l'éducation, le test Mann-Whitney présente $z = -4,55$ (p 0,001, pour un U = 41299,0) en ce qui concerne le niveau d'éducation de la mère et $z = -4,11$ (p 0,001, pour un U = 40,369,5) en ce qui a trait au niveau d'éducation du père.

6 Pour le revenu familial, $t_{\text{université-collège}} = 4,99$, p 0,001.

la situation des parents — l'occupation du père, notamment, et le revenu familial notamment⁷.

L'environnement familial n'est pas tout à fait identique quand on compare les groupes linguistiques entre eux. Les mères ont des occupations semblables⁸ que leur enfant se déclare de langue maternelle française ou anglaise. On ne peut pas non plus établir de distinction selon le revenu familial⁹. Cependant, les pères semblent avoir, en moyenne, des occupations de niveau supérieur dans les familles anglophones¹⁰ et, tout comme leur conjointe¹¹, montrent un rang moyen d'instruction plus élevé¹². -. -3,94, p. 0,001.

Ces analyses indiquent à nouveau que le devenir socio-économique de l'enfant prend parfois forme dans le prolongement des réalisations des parents mais que, dans un grand nombre de cas, l'enfant s'écarte de la trajectoire que dessine la famille d'origine, soit pour s'élever dans les strates sociales, soit pour glisser vers le bas de la structure d'occupations. La famille est loin, dans le Nord de l'Ontario, de représenter un corridor

7 Une analyse de régression multiple avec la méthode *stepwise* dont la variable dépendante est l'aspiration occupationnelle ne retient que l'influence de l'occupation du père et rejette par conséquent celle de l'occupation de la mère, du niveau d'éducation et du père et de la mère et du revenu familial; le R^2 n'est alors que de 0,02; si l'on force l'entrée de toutes les variables indépendantes dans l'équation, on n'obtient encore qu'un R^2 de 0,02. Les aspirations relatives au revenu, elles, ne s'expliquent qu'en fonction du revenu de la famille d'origine, les autres variables étant exclues par la méthode *stepwise*, et le R^2 n'est alors que de 0,04; l'entrée forcée de toutes les variables ne permet d'obtenir qu'un R^2 de 0,04. C'est donc dire que l'influence des variables indépendantes n'est pas cumulative et qu'elles ne disposent que d'une très faible aptitude à expliquer la variance des aspirations. Une analyse de l'influence de ces variables sur l'inscription au postsecondaire aboutit aux mêmes conclusions

8 $t_{\text{francophone-anglophone}} = -0,25, p > 0,05.$

9 $t_{\text{francophone-anglophone}} = -1,76, p > 0,05.$

10 $t_{\text{francophone-anglophone}} = -3,94, p < 0,001.$

11 U de Mann-Whitney = 39 433,5, $z = -3,62, p < 0,001.$

12 U de Mann-Whitney = 34 665,0, $z = -5,01, p < 0,001.$

que les enfants empruntent automatiquement pour passer, sans jamais s'éloigner de la classe sociale des parents, de l'enfance au monde du travail. Et il appert que ce corridor est encore moins bien défini, est connecté à davantage de voies quand il a pour point de départ une famille d'expression française puisque, au postsecondaire, les francophones ont moins de chances que les anglophones d'être en communication avec une mère ou un père instruits ou avec un père dont la profession est prestigieuse, ces parents qui les guideront dans un couloir déjà emprunté. Si l'on observe une tendance des parents à conduire leurs enfants là où ils leur ont donné le jour, on observe tout autant des parcours originaux, des évolutions en tous sens, notamment chez les étudiants et les étudiantes qui se disent de langue maternelle française. Il semble donc que l'ambition franco-ontarienne si souvent mise en évidence, bien que la prise de conscience de sa démesure pousse beaucoup de jeunes à écourter leurs études, arrive néanmoins à en porter plusieurs vers des institutions postsecondaires. Et c'est sûrement à cette ambition — laquelle n'est pas réductible au milieu familial — qu'on doit diverses réalisations professionnelles. Il semble donc que maints jeunes franco-ontariens, et dans une proportion plus grande que ne la connaît la jeunesse anglo-ontarienne, trouvent le moyen d'entretenir leurs rêves — en les aménageant au gré des circonstances ou en se laissant contraindre par eux — en dépit du fait qu'ils n'évoluent pas dans des milieux favorables à leur réalisation. Certains trouvent leur motivation auprès de parents qui les encouragent à s'aventurer dans des voies qui leur sont inconnues, d'autres trouvent sans doute une stimulation dans la frustration de la minorité.

L'aptitude des étudiantes francophones à activer leurs desseins est ici remarquable puisqu'on n'observe à peu près pas de différence entre le milieu familial dont elles sont issues et celui où ont grandi les hommes qui parlent leur langue¹³ alors

13 Chez les francophones, pour l'occupation de la mère (femme-homme = 1 = -1,25, p 0,05; pour l'occupation du père, femme-homme = -0,82, p 0,05; pour ce qui est des niveaux

qu'on les trouve plus nombreuses que ces derniers dans les institutions postsecondaires et particulièrement à l'université¹⁴. Cependant, si l'on distingue les universitaires des collégiens, on constate que, chez les francophones, l'occupation des mères des étudiantes du collège communautaire est, en moyenne, significativement inférieure à celle des mères des étudiants qui fréquentent la même institution¹⁵; on ne remarque pas une telle différence dans le cas de l'occupation des pères, pas plus que relativement aux niveaux d'éducation des parents ou au revenu familial. Ces informations présentent un témoignage partiellement favorable à la thèse selon laquelle les mères francophones, même aux faibles statuts éducationnels ou occupationnels, inciteraient leurs filles à s'instruire, et cela plus communément que les pères francophones peu éduqués ne le feraient pour leurs fils (Laflamme et Dennie, 1990). Il semble, par contre, que cette incitation, en tant qu'elle serait spécifique à la relation entre la mère et la fille, ne se fasse sentir qu'au collège communautaire. Car, à l'université, bien que bon nombre de filles proviennent de milieux qu'on ne saurait qualifier de privilégiés, bien qu'elles aient, donc, dans plusieurs cas, été encouragées par des mères non instruites, on ne voit pas que la distribution des statuts socio-économiques parentaux soit différente pour les étudiantes et les étudiants. On peut ainsi imaginer que de plus en plus de pères et de mères francophones encouragent leurs fils et leurs filles à s'éduquer, quelle que soit la classe sociale à laquelle ils appartiennent. Et il est fort probable que cette généralisation de l'encouragement des pères ne soit pas sans relation avec la nouvelle précarité du travail

d'éducation des mère et père, on obtient des U de Mann-Whitney respectivement de 7378,5 ($z = -0,34$, $p = 0,05$) et de 6385,5 ($z = -1,43$, $p = 0,05$); enfin, le revenu familial présente une valeur $t_{\text{femme-homme}} = -1,88$ ($p = 0,05$).

14 Il est toutefois à noter que cette différence tend à s'atténuer depuis les deux dernières années.

15 $t_{\text{femme-homme}} = -2,79$, $p < 0,01$.

ouvrier. Il n'est pas sans intérêt de souligner ici que si, chez les francophones, la situation occupationnelle du père et le revenu de la famille d'origine ne sont pas, en moyenne, significativement différents pour les étudiantes et les étudiants, ce n'est pas le cas chez les anglophones: les étudiantes anglophones ont des pères dont le statut occupationnel est inférieur à celui des étudiants¹⁶ qui proviennent de familles dont les revenus sont moins élevés¹⁷. Par conséquent, il apparaît que les mères francophones qui sont peu instruites ou qui vivent dans des familles aux revenus modestes ne soient pas les seules à pousser leurs filles vers les études, et si l'on prend en considération que les anglophones de tous les statuts socio-économiques s'inscrivent plus naturellement que les francophones dans les institutions postsecondaires, il faut reconnaître que cette incitation est plus fructueuse si elle s'effectue dans la condition de majoritaire.

LES ASPIRATIONS APRÈS LE SECONDAIRE

De façon proportionnelle, on compte moins de francophones que d'anglophones qui franchissent le cap des études secondaires et, ce, malgré les grandes ambitions des francophones. Pareillement, on dénombre, dans les institutions postsecondaires, moins de Franco-Ontariens que de Franco-Ontariennes alors que les grands projets ne font défaut ni aux uns ni aux autres.

Une fois que ces personnes s'inscrivent dans des institutions postsecondaires, les analyses révèlent que les anglophones inclinent dans une plus grande proportion que les francophones vers les niveaux d'éducation les plus élevés¹⁸ et les occupations

16 $t_{\text{femme-homme}} = -2,10, p < 0,05.$

17 $t_{\text{femme-homme}} = -2,55, p < 0,05.$

18 Coefficient de Spearman = 0,10, $p < 0,05.$

les plus attrayantes¹⁹. On ne discerne cependant pas de tendance ni de différence significatives en ce qui a trait au revenu ni au niveau d'éducation. Si l'on isole les personnes qui déclarent et l'anglais et le français comme langues maternelles, on découvre deux camps qui se démarquent des autres, ceux qui aspirent massivement vers le haut, ceux qui aspirent massivement vers le bas, comme si la reconnaissance de soi comme bilingue produisait deux cultures : l'une où le bilinguisme constituerait un obstacle à l'émancipation, l'autre un atout; l'une formée de personnes marginalisables à cause de l'ambivalence de leur culture, l'autre composée d'êtres appelés à de grandes réalisations à cause de la dualité de leur culture. Et c'est probablement entre ces deux pôles que se jouent souvent les rêves de la jeunesse franco-ontarienne. Il faut dire toutefois que les jeunes qui ont le sentiment d'appartenir à deux cultures se divisent non seulement en deux camps mais aussi en deux classes sociales. Ceux et celles qui sont animés des plus grands projets — qui ont ici atteint les institutions postsecondaires — proviennent de milieux socio-économiques privilégiés; en outre, dans la plupart des cas, ils comptent effectivement des parents de cultures différentes spécifiques (l'un francophone, l'autre anglophone, par exemple), non pas des parents de culture bilingue comme le précisent souvent les autres.

Des analyses ont aussi porté sur les domaines dans lesquels les jeunes prévoient faire carrière. Ces analyses mettent en évidence certaines distinctions entre les hommes et les femmes, mais les distinctions ne sont que rarement nettes. Bien sûr, des domaines comme les sciences infirmières attirent plus de femmes que d'hommes, mais d'autres domaines comme l'administration, fortement dominés par les hommes, attirent dans des proportions égales des personnes des deux sexes. La langue maternelle n'apparaît pas du tout déterminante des occupations qui sont prévues par les individus.

19 Coefficient de Spearman = 0,23, $p < 0,001$; $t = -5,10$, $p < 0,001$.

Pour l'ensemble de la population, on remarque certaines variations entre les niveaux d'aspiration des hommes et ceux des femmes. On observe, par exemple, une corrélation faible mais nette entre le sexe et les aspirations éducationnelles²⁰. Les hommes se destinent plus normalement que les femmes aux études supérieures²¹. Cette différence se répercute sur les revenus envisagés : la moyenne des revenus auxquels s'attendent les étudiants du postsecondaire est plus élevée que celle qu'imaginent les étudiantes²². Étrangement, ces différences pour l'occupation et pour le revenu ne se traduisent pas par une supériorité masculine des professions qui se dessinent à l'horizon. Les femmes et les hommes aspirent dans des proportions égales aux divers niveaux d'occupation. Les hommes et les femmes contemplent ainsi des occupations comparables mais les hommes prévoient souvent, d'une part, remplir leur tâche après avoir étudié plus longtemps et, d'autre part, bénéficier de rémunérations plus importantes. Si l'on ne prend que les francophones, la tendance reste la même, à peine plus marquée pour les aspirations éducationnelles²³, à peine moins marquée pour les aspirations salariales²⁴.

Indépendamment de la langue maternelle, donc, on observe une certaine différenciation des sexes. Mais cette différenciation, quoique évidente, ne renvoie pas à un univers parfaitement ségrégué. D'abord, les corrélations sont faibles, ce qui signifie qu'elles laissent inexplicée une importante variance, que, par conséquent, maintes femmes sont attirées vers les

20 Coefficient de Spearman = 0,38, $p < 0,001$.

21 U de Mann-Whitney = 29060,0, $z = -9,64$, $p < 0,001$.

22 homme-femme = -5,34, $p < 0,001$.

23 Coefficient de Spearman = 0,39, $p < 0,001$; U de Mann-Whitney = 4223,5, $z = -6,24$, $p < 0,001$.

24 homme-femme = -3,56, $p < 0,001$.

sommets et maints hommes vers les strates inférieures. Ensuite, on constate que les mesures d'association ou de différence sont encore plus faibles chez les francophones que chez les anglophones, ce qui veut dire que, dans la population d'expression française, la distinction entre les hommes et les femmes est encore moins prononcée qu'elle ne l'est dans la population anglophone, ce qui n'a rien pour surprendre quand on reconnaît que, chez les francophones, les femmes s'instruisent en plus grand nombre que les hommes, concrétisent plus régulièrement, réalisme féminin faisant loi, leurs projets de carrière.

LE NIVEAU D'ÉDUCATION

Les femmes francophones semblent plus habiles que les hommes francophones à matérialiser leurs aspirations, comme si elles arrivaient plus facilement à appréhender le champ des possibles, autant à s'ajuster à lui qu'à l'étendre. Les enquêtes qui ont analysé les ambitions à travers les années d'éducation ont déjà décrit ce phénomène : plus de femmes que d'hommes au fur et à mesure qu'on progresse dans le système d'éducation, modification des projets de vie. Il semble donc que les années d'étude aient un effet sur les ambitions, et surtout chez les femmes. Après le secondaire, toutefois, on n'observe pas, à ce chapitre, de réelles différences entre les hommes et les femmes.

La progression dans le système d'éducation ne réduit pas les aspirations éducationnelles, elle les accroît. On trouve, en effet, une faible tendance à l'élévation des projets d'études, au postsecondaire, aussi bien à l'université qu'au collège communautaire, au fur et à mesure que les étudiants et les étudiantes avancent dans leur programme. Si l'on jette un regard sur les aspirations occupationnelles, on n'observe pas de véritables tendances pour l'ensemble des étudiants et des étudiantes du postsecondaires. Les carrières auxquelles on se destine sont les mêmes indépendamment des niveaux d'éducation, et cette analyse vaut aussi bien pour le collège que pour l'université. Si l'on se penche sur les niveaux d'éducation, l'analyse dévoile qu'ils n'ont, eux non plus, aucune influence sur les revenus anticipés.

Le jeune, garçon ou fille, entre généralement ambitieux dans une institution postsecondaire et entretient ses rêves tout au long de ses études. L'inscription au collège ou à l'université stabilise les projets de carrière, comme si elle les matérialisait, comme si elle leur conférait par le fait même quelque concrétude, comme si elle était leur accomplissement latent, comme si elle pouvait même les relancer au fur et à mesure que l'étudiant ou l'étudiante découvre les possibilités de l'institution. Certes, bon nombre de jeunes franco-ontariens qui abandonnent leurs études autour de la dixième année scolaire, le font sans avoir modifié leurs rêves et, en ce sens, le système d'éducation n'a pas toujours pour effet d'atténuer l'ambition. Mais beaucoup de jeunes également transforment leurs projets avec les années. Dans la mesure où les études postsecondaires connaissent moins que les précédentes des cas de décrochage (l'échec n'étant pas l'abandon), dans la mesure aussi où les rêves paraissent là perdurer, on peut comprendre l'importance pour la société de conduire les jeunes au niveau du collège communautaire et de l'université.

CONCLUSION

Cette enquête est loin de pouvoir arriver à des affirmations éclatantes. Elle met au contraire en lumière la complexité de la situation de la jeunesse franco-ontarienne en ce qui concerne l'origine familiale des étudiants et des étudiantes du postsecondaire et en ce qui se rapporte à leurs aspirations.

D'une façon générale, ces données confirment les thèses de la reproduction des classes sociales mais non sans dévoiler l'immensité de tout ce que ces thèses n'expliquent pas : maintes personnes qui sont inscrites au collège ou à l'université n'appartiennent pas aux classes privilégiées et, à cet égard, les jeunes franco-ontariens illustrent avec éloquence la faiblesse de la théorie du déterminisme familial : s'ils s'inscrivent dans une moindre proportion que les anglophones au collège communautaire et à l'université, ceux qui le font appartiennent encore moins probablement que les anglophones aux classes sociales

supérieures. Les jeunes ontariens d'expression française s'avèrent ainsi à la fois semblables aux jeunes anglo-ontariens et différents : semblables, en ce que, pour chacune des deux populations, on trouve une corrélation significative mais faible entre le milieu d'origine et, d'une part, les études postsecondaires et, d'autre part, les aspirations; différents, parce que leur inscription dans les institutions postsecondaires est moins probable que celle des jeunes anglo-ontariens et parce que leurs aspirations tendent à être plus modérées que celles de jeunes du groupe majoritaire.

Entre les femmes et les hommes, la situation est encore à la fois similaire et dissemblable. Elle est similaire puisque les origines familiales tendent à être élevées pour les deux sexes; elle est dissemblable, d'un côté, parce que les femmes sont un peu moins nombreuses à appartenir aux classes sociales privilégiées, d'un autre côté, parce que leurs aspirations seront un peu plus modestes que celles des hommes. Elle est encore différente, enfin, parce que les domaines au sein desquels prendront forme les projets de carrière feront certaines différences selon le sexe.

L'effet de la classe est donc à la fois réel et indéfini. La spécificité ethnique est à la fois marquante et inopérante. Le sexe établit entre les personnes des distinctions et des similitudes. On dirait ainsi que l'ensemble des jeunes qui évoluent dans les institutions postsecondaires éprouvent les effets d'une société qui tend à uniformiser les comportements, sans jamais pour autant annuler les conditions de possibilité de leur spécificité.

Et ce sont ces conditions qui font que l'ambition, quelque grande qu'elle soit, tantôt poussera vers les sommets, tantôt extraira des champs de possibilités. Mais c'est cette massification des consciences qui rend si communément ambitieuse une population et c'est encore elle qui, indépendamment des caractéristiques d'une conscience collective particulière, homogénéise les réalisations des groupes ethniques et des groupes sexuels.

BIBLIOGRAPHIE

ANISEF, Paul and Norm Okihiro 1982 *Losers and Winners*, Toronto, Butterworths.

BERNARD, Roger (dir.) 1990 *Le déclin d'une culture. Recherche, analyse et bibliographie. Francophonie hors Québec, 1980-1989*, Ottawa, Fédération des jeunes Canadiens français, Vision d'avenir, Livre I.

BERNARD, Roger (dir.) 1991 *Un avenir incertain. Comportements linguistiques et conscience culturelle des jeunes Canadiens français*, Ottawa, Fédération des jeunes Canadiens français, Vision d'avenir, Livre III.

BLISHEN, Bernard R., CARROLL, William K. et MOORE, Catherine 1987 «The 1981 Socioeconomic Index for Occupations in Canada», *Revue canadienne de sociologie et d'anthropologie*, vol. 24, n. 4, pp. 465-488.

BOUDON, Raymond 1979 *L'inégalité des chances*, Paris, Armand Colin, Pluriel, [1973].

BOURDIEU, Pierre 1989 *La noblesse d'Etat : grandes écoles et esprit de corps*, Paris, Minuit.

BOURDIEU, Pierre et J.-C. Passeron 1964 *Les héritiers, les étudiants et leurs études*, Paris, Minuit.

BOURDIEU, Pierre et J.-C. Passeron 1970 *La Reproduction*, Paris, Minuit.

BRETON, Raymond 1972 *Social and Academic Factors in the Career Decisions of Canadian Youth*, Ottawa, Information Canada.

BRETON, R., W. Isajiw, W. Kalbach, and J. Reitz 1990 *Ethnic Identity and Equality : Varieties of Experience in a Canadian City*, Toronto, University of Toronto Press.

CHURCHILL, Stacy, Saeed Quazi et Normand Frenette 1985 *Education et besoins des Franco-Ontariens : Le diagnostic d'un système d'éducation*, vol. 1 et 2, Toronto, Conseil de l'éducation franco-ontarien.

DAGG, Anne Innis and Patricia J. Thompson 1988 *MisEducation : Women and Canadian Universities*, Toronto, Ontario Institute for Studies in Education.

DHAOUADI, Mahmoud 1988 «An Operational Analysis of the Phenomenon of other Underdevelopment in the Arab World and the Third World», *International Sociology*, vol. 3, n. 3, septembre, pp. 219-234.

DESCARRIES-BELANGER, Francine 1980 *L'école rose... et les cols roses*, Montréal, Editions coopératives Albert Saint-Martin/Centrale de l'enseignement du Québec, 1980

GAMBETTA, Diego 1987 *Were They Pushed or Did They Jump ? : Individual Decision Mechanisms in Education*, Cambridge, Cambridge University Press.

GASKELL, Jane 1987 a «Introduction», in Jane Gaskell and Arlene McLaren (eds.), *Women and Education : A Canadian Perspective*, Calgary, Detselig, pp. 5-19.

GASKELL, Jane 1987 b «Course enrollment in the high school : the perspective of working-class females», in Jane Gaskell and Arlene McLaren (eds.), *Women and Education : A Canadian Perspective*, Calgary, Detselig, pp. 151-170.

GUPPY, Neil, Doug Balson, and Susan Vellutini 1987 «Women and higher education in Canadian society», in Jane Gaskell, and Arlene McLaren (eds.), *Women and Education : A Canadian Perspective*, Calgary, Detselig, pp. 171-192.

GUPPY, Neil, Paulina D. Mikicich, and Ravi Pendakur 1984 «Changing patterns of educational inequality in Canada», *Canadian Journal of Sociology*, vol. 9, pp. 319-331.

HELLER, Monica 1988 *Le capital linguistique et les stratégies ethniques : l'école de langue française en milieu minoritaire*, Toronto, Centre de recherche en éducation franco-ontarienne.

HEROUX, G. 1985 *Rapport d'une enquête portant sur les besoins pour des services en langue française dans les collèges communautaires à Toronto*, Toronto, Centre communautaire francophone.

LACHAPELLE, Réjean 1989 «Evolution des groupes linguistiques et situation des langues officielles au Canada», *Tendances démolinguistiques et évolution des institutions canadiennes*, Ottawa, Secrétariat d'Etat du Canada, Commissariat aux langues officielles et l'Association d'études canadiennes, pp. 7-34.

LAFLAMME, Simon et Donald Dennie 1990 *L'ambition démesurée. Enquête sur les aspirations et les représentations des étudiants et des étudiantes francophones du Nord-Est de l'Ontario*, Sudbury, Institut franco-ontarien/Prise de parole, Collection universitaire, Séries Etudes.

LAFLAMME, Simon et Jacques Berger 1988 «Compétence linguistique et environnement social», *Revue canadienne des langues vivantes*, vol. 44, n. 4, pp. 619-638.

LAFLAMME, Simon et Jacques Berger 1993 «Autres considérations sur le rapport entre la compétence linguistique et l'environnement social», *Revue du Nouvel-Ontario*, nn. 13-14, pp. 133-154.

LAFORCE, Louise, Pierre Bélanger W., Pierre Roberge et Guy Rocher 1979 «Les aspirations scolaires au Québec et en Ontario : des observations des enquêtes A.S.O.P.E. et S.O.S.A.», *Les cahiers d'A.S.O.P.E.*, vol. 6.

LI, Peter 1988 *Ethnic Inequality in a Class Society*, Toronto, Wall and Thompson.

MOUGEON, Raymond 1984 «Le maintien du français et les jeunes Franco-Ontariens», *Langue et Société*, n. 13, pp. 17-20.

MOUGEON, Raymond et Edouard Beniak 1987 «Language contraction and linguistic change : The case of Welland French», in Nancy C. Dorian (ed.), *Investigating Obsolescence : Studies in Language Contraction and Death*, Cambridge, Cambridge University Press.

NOCK, D.A. 1983 «Education and the Correspondence principle», in J. Paul Grayson (ed.) *Introduction to Sociology : An Alternative Approach*, Toronto, Gage, pp. 345-371.

PORTER, M.R., J. Porter, and B.R. Blishen 1979 *Does Money Matter ? Prospects for Higher Education*, Toronto, Macmillan, [1973].

REITZ, Jeffrey G. 1980 *The Survival of Ethnic Groups*, Toronto, McGraw-Hill Ryerson.

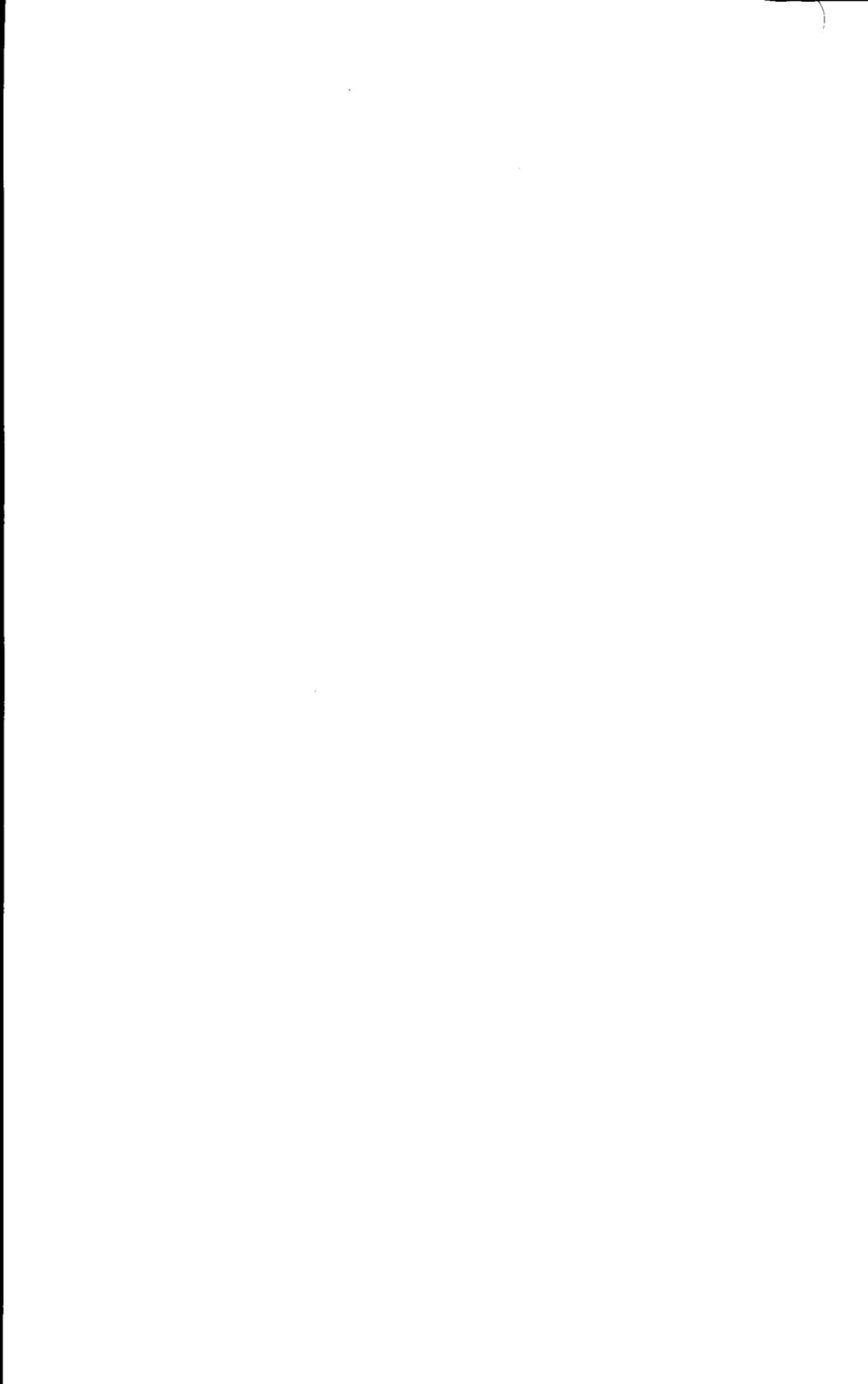
RUSSELL, Susan 1986 «The hidden curriculum of school : reproducing gender and class hierarchies», in Roberta Hamilton and Michele Barrett (eds.), *The Politics of Diversity*, Montreal, Book center, pp. 343-360.

SADKER, Myra Pollack and David Miller Sadker 1982 *Sex Equity Handbook for Schools*, New York, Longman.

STATISTIQUE CANADA 1981 *Classification type des professions*, Ottawa, Ministère des Approvisionnement et services, catalogue 12-565F, février.

TURRITTIN, Anton H., Paul Anisef, and Neil J. MacKinnon 1983 «Gender differences in educational achievement : a study of social inequality», *Canadian Journal of Sociology*, vol. 8, pp. 395-419.

Analyses critiques



Maurice Lamothe, *La chanson populaire ontarioise, 1970 - 1990.*, Le Nordir/Triptyque, 1994.

La chanson est une forme d'art qui est en relation très directe avec le public. Une analyse de la production dans le domaine de la chanson est toujours liée à une analyse de sa réception. Maurice Lamothe, dans sa revue de *La Chanson populaire ontarioise, 1970-1990*, a décidé de faire une analyse de cette chanson à partir de son milieu. Il adopte un point de vue sociologique.

Adopter une telle approche ne consiste pas seulement, comme une certaine conception de la sociologie pourrait le laisser croire, à faire des corrélations entre certaines œuvres et les caractéristiques du groupe dont sont issu(e)s leurs auteur(e)s (le niveau d'éducation, revenu...) mais à établir des liens à divers niveaux entre l'œuvre et son contexte social. Cette analyse peut suivre diverses voies. On peut songer, par exemple, aux analyses de texte de Northrop Frye (1970) qui fait ressortir les divers contextes concentriques qui s'étendent autour d'une œuvre. On peut penser à R. Escarpit (1958) qui considère l'œuvre comme un fait littéraire où la figure de l'auteur s'efface comme créatrice et devient l'enjeu de forces sociales; en particulier Escarpit insiste sur l'importance du *statut* d'une œuvre et il fait remarquer qu'on peut en distinguer deux réseaux de circulation : l'un « lettré », l'autre « populaire ». Goldman (1955) propose encore un autre type d'approche en situant les œuvres par rapport aux idées-forces supportées par un sujet historique collectif dans des conditions données. Ce type d'analyse dénote des relations qui n'atteignent pas les œuvres d'art de l'extérieur seulement, mais touchent à des dimensions plus constitutives.

Dans cette orientation qui veut faire ressortir des relations plus intimes entre l'œuvre d'art et les conditions sociales, l'approche de Bourdieu (1979, 1982, 1992) se présente comme très ambitieuse. Bourdieu n'essaie pas seulement de faire ressortir des mécanismes sociaux qui influencent l'apparition et la réception des œuvres, il veut faire ressortir les dynamiques qui agissent jusque dans la genèse même de l'œuvre, dans les

mythologies à l'origine de l'œuvre. Bourdieu veut dépasser l'opposition entre critique interne et critique externe dans l'analyse des œuvres pour présenter une analyse unifiée de ces deux sources d'explication. Pour ce faire il approfondit l'analyse du *champ culturel* d'où l'œuvre d'art émane. Comme Maurice Lamothe se réclame de Bourdieu, approfondissons un peu les éléments que celui-ci privilégie dans son analyse.

BOURDIEU ET LA PRODUCTION LITTÉRAIRE

- **Champ symbolique**

Schématiquement, on peut dire que Bourdieu propose de distinguer dans l'activité humaine des champs qui ont leur mode d'agir propre. Comme un de ces champs, on peut construire celui de la production artistique dont les activités peuvent être reliées pour former une unité analytique observable. Bourdieu propose que l'on peut étudier ce champ de la même manière que le champ économique a été étudié par l'approche marxiste.

On peut donc distinguer, dans le champ culturel, des producteurs, des consommateurs, des évaluations différentielles, des ressources exploitées, accumulées, échangées, consommées. Cette perspective présuppose une création, une inspiration, une réalisation qui garde son autonomie, son caractère propre. L'analyse sociologique se présente comme une analyse des conditions de possibilités d'émergence de l'œuvre.

- **Discours sur l'œuvre**

Une question importante a trait aux mécanismes d'évaluation et de consécration des œuvres comme réalisations artistiques de plus ou moins grande qualité. Les travaux de Bourdieu s'appliquent à montrer les subtilités impliquées dans la consécration d'un groupe *d'avant-gardistes* qui finissent par imposer leur définition de l'esthétique. À ce compte-là, l'étude de *L'Éducation sentimentale* de Flaubert, dans *Les règles de l'art*

est très révélatrice des méandres suivis par l'élaboration et la consécration de nouveaux critères de l'esthétique.

Cette démarche fait ressortir l'importance du discours sur l'œuvre comme partie de l'œuvre elle-même.

En sorte qu'il faut s'aveugler pour ne pas voir que le discours sur l'œuvre n'est pas un simple accompagnement, destiné à en favoriser l'appréhension et l'appréciation, mais un moment de la production de l'œuvre, de son sens et de sa valeur. (Bourdieu, 1977 : 42)

• **Légitimation**

L'œuvre d'art, la chanson dans notre cas, n'est pas complète sans sa réception, son appréciation. L'indicateur de cette réception est le discours sur l'œuvre. Le discours sur l'œuvre la situe aussi dans le champ culturel, lui confère une certaine réputation. En tant qu'elle crée cette réputation, Bourdieu parle de consécration ou de légitimation. Le discours accepté par certaines instances accorde une certaine reconnaissance à l'œuvre. La critique, elle-même plus ou moins reconnue par différents secteurs de la société, (contrôlée institutionnellement) donne une forme de légitimation à l'œuvre, lui reconnaît, lui accorde ou lui assure une certaine réputation.

Maurice Lamothe se situe complètement dans la logique de cette vision de la chanson dans son analyse. En le suivant, nous pouvons avoir une idée des gens en charge de la critique de la chanson, de la tribune d'où ils/elles parlent; nous pouvons en inventorier les conflits, les consensus et les modifications d'opinion. Je regrette seulement que toutes ses positions soient énoncées sans classement : on ne nous situe pas (peut-être parce que l'on suppose que c'est connu ?) LE DEVOIR, LA PRESSE, ou la réputation (institutionnelle) des critiques recensé(e)s.

• **Autonomie du *champ***

Le symbolique constitue un champ propre de l'activité humaine; il a ses lois de fonctionnement et son articulation

propre avec les autres champs. De même, à l'intérieur de ce champ, le domaine de l'art se constitue de façon autonome. Bien sûr, les mêmes remarques s'appliquent au champ de la chanson populaire. Ce terme de « champ » pour dénoter un ensemble d'activités reliées en une entité distinguable constitue un usage particulier de Bourdieu.

Maurice Lamothe utilise ce concept de façon régulière. Et cet usage maintient l'idée, à travers l'ouvrage, que la chanson populaire ontarioise a, en un sens réel, une autonomie propre qui fait l'objet de notre investigation.

Je crois cependant que le terme champ est parfois utilisé dans le volume de façon plus vague et il me semble que cette utilisation nuit à la compréhension de la dynamique centrale. Par exemple, quand on parle du champ culturel ontariois, (8) ou champ ontariois (12) on utilise le terme comme une analogie sans prétention analytique ce qui lui fait perdre son caractère de terme spécialisé à contenu très spécifique.

• Les biens culturels, le capital symbolique

Les produits culturels ont une valeur. Ce sont des biens plus ou moins bien évalués sur le marché des biens symboliques, ce que l'on peut déterminer par le discours sur l'œuvre et la légitimation qui en résulte. Les biens intellectuels, culturels ou esthétiques peuvent être aussi transformés en biens économiques, c'est ce qui fait dire qu'ils ont une double valeur, une valeur de signification et une valeur de marchandise.

Depuis plus d'un siècle, dans nos cultures, s'est développé un secteur symbolique qui se consacre à l'art pour l'art et qui considère l'indépendance des jeux économiques nécessaire à un développement autonome de l'art recherché pour lui-même. Ce mouvement a amené Bourdieu à distinguer dans la production artistique deux types de relations à l'économie. Bourdieu distingue donc deux sphères de production de biens symboliques : 1) la *sphère restreinte* qui représente l'art « d'avant-garde » concernée seulement de valeur esthétique et qui regarde la consécration économique comme résultat bien-

venu mais non recherché en soi et 2) la *sphère de grande production* qui recherche à satisfaire les goûts du plus grand public possible et obtient immédiatement une reconnaissance monnayable.

M. Lamothe utilise beaucoup ces distinctions pour classer son matériel. Il situe les auteur(e)s ontariois(es) étudié(e)s dans la sphère restreinte. Il parle souvent de valeur symbolique, de capital symbolique (v.g. 8, 79, 107, 144, 202) de dévalorisation symbolique (v.g. 136), d'utilisation de capital symbolique (v.g. 38) et de transformation de capital (v.g. 157). Il donne une liste de caractéristiques des deux sphères de production et utilise ces caractéristiques comme indicateurs d'appartenance à la sphère tout au long de l'ouvrage.

LE FOND DE L'OUVRAGE

Quand au fond, l'ouvrage fait surtout ressortir trois sortes de données : 1) la réception de la chanson ontarioise par la critique reconnue, 2) le milieu franco-ontarien comme source d'identité des artistes étudié(e)s et 3) les relations politiques du Québec avec les francophones hors-Québec à la période entourant le(s) débat(s) référendaire(s).

1. La critique artistique :

Essentiellement, l'étude de Maurice Lamothe relève le type de consécration que les chansonniers ontariois ont obtenu de la critique et du public. Sur ce plan il s'agit d'un travail remarquable. On ne peut certainement pas faire un inventaire plus complet des évaluations qui ont été faites du travail des artistes de la chanson ontarioise.

La division de cet inventaire entre les artistes de la *première vague*, celle des années 70, spécialement représentée par Robert Paquette, CANO et Garolou — et ceux/celles de la *deuxième vague*, celle des années 80, se justifie bien par le type de critique qui leur est adressée et le type de liens entretenu avec le public. L'étude de la *première vague* est particulièrement

fouillée. On ne parle de la *deuxième vague*, me semble-t-il, que pour en faire ressortir quelques différences avec la première.

L'exposé soutient que la critique qui agit comme évaluation et légitimation-consécration de la chanson ontarioise est la critique québécoise. C'est la critique québécoise qui décide de la place des chanteurs/chanteuses ontariois/es dans le champ de la chanson canadienne-française. Il s'agit d'une constatation. On aimerait savoir si c'est parce que le public québécois est plus nombreux; si c'est parce que la critique québécoise est mieux implantée; on n'apprend pas quelle est la source de son d'autorité.

Robert Paquette est placé un peu dans la lignée de Charlebois, CANO et Garolou sont dans le sillage de Beau Dommage et Harmonium. On ne saisit qu'intuitivement cependant la place de ces lignées dans le panthéon de la chanson française. Ce qui ressort le plus de la présentation c'est que la critique québécoise qui a remarqué les talents de Robert Paquette, CANO et Garolou leur a consacré une place de seconde zone. Elle les a toujours reconnus comme des artistes marginaux, étrangers aux grandes préoccupations d'identité québécoise et témoins d'une francophonie canadienne révolue. La critique québécoise reconnaît l'authenticité de leur témoignage, leur accorde beaucoup de crédit au niveau d'une création musicale qui s'approprie des rythmes américains mais ne se reconnaît pas dans des messages qui parfois parlent d'une identité qui tire une partie de son être de l'expérience de vie au Canada anglais ou qui s'adressent à leurs compatriotes anglophones.

La critique ontarienne, quant à elle, n'est mise à contribution qu'au plan de la légitimation de ces artistes comme témoins de la vie ontarioise. Les jugements mentionnés sont toujours apportés comme des entités discrètes et on ne fait aucun effort pour reconnaître l'autorité des critiques : tous les jugements semblent rapportés; il ne manque que le contexte.

La méthodologie utilisée ici est fastidieuse. On rapporte énormément de phrases énoncées par des critiques de la chanson mais toujours comme des instances détachées de jugement qui vaudraient, semble-t-il, par leur nombre. Les auteur(e)s de

critiques ne sont pas campé(e)s dans des visions du monde qui présenteraient des différences mais comme des gardien(ne)s d'un esthétisme qui ne semble pas discuté. Ce qu'on en sait, c'est la somme des énoncés qu'ils/elles ont avancés sur les chansonniers franco-ontariens. Beaucoup de jugements sont répétés souvent et on peut se demander si la répétition est un signe d'unanimité de la critique ou si cette répétition des citations ne déforme pas la place qu'elles avaient dans le texte original. Par exemple, Jacques Aubé et Nathalie Pétrowski (et Bruno Roy ?) ont parlé, à propos des artistes de la *première vague* ontarioise, de « faction d'artistes sans imagination » et de « faction d'artistes traditionnelle et conservatrice » (« et dépourvue d'inventivité ») : ces citations reviennent dix (10) fois entre les pages 45 et 51. Le mode d'exposé semble être de répéter des phrases pour marquer une impression; ces répétitions sont sans doute l'expression des jugements d'un(e) auteur(e); mais j'aurais préféré l'utilisation d'autres moyens pour rendre ces impressions.

2. Le milieu franco-ontarien

Le milieu franco-ontarien est amené comme source d'identité des artistes dont on revoit la production. Sur ce plan, on nous rappelle un certain nombre de remarques d'auteurs comme Roger Bernard, Pierre Savard, Simon Laflamme et Donald Dennie. On rappelle des éléments de la vitalité franco-ontarienne, la difficulté du contexte et les ambivalences des acteurs sociaux. Tout cela nous est servi par bribes, comme la critique artistique commentée plus haut.

Dans le domaine de l'identité ontarioise cependant, l'ouvrage nous apporte une contribution originale : une série d'entrevues avec des personnalités qui ont bien connu les artistes dont l'œuvre fait l'objet de l'analyse. Je dois dire que j'ai lu ces témoignages avec beaucoup d'avidité. Il me semble que l'on s'approche du centre de la création artistique quand on connaît mieux les préoccupations profondes des auteurs. Mais encore là, on en est resté à des observations fragmentaires et superficielles.

cielles. Par exemple, on a beaucoup de citations qui rapportent qu'André Paiement aurait produit des œuvres en anglais (comme Rachel Paiement) mais on ne va jamais jusqu'à un niveau qui rejoindrait la source de leur prise de position.

Les entrevues et les témoignages publiés m'ont beaucoup appris, mais j'ai été surtout déçu du traitement dont elles sont l'objet. J'ai été déçu parce que le centre d'attention a toujours été ramené à l'attachement à la langue, à la fidélité à la cause, à la vision du bilinguisme. Questions qui sont sans doute importantes, mais qui sont très peu détachées des motivations profondes des personnes.

La critique artistique ontarioise est beaucoup mise à contribution ici pour déterminer la valeur des artistes comme porte-parole de la communauté. Il s'agit toujours de fidélité à la cause. On fait beaucoup état des liens de la création avec l'ethnicité. Nous savons que les Ontariens/ées luttent pour leur survie, qu'ils/elles cherchent des porte-parole. Les citations nous font comprendre la difficulté des artistes qui sont dans la situation de parler pour leur « communauté », d'avoir l'approbation des leaders, d'être reconnus, à l'extérieur comme à l'intérieur de leur milieu, comme des porte-parole authentiques. Les témoignages insistent sur l'ampleur de la tâche et les hésitations à l'assumer : que les artistes ne veulent pas être entièrement définis par ce rôle de porte-parole. L'auteur insiste beaucoup sur les problèmes stratégiques reliés au fait d'être identifié à une cause et même, dans certains cas, à des débats politiques (par exemple, le débat référendaire!). La stratégie à laquelle on se réfère ici est celle du succès sur les marchés soit des biens symboliques, soit des biens économiques.

La dimension des ressources symboliques et de l'identité communautaire est traitée de façon beaucoup trop mécanique. J'aurais aimé une vision plus intime de l'engagement des artistes à différents niveaux dans leur création. Ceci aurait demandé une analyse de leur œuvre elle-même et de ses liens intimes avec le milieu. Les rappels du contexte, dans l'ouvrage de M. Lamothe, sont traités comme des informations extrinsèques aux œuvres.

Je trouve les discussions interminables sur la *prétendue* « trahison » de Robert Paquette assez fastidieuses. On a droit, j'ai l'impression, à toutes les déclarations qu'il a faites aux journalistes sur sa position vis-à-vis la francophonie ontarienne. Mais on n'apprend pas grand-chose dans ces déclarations. Il me semble qu'il est assez évident qu'il ne peut pas s'arroger les droits de parler comme seul interprète de la communauté, qu'il ne peut assumer cette responsabilité comme seul sens à sa vie, qu'il ne peut pas renier ses origines et sa culture et que donc cette relation ne peut être exprimée une fois pour toutes dans une entrevue; ces entrevues d'ailleurs, sont toujours données dans un contexte particulier. Les phrases citées devraient toujours être situées par rapport à l'auditoire visé plutôt que répétées sans relâche.

D'après cette étude, la critique franco-ontarienne a soutenu les artistes franco-ontarien(ne)s comme ses porte-parole et a toujours tenu à vérifier qu'ils/elles représentent *bien* la communauté! Il s'agit d'une critique très sympathique envers les auteur(e)s considéré(e)s.

3. La situation politique des Québécois et des Ontarois

La question de l'identité québécoise fait surface dans l'accueil des artistes ontariois(es). Toutes les remarques éparses sur cette question me semblent appropriées; l'impact de cette situation est difficile à évaluer.

Il me semble cependant que le développement autour de la *mutation* qu'a subie Robert Charlebois, et qui paraît pouvoir servir de modèle pour évaluer la carrière de Robert Paquette, veut nous donner des pistes de réflexion dans ce domaine. L'auteur, en effet, présente dès le début un long parallèle entre Robert Charlebois et Robert Paquette. La carrière de Charlebois a connu une mutation où l'artiste nationaliste *engagé* est devenu un homme d'affaire. La critique a eu de la difficulté à apprécier cette mutation. Robert Paquette semble avoir eu un cheminement analogue d'ouverture. Après avoir présenté une image

« ethnique », il a modifié ses horizons et ainsi distancé son public.

Le sens de cette longue comparaison cependant ne m'a pas paru très clair. Elle peut vouloir faire ressortir la place de la critique dans l'œuvre, l'autonomie du créateur par rapport à son public, la place de la réception du public dans la poussée créatrice... L'histoire de cet exemple nous donne une idée de la complexité des questions de dynamisme créateur, de la quantité de facteurs impliqués, mais aussi du flou de la méthode de l'auteur qui choisit de rapporter des jugements sans nous indiquer vraiment ce qu'il veut nous faire voir dans les relations qu'il établit. Nous retenons que le fait que la période étudiée a vu deux *référendums*, qu'elle se situe à un moment où les questions d'identité et d'orientation nationales sont vivement débattues a une influence énorme sur la production de la chanson et on peut dire que cette situation est rappelée abondamment dans les commentaires rapportés par l'auteur.

EN RÉSUMÉ

En somme, on peut dire que nous avons un inventaire extraordinaire des écrits et jugements sur la chanson ontarioise.

Le vocabulaire de Bourdieu sert à démarquer certaines dimensions du domaine de la chanson ontarioise. Les artistes étudié(e)s (Paquette, membres de CANO et de Garolou) sont situé(e)s dans la sphère production restreinte, ils/elles peuvent s'appuyer sur une communauté vivante bien que minoritaire. On a aussi une présentation des réseaux de distribution de leurs produits.

Aucun effort n'est fait, cependant pour justifier le classement des données dans les catégories choisies, ni pour démontrer que l'articulation logique des éléments du cadre correspond à un déroulement dans les phénomènes. On assume comme des évidences les relations postulées de telle sorte que nous sommes toujours incertain(e)s de la position exacte prise par l'auteur et de la valeur de la démonstration.

La critique la plus sérieuse que je ferais à cette présentation, c'est que l'ambition de Bourdieu d'utiliser les dimensions sociales de l'activité artistique, plus en pénétrer l'essence profonde, n'a certainement pas été réalisée. On n'a pas l'impression que l'analyse proposée éclaire le message transmis par la chanson ontarioise. On n'a nulle part une analyse des œuvres elles-mêmes. On n'a que des références à des thèmes développés dans certaines chansons (la situation minoritaire, la fierté de son identité...) et les quelques chansons qui sont transcrites en entier ne sont analysées que superficiellement, et, encore, sans référence même à la place qu'elles tiennent dans l'ensemble de la production de l'auteur(e).

On a une mine de renseignements; un ensemble de catégories qui servent à rappeler la force du public et de l'organisation du marché dans le succès des artistes. On a des itinéraires retracés dans les grandes lignes. Des jugements sur la société ontarioise tirés de Roger Bernard, Simon Laflamme, et de façon encore partielle des jugements sur la dynamique culturelle au Québec où on semble trouver une unanimité dont on ne sait si elle ressort du choix des citations ou de la cohérence de la critique elle-même.

Il nous manque ce que Bourdieu voulait rejoindre par l'élaboration de sa méthodologie, rejoindre un peu la dynamique de la création artistique dans ses ressorts profonds et rendre compte de la place des arts dans la société. On connaît mieux le milieu de la création de la chanson ontarioise mais on en reste à une connaissance très extérieure et fragmentée.

Jean Lapointe

BIBLIOGRAPHIE

Bourdieu, Pierre 1977 « La production de la croyance : contribution à une économie des biens symboliques », *Actes de la recherche en sciences sociales*. 13, février.

Bourdieu, Pierre 1979 *La Distinction. Critique sociale du jugement*. Paris : Minuit.

Bourdieu, Pierre 1982 *Ce que parler veut dire. L'économie des échanges linguistiques*. Paris : Fayard.

Bourdieu, Pierre 1992 *Les Règles de l'art. Genèse et structure du champ littéraire*. Paris : Seuil.

Bourdieu, Pierre et Jean-Claude Passeron 1964 *Les Héritiers*. Paris : Minuit.

Bourdieu, Pierre et Jean-Claude Passeron 1970 *La Reproduction*. Paris : Minuit.

Escarpit, Robert 1958 *Sociologie de la littérature*. Paris : PUF.

Frye, Northrop 1970 « The Critical Path : an essay on the social context of literary criticism », *Daedalus*, vol. 99 2, pp 268-342.

Goldmann, Lucien. 1955 *Le Dieu caché. Étude sur la vision tragique dans les « Pensées » de Pascal et dans le théâtre de Racine*. Paris : Gallimard.

Reuter, Yves. 1981 « Le champ littéraire : textes et institutions », *Pratiques*, 32, décembre.

***Le chien* de Jean Marc Dalpé : réception critique**

L'intégration des littératures dites de l'exiguïté à l'histoire littéraire se heurte à ce que François Paré identifie à juste titre comme la « douloureuse nécessité de l'Autre ». (Paré, 1992:69). La mise à jour du caractère élitiste, bourgeois, sexiste, voire chauvin du processus de canonisation propre aux littératures hégémoniques renforce la nécessité d'un glissement idéologique de l'étude des « grands auteurs », du « génie national », ou de « l'homme et l'oeuvre » vers une histoire littéraire plus sensible aux particularités des conditions de production des textes. En apparence banale, cette réorientation de l'histoire littéraire entraîne la récusation du postulat d'immanence, « naturellement » attribuée aux discours dominants, au profit de l'historisation de ce processus. Lucie Robert décrit ainsi les enjeux liés à un tel renouvellement du phénomène littéraire : « L'histoire littéraire est donc partie prenante d'une histoire intellectuelle intégrée à une histoire des mentalités, comprise dans une histoire sociale qui est elle-même partie d'une histoire générale. » (Robert, 1992 : 234).

Ma réflexion s'inspire de cette définition dans la mesure où elle situe la « fortune d'un auteur » dans un texte et dans les relations de celui-ci aux champs, littéraire et social, qui l'historisent. Le texte choisi est *Le Chien* de Jean Marc Dalpé, oeuvre dramatique publiée par les Éditions Prise de Parole en 1987. Dans les limites de cet article, j'entends privilégier la réception critique de ce texte et de sa représentation scénique par le biais d'une étude comparative des comptes rendus et articles, entendus comme métadiscours d'intégration à l'institution littéraire, publiés sur *Le Chien* et ce, respectivement en Ontario français, au Canada anglais et au Québec. L'objectif de ma démarche est de rendre compte des rapports d'altérité qui émanent de la confrontation entre une manifestation littéraire de l'exiguïté et son enracinement dans ce qu'il est convenu d'appeler la norme.

Dans un premier temps, il serait opportun de rappeler les principales étapes du procès de l'exiguïté qu'incarne *Le Chien*.

La première intervention sociale du *Chien* a lieu à Québec, le 3 septembre 1987, dans le cadre du sommet sur la francophonie où, pour l'occasion, la pièce est l'objet d'une lecture publique. Quelques semaines plus tard, les Éditions Prise de Parole publie le texte de la pièce. Du 23 au 27 février 1988, le Théâtre du Nouvel-Ontario présente la création sur scène du *Chien*, quelques jours à peine avant que Jean Marc Dalpé ne se voie officiellement attribuer le Prix de la Gouverneure Générale du Canada. Du 3 au 26 mars 1988, la Salle Fred-Barry célèbre l'entrée montréalaise de la pièce qui poursuit sa route vers le Centre National des Arts d'Ottawa du 7 au 9 avril. C'est au Factory Lab Theatre de Toronto qu'est créée la version anglaise du *Chien*, qu'on y présente du 17 novembre au 4 décembre 1988. Une semaine plus tard, cette version, anglaise donc, est soumise au CINARS (Commerce International des Arts de la Scène) qui a lieu à la salle Maisonneuve de la Place des Arts. En juin 1989, *Le Chien* vit sa troisième première montréalaise dans le cadre du Festival de théâtre des Amériques où, appellation oblige, on y présente en alternance les versions originale et anglaise. *Le Chien* passe ensuite par Limoges avant d'effectuer un retour triomphal au Grand Théâtre de Sudbury où, un soir d'octobre 1989, plus de 900 spectateurs expient collectivement leur faute d'avoir raté la création de ce fleuron du répertoire ontariois deux ans plus tôt¹.

Ces données historiques sur le parcours institutionnel du *Chien* témoignent d'une diffusion théâtrale sans précédent dans la dramaturgie franco-ontarienne et, par voie de conséquence, d'un discours critique d'accompagnement non moins significatif. Si, comme l'écrit Jacques Dubois, la critique a comme fonction de verser « dans une position conservatrice qui consiste soit à ne pas comprendre et à rejeter, soit à récupérer les produits culturels en les alignant sur les normes établies » (Dubois, 1986:

¹ Soulignons qu'à sa création sudburoise dans la caverne de Science-Nord, le *Chien* avait attiré quelque 300 spectateurs en 5 représentations.

95), que nous apprennent les comptes rendus et analyses critiques publiés sur *Le Chien* ?

Ontario français : naissance d'une croyance

Dans le contexte ontariois, le discours critique s'investit dans la production d'une croyance dont les liens de solidarité entre Jean Marc Dalpé, son texte et la communauté franco-ontarienne fondent la pertinence. Au-delà des formules ostentatoires telles « Une pièce magnifique. La meilleure pièce franco-ontarienne à ce jour depuis celles d'André Paiement » (Fortier, 1987 : 40), « la littérature franco-ontarienne vient de donner une des ses plus grandes oeuvres » (Renaud, 1988 : 11), « une production de grande classe » (Bélanger, 1989 : 218), ou les évocations, d'ailleurs jamais approfondies, de parenté entre Dalpé, Tremblay, Steinbeck, Shepard et autres dramaturges d'envergure, c'est l'image de fidélité entre l'auteur, l'oeuvre et leurs origines franco-ontariennes qui tient lieu de parole collective aux yeux des critiques.

En effet, ce concert d'éloges se double d'une célébration identitaire fortement axée sur l'inviolabilité de valeurs à la fois communes et distinctes. Pour un, Normand Renaud perçoit dans l'oeuvre de Dalpé « une intuition pénétrante du mystère de l'identité franco-ontarienne » et, plus loin, « le texte qui va le plus loin dans l'exploration de l'énigme de notre décadence et de notre survivance ». (Renaud, 1988 : 11). Interviennent dans cette sacralisation de l'oeuvre le spectre de l'assimilation, la rupture du vouloir-être collectif du début du siècle, la folie de la colonisation du Nord, la violence autodénigrante, l'exil formateur, la faiblesse culpabilisante, l'absence d'idéal, le désespoir, bref, une surenchère de la thématique traditionnelle de l'aliénation culturelle. A l'appui de cette reconnaissance collective, André Fortier évoque, pour sa part, l'image sécurisante d'une « langue très belle, parce que très vraie, une langue populaire, telle que Dalpé sait qu'on la parle ». (Fortier, 1987:40). Pour André Girouard, il importe « d'ajouter que

l'oeuvre est très bien écrite : au niveau du style, et au niveau de la structure ». (Girouard, 1988 : 2).

Les écrits plus analytiques sur *Le Chien* ne s'écartent guère de ce dualisme entre un faire-croire endémique de misère humaine et l'expression de valeurs franco-ontariennes profondes. Privilégiant les aspects formels du *Chien*, Mariel O'Neill-Karch décrit comment :

les nombreux signes textuels de l'espace se traduisent par d'autres signes, ceux de l'espace réel de la scène dont fait partie le décor (espace scénique) et ceux de l'espace créé par les comédiens, la metteure en scène (espace ludique) et le musicien (espace sonore) qui, ensemble, permettent d'accéder à l'espace dramatique. (O'Neill-Karch, 1992 : 140).

Cette analyse combinatoire réaffirme la prégnance de l'isolement, de la confrontation père-fils, de l'incommunicabilité, de la haine, de la violence, de la nature hostile, du présage de la mort, signes de maturation du théâtre franco-ontarien qui, selon l'auteure, « s'insère dans la tradition réalistico-poétique-en-blue-jeans du cinéma et du théâtre de John Steinbeck et de Sam Shepard ». (O'Neill-Karch, 1992 : 154).

Plus philosophique, l'argumentation de Pierre Pelletier puise à la source d'une question : « Pourquoi *Le Chien* nous émeut-il ? » Sur la foi de penseurs tels Dufrenne, Goldmann, Lukacs et Baudrillard, l'auteur identifie l'unicité de l'émotion à une homologie entre une « vision du monde » exemplaire des groupes minoritaires et sa transposition esthétique dans *Le Chien*. Privé d'avenir, ce mirage récupérerait « l'univers des laissés-pour-compte, des oubliés, des dépossédés de la terre, des êtres humains enchaînés à des discours qui les vouent au néant, au vide social. C'est l'univers des minoritaires du monde ». (Pelletier, 1994 : 24).

À la lumière des articles répertoriés, *Le Chien* apparaît comme texte fondateur d'une tradition dramatique à laquelle semble souscrire une communauté qui, par les biais d'un « nous » ou d'un « on », investit l'un des siens du mandat de représenter ses valeurs les plus distinctives. L'adéquation entre Jean Marc Dalpé, *Le Chien* et la société franco-ontarienne suggère une

indiscutable convergence de liens identitaires : « on » s'y reconnaît. Mais, pour l'observateur externe, cette consécration peut avoir quelque chose de suspect; comment distinguer, dans le contexte d'une culture de l'exiguïté, l'engagement hyperbolique de la critique et la valeur littéraire éprouvée d'un texte, surtout lorsque l'Un croit y reconnaître le ferment idéologique de sa collectivité ? L'unanimité de la réception critique ontarioise du *Chien* témoigne ainsi de la naissance d'une croyance, certes, mais également, du silence critique de l'Autre québécois. L'heure de la confrontation a sonné. Jean Marc Dalpé le sait mieux que quiconque.

Québec français : une autre fiction

Deux cycles déterminent la réception québécoise du *Chien* et de son auteur : ceux d'avant et d'après l'attribution du Prix de la Gouverneure Générale. Entre les deux moments, *Le Chien* entreprend une carrière torontoise en anglais qu'il poursuivra à Montréal quelque temps après.

Le premier cycle québécois donne lieu à des commentaires élogieux, particulièrement en ce qui concerne la mise en scène de Brigitte Haentjens, le jeu des comédiens et le caractère poignant du drame. Aux yeux d'Alain Pontaut du *Devoir*, c'est même l'intense vérité du propos qui empêche de « juger un peu ancienne cette esthétique théâtrale de l'effet direct ou de la tranche de vie quasi photographique, du réalisme sans transposition ». (Pontaut, 7 mars 1988). Les seules écorchures notoires proviennent des *Cahiers de théâtre Jeu* où Carole Fréchette évoque « l'agacement provoqué par la désagréable impression de déjà vu » que lui inspirent les liens de parenté avec une certaine tradition du théâtre américain, d'une part, et le passage du monologue du grand-père qui, selon elle, « constitue une des parties les plus faibles du texte ». (Fréchette, 1988 :143).

Au contraire, dès la première lecture publique du *Chien* d'automne 1987, à l'Implanthéâtre de Québec, c'est une attitude de sympathie (d'aucuns diraient complaisance, voire condescendance) qui accueille cette production. Le phénomène est tel

qu'il soutire une prise de conscience révélatrice : « oui, il n'est pas forcé que la dramaturgie francophone d'Amérique de qualité s'arrête à quelques Québécois et à Antonine Maillet », avant de conclure que *Le Chien* représente une « écriture dramatique qui nous prolonge, nous, Québécois ». (St-Hilaire, 4 septembre 1987). Qu'en est-il de ce « nous » ? Le critique ne s'attarde pas à le définir, comme s'il allait de soi. Philip Wickham témoigne en partie de l'universalité donnée de ce « nous » quand il écrit : « Cela n'a pas le côté majestueux d'une tragédie grecque mais son essence y est bel et bien présente ». (Wickham, 1988 : 23). Pour Jean Beaunoyer, il ne fait aucun doute qu'une telle violence « eut été impensable au Québec et ne pouvait se situer que dans un village, un trou du nord de l'Ontario ». (Beaunoyer, 20 mars 1988). Même son de cloche chez René Brisebois, de l'hebdomadaire « Voir : En se proclamant longtemps le nombril de la francophonie nord-américaine, le Québec n'a pas toujours été ouvert aux francophones hors Québec ». (Brisebois, 3-9 mars 1988). Sincérité, ouverture, aveux d'ignorance ou de faute culturelle, à une époque où le Québec est en mal de jeunes dramaturges de souche qui suivraient les traces des Chaurette, Dubois, Bouchard, Laberge, ces commentaires oscillent entre le malaise et la récupération. Enfin, c'est sans doute Carole Fréchette qui manifeste la distance critique la plus crédible quand elle affirme :

On ne peut que souhaiter une suite à cette prise de parole, en espérant que le meurtre du père, accompli dans *Le Chien*, soit libérateur et que soit enterré, en même temps que le père, le drame familial, pour qu'ainsi le champ soit laissé libre à une dramaturgie renouvelée, ouverte sur le monde. (Fréchette, 1988:143).

Au cours du Festival de Théâtre des Amériques, en juin 1989, le tout Montréal théâtral attendait de pied ferme le lauréat de la Gouverneure générale dont on avait, somme toute, goûté l'oeuvre primée. Aussi, était-il devenu nécessaire d'en savoir plus long sur ce phénomène franco-ontarien. Rançon de la gloire, ce sont les entrevues avec Jean Marc Dalpé qui caractérisent le deuxième cycle québécois du *Chien*. D'entrée de jeu,

Jean Beaunoyer soulage son lectorat : « Jean Marc Dalpé ne ressemble en rien au dramaturge torturé par son écriture. On dirait presque un étudiant du HEC qui vient d'acheter ses premiers REER ». (Beaunoyer, 1989 : D5). Photo à l'appui, on voit un jeune homme à chemise à carreaux, à la tenue soignée et en pleine explication, ne correspondant en rien au ténébreux cliché de l'artiste créateur. Le ton manifestement blagueur du portrait annonce une découverte fondamentale pour le journaliste :

Et j'ai appris bien des choses parce qu'on a aucune espèce d'idée de ce qui peut se passer dans la tête d'un jeune dramaturge de Sudbury... La métropole pour nous c'est Londres, Paris, New York, pour eux c'est d'abord Montréal. (Beaunoyer, 1989 : D5)

Retour en force des « on » et « nous » québécois immanents, l'attitude du journaliste n'est pas sans évoquer un mélange ambivalent de sincérité polie et d'altérité triomphante. Presque 20 ans après les premières manifestations d'ébullition culturelle de l'Ontario français, la seule posture qui s'offre à Jean Marc Dalpé, en tant que leader culturel franco-ontarien projeté dans l'altérité québécoise, consiste à réaffirmer aux lecteurs de *La Presse* la vitalité, voire l'existence, d'une vie artistique hors Québec, plus précisément en Ontario. Régional, le théâtre de Dalpé ?, celui-ci répond : « Molière parlait de chez lui. C'est dans le particulier qu'on rejoint tout le monde pas dans le nowhere universel ». Réaction du journaliste : « Vigneault, un Québécois, a déjà dit ça aussi ». (Beaunoyer, 1989 : D5). Entre théâtre franco-ontarien et théâtre tout court, ainsi se dresse l'arbitraire de l'Autre, avec ses écarts, ses droits d'entrée, son pouvoir de nommer.

Canada anglais : un nouvel acte d'union ?

Au risque d'invoquer un truisme, la réception canadienne-anglaise, torontoise et montréalaise, oriente le procès du *Chien* vers d'autres enjeux. Paradoxalement, c'est d'un journaliste d'expression française qu'émanent les premières manifestations de cet écart. Pour Léo Beaulieu, de l'*Express*, hebdomadaire de la communauté française torontoise, la

présentation en anglais de la pièce au Factory Theatre représente une épreuve cruciale : « toucher le public anglophone, donc de passer du théâtre minoritaire au théâtre tout court ». (Beaulieu, 1988:9). Voix discordante au repli festif franco-ontarien, Beaulieu projette le succès anticipé de la version anglaise dans un rapprochement entre les cultures et, plus encore, dans l'idée d'un développement du marché ontarien pour le théâtre franco-ontarien : « Après tout, le marché ontarien n'est-il pas la solution tant recherchée pour le financement des arts en Ontario français? » (Beaulieu, 1988 : 9)

L'élan d'optimisme du journaliste ne résiste toutefois pas à l'épreuve de la réception de cet Autre qui reconnaît sensiblement au *Chien* les mêmes qualités esthétiques que l'Autre québécois. Au-delà de grossières erreurs tels le « Quebec writer Jean Marc Dalpe » ou le « Theatre du Nouvel-Ontario company of five Montreal actors », Bob Pennington, du *Sunday Sun* de Toronto, explique que Jean Marc Dalpe :

remains with the potential to be a highly original playwright of international stature if he drops non-linear narrative and attempts a more traditional style. This is infinitely more difficult to deliver, though promising a greater financial reward. (Pennington, 1988 : 86)

L'avenir économique du théâtre franco-ontarien ne passerait ainsi par l'Ontario qu'au prix de quelque ponction, de quelque exil.

Pour Jon Kaplan, le texte de Dalpé incarne une problématique commune dans le théâtre canadien, mais il se surprend toutefois du fait que : « Dalpe's characters are unusual in that they are Franco-Ontarian, caught up in the dream of the land yet disillusioned by the consequences of the dream » ; plus loin, on peut lire : « The imagery resonates for all French Canadians. It's the evolution, first, of the dream of the land, and the fall of rural Quebec, which has produced a new generation-both uneasy and violent ». (Kaplan, 10 novembre 1988). Ce journaliste a-t-il seulement lu ou vu *Le Chien* ?

Plus nuancée, la réception montréalaise se montre sensible à l'authenticité du *Chien*. Pat Donnelly, du journal *The Gazette*, écrit : « It's refreshing to hear a bright new theatrical

voice like that of Jean Marc Dalpe crying out from the wilderness of Sudbury, Ont.-in French ». (Donnelly, 1988 : D-2). En entrevue dans le même journal, Dalpé est perçu comme « a laidback kind of guy, who speaks English fluently » et qui contrôlerait ses émotions, si on s'en tient au commentaire suivant de Mark Abley : « The aggressiveness that smoulders in the text of *Le Chien* is absent from Dalpé in person ». En lieu d'un « nous » ou d'un « on » de la presse d'expression française, c'est dans le contexte d'un « here » que Jean Marc Dalpé livre son message culturel sur la vitalité de l'expérience franco-ontarienne : « In spite of his move here, he continues to think of Franco-Ontarians as his first audience. The cadences of their speech ring through all of his writings ». (Abley, 1989 : 21).

CONCLUSION

Au terme de cette lecture de la réception critique du *Chien*, à la fois comme texte littéraire et représentation scénique, deux conclusions s'imposent. La première réaffirme l'idée que le texte littéraire, perçu comme intervention dans le discours social plus large, s'intègre à l'histoire selon deux modèles complémentaires : d'une part, comme enracinement dans une norme, tel que reflété par les diverses comparaisons à d'autres dramaturges dans le cas de Dalpé; d'autre part, comme usage particulier, potentiellement déviant de cette norme, incarné par le statut franco-ontarien reconnu au texte et à son auteur. La deuxième atteste l'efficacité des mécanismes d'exclusion exploités par l'altérité dans sa défense d'un ordre symbolique, comme en témoigne le procès de la culture franco-ontarienne engendrée par les succès du *Chien*. À la célébration identitaire ayant entouré la création de la pièce, dominante dans la réception critique en Ontario français, succède une forme ambiguë de sympathie, fruit d'un intérêt tout romantique pour la marginalité et l'étrangeté, source d'une folklorisation certaine de la culture franco-ontarienne, commune aux réceptions canadienne-anglaise et québécoise.

Véhicule d'espoirs de reconnaissance culturelle et collective aux yeux de l'Ontario français, Jean Marc Dalpé se voit réduit, bien malgré lui, à symboliser la résistance d'une minorité. Venu parler théâtre aux élites anglophones et québécoises, on l'a fait parler, au nom de tous, de quelque miracle franco-ontarien. C'est peut-être ainsi, comme l'écrit François Paré, que l'institution dominante « s'assure qu'aucun discours de l'exiguïté ne viendra contester l'exclusivité du discours dominant lui-même sur la pensée universelle et sur l'institution de ce qu'elle appelle, mine de rien, la Littérature ». (Paré, 1992 : 150)

Louis Bélanger

REFERENCES

- Abley, M. (1989) : Ontario theatre's French voice, in *The Gazette*, 23 mai : 16.
- Beaulieu, L. (1988) : Le Chien : un Pit-Bull franco-ontarien, in *L'Express de Toronto*, 15-21 novembre : 9.
- Beauoyer, J. (1988) : Le Chien de Dalpé : décapant jusqu'à l'os, in *La Presse*, 20 mars : C2.
- ___(1989) : Jean-Marc Dalpé : un dramaturge ontarien qui se défend avec son théâtre français, in *La Presse*, 3 juin : E6.
- Bélanger, L. (1989) : Le Chien, revu et consacré, in *Revue du Nouvel-Ontario*. Sudbury : L'Institut franco-ontarien, 11 : 217-219.
- Brisebois, R. (1988) : L'amour en laisse, in *Voir*, 2(14) : 12.
- Donnelly, P. (1988) : Franco-ontarian play echoes Tremblay, 5 mars : D2.
- Dubois, J.(1986) : *L'institution de la littérature*. Brussels : Labor/Nathan, 189p.
- Fortier, A. (1987) : Tissu riche en sentiments durs, mais vrais, in *Liaison*, 45: 40-41.
- Fréchette, C. (1988) : Le Chien, in *Jeu*, 48 : 141-143.

Girouard, A. (1988) : Je veux en finir une fois pour toutes (Jay), in *Le Voyageur*, 17 février : 1-2.

___(1988) : Il faut en finir une fois pour toutes..., in *Le Voyageur*, 2 mars : 11.

Kaplan, J. (1988) : Defining a drama by human emotion, in *Now*, 10 novembre : 38.

O'Neill-Karch, M. (1992) : *Le théâtre franco-ontarien. Espaces ludiques*. Ottawa : L'Interligne, 185p.

Pelletier, P. (1994) : Pourquoi Le Chien nous émeut-il ?, in *Liaison*, 76 : 20-30.

Pennington, B. (1988) : Searing performances, in *The Sunday Sun*, 20 novembre : 86.

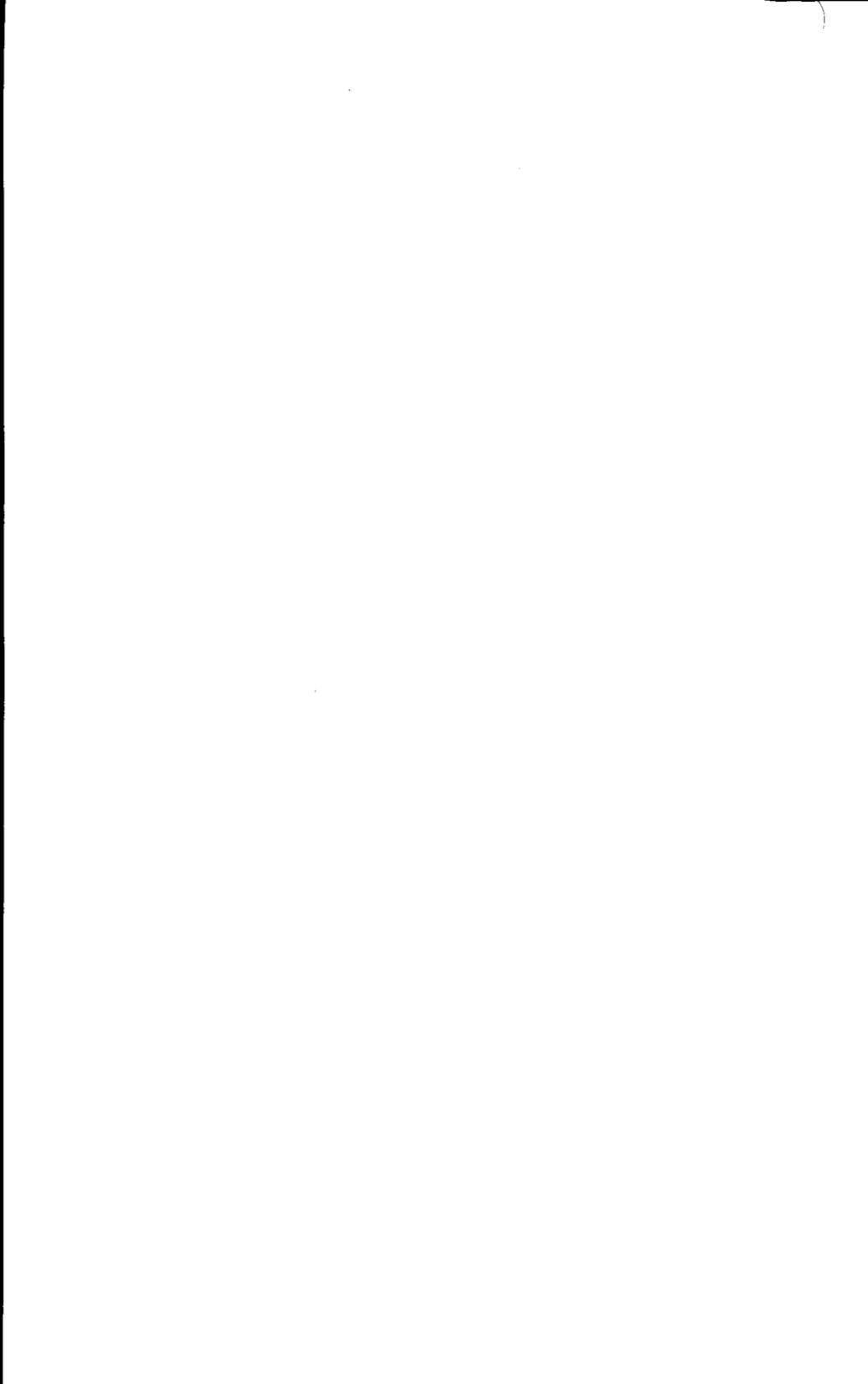
Pontaut, A. (1988) : Le Chien : un jeune auteur d'une grande force, in *Le Devoir*, 7 mars : 9.

Renaud, N. (1988) : Le Chien monté par le T.N.O. : une production remarquable, in *L'Original déchainé*, 1er mars : 10-11.

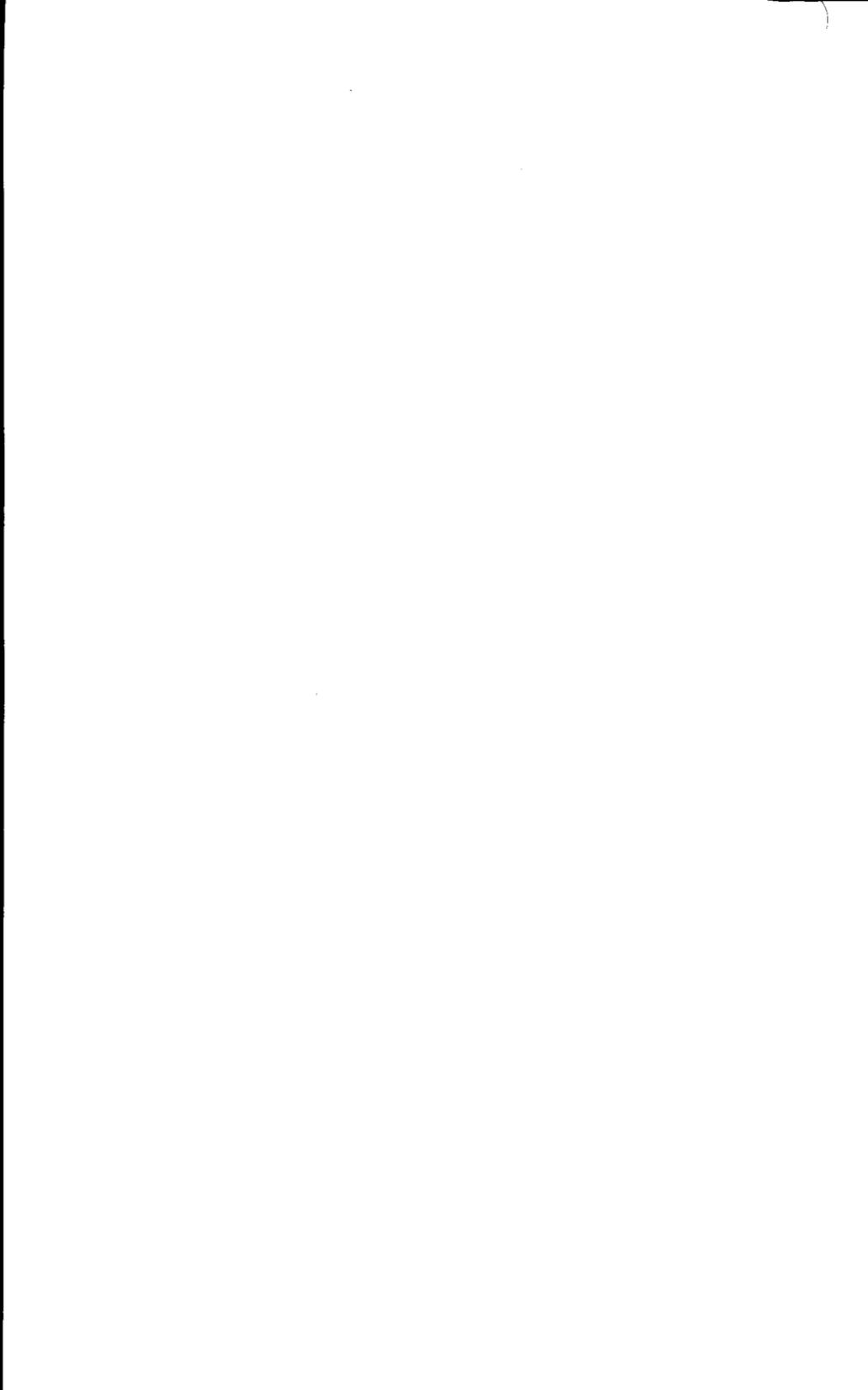
Robert, L. (1992) : L'inscription d'un héritage littéraire québécois dans le roman des années quatre-vingt, in *Le roman québécois depuis 1960. Méthodes et analyses*. Québec : Presses de l'Université Laval : 229-248.

Saint-Hilaire, J. (1987) : Le Chien de Dalpé : un bon vent venu de l'ouest, in *Le Soleil*, 4 septembre : C1.

Wickham, P. (1988) : Le Chien : le meilleur ennemi de l'homme, in *Continuum*, 14 mars : 23.



Compte rendu



Bâtir sur le roc : De l'ACFÉO à l'ACFO du Grand Sudbury (1910-1987) Guy Gaudreau, directeur, avec Michel Bock, Pierre Ouellette, Julie Lafrenière et Jacques Taillefer.

Le sillage laissé sur trois quarts de siècle par deux grandes organisations franco-ontariennes dans la région, l'Association canadienne-française d'éducation de l'Ontario puis l'Association canadienne-française de l'Ontario, a fasciné cinq jeunes historiens. Leur enthousiasme à assembler et comprendre l'essentiel d'archives, de dossiers et de témoignages les a conduits à croiser dans les nostalgies d'un passé souvent dur et sur lequel peu à peu il a été bâti.

L'ancre se lève par une préface où Gaétan Gervais contraste la situation ténue des Canadiens-français de l'Ontario en 1912 et les espoirs créés par la nouvelle attitude des gouvernements de l'Ontario rendant obligatoires en 1986 les services en français. Son explication est essentiellement idéologique et volontariste.

L'introduction de Guy Gaudreau révèle des difficultés bien connues des chercheurs qui affrontent des sujets neufs. En particulier après 1927 leur parcours était devenu solitaire : pas de périodisation antérieure, du moins pour Sudbury; une incertitude sur l'information à rassembler. Maintenant, grâce à la recherche et à la réflexion de Guy Gaudreau et de son équipe, le livre de référence sur ces deux groupes d'intérêt, l'ACFÉO et l'ACFO, existe.

Guy Gaudreau pointe que l'histoire des Canadiens-français telle qu'elle fut vécue en Outaouais ou au Manitoba n'est pas nécessairement celle des Canadiens-français du Nord de l'Ontario. Cela apparaît immédiatement dans les luttes scolaires moins rudes dans la région du grand Sudbury.

Jacques Taillefer présente l'ACFÉO dans cette région. Fondée en 1910 pour défendre l'enseignement du français, cette organisation à l'échelle provinciale se trouva avoir répondu à sa tâche lorsque le gouvernement de Queen's Park opta en 1927, non pour abolir, mais pour négliger l'emploi du Règlement 17.

J. Taillefer décrit les statuts et les finances de l'ACFÉO et en montre les hommes qui la menèrent à Sudbury.

Dans cette ville, le premier à réagir contre les attaques du français fut le commissaire d'école Félix Ricard, têt épaulé par le jésuite Guillaume Lebel et surtout le médecin Raoul Hurtubise, qui devint aussi commissaire d'école. Ensemble ils prirent conscience du fait que l'identité canadienne-françaises s'étayait sur la particularité française. Plus la francité fut persécutée, mieux les Canadiens-français surent ce qu'ils étaient. Leur allégeance envers des meneurs laïcs renaîtra peu à peu tandis qu'ils découvrirent lentement que les loyautés religieuses des clercs ignorent les différences de langue.

On s'étonne aux réalisations de F. Ricard et R. Hurtubise: classes séparées selon les langues, construction de nouvelles écoles, recrutement de professeurs. Dans le grand Sudbury, l'enseignement en français a progressé sous le Règlement 17 et les élèves bilingues réussissaient mieux en anglais, grâce à leur français, que les élèves d'une seule langue. La raison était-elle, comme le soutient Gail Brandt que l'auteur cite (p. 32) que, dans la communauté encore petite de Sudbury de l'époque, professionnels et hommes d'affaires entretenaient de bonnes relations entre eux ?

Pierre Ouellette montre que pour la période de 1927 à 1965 les préoccupations économiques pour lesquelles l'ACFÉO était mal outillée devenaient de plus en plus importantes pour les Canadiens-français. Il nous le fait d'abord voir dans le domaine du financement de l'instruction. Ainsi, en 1940, à l'encontre en particulier du comité exécutif de l'ACFÉO, le comité régional de l'ACFÉO à Sudbury finit par accepter une section française à la « Sudbury High School », le conseil privé ayant statué en 1926 que le gouvernement ne devait pas financer l'enseignement secondaire confessionnel. Au primaire, l'ACFEO se ligna avec la « Catholic Taxpayers' Association » afin d'accroître la part des écoles séparées de langue française provenant des taxes scolaires. Au bout de trente ans, il en résulta le plan Robarts de 1964.

Pourquoi dix-sept Franco-Outaouais fondèrent-ils en 1926 une société secrète, l'ordre de Jacques Cartier, connue sous les noms de la Patente et les Pieds Noirs ? P. Ouellette cite l'opinion de Raymond Laliberté : placer des Canadiens-français dans la fonction publique (p. 67). Assez rapidement elle noyauta les organisations canadienne-française en Ontario et les domina, pour s'effondrer en 1965. Elle s'introduisit dans l'ACFÉO, s'allia à elle pour tenter d'obtenir la radio, surtout se voulut un instrument de « patriotisme économique », poussant vers la création de coopératives populaires dont surtout des caisses populaires.

P. Ouellette achève son chapitre dans le climat de luttes religieuses et linguistiques, où fut créée en 1960 l'Université Laurentienne, institution bilingue.

Julie Lafrenière saisit bien les nuances et les différences dans la houle au milieu de laquelle, dans les années 1965-1982, les Canadiens-français de l'Ontario achevèrent de devenir des Franco-Ontariens. John Robarts et William Davis garantirent l'enseignement en français par deux lois en 1968. De nombreux groupes franco-ontariens se constituèrent alors, cependant que l'ACFÉO se faisait reprocher d'être « élitiste ».

J. Lafrenière pilote le lecteur au milieu d'une multitude de conflits petits et grands dont émergea l'ACFO. Celle-ci se fit donner vocation générale et grâce aux subsides fournis par le gouvernement fédéral put se payer des animateurs de la population franco-ontarienne.

Michel Bock ouvre l'éclairage sur les années 1982-1987 par la revendication autonomiste des conseils régionaux de Hearst et Sudbury mécontents de l'incompréhension d'Ottawa en matière de radio et d'activités locales, si bien que le Secrétariat d'état finance désormais directement les sections régionales. Les subventions du Secrétariat d'état couvrant de 80 à 95% le budget de la section régionale de Sudbury, trop étroit pour retenir les animateurs, un malaise de dépendance se répand. Le manque de ressources était si grand que le conseil d'administration tenait ses réunions dans un local fourni gratuitement par le Centre des jeunes.

Pourtant l'action de la régionale de Sudbury fut multiple, à l'aide de la fédération provinciale pour la souscription de fonds pour la Fondation franco-ontarienne, surtout régionalement dans des questions aussi variées que la santé, les services sociaux et communautaires, la condition féminine, l'éducation, l'absence de bilinguisme réel.

Par sa nature même, le rôle de l'ACFO est difficile. M. Bock montre que la plus grande complexité de la population franco-ontarienne accroît les incompréhensions. C'est l'un des points forts de la contribution de M. Bock que de tenir compte de la conjoncture économique, sociale, politique et légale. De très grands changements ont eu lieu de 1910 à 1987 et il arrive qu'on s'interroge sur leur inter-réaction avec l'ACFÉO et l'ACFO. On aurait voulu aussi en savoir davantage sur ces organisations et les guerres, le renouvellement urbain de 1963, la télévision, la multiculturalisme. Enfin la littérature sur les groupes de pression depuis le petit livre de Jean Meynaud aurait beaucoup aidé les auteurs à aménager et évaluer leur riche matériel. Non tous les témoignages auront été recueillis. Mais le livre a le mérite d'exister. Il constituera une source essentielle sur l'histoire franco-ontarienne et l'histoire de Sudbury. On s'en servira. Il a éveillé notre curiosité.

Faut-il ajouter qu'en général le style en est agréable et se lit bien ?

J. E. Havel

REVUE DU NOUVEL-ONTARIO

PROTOCOLE DE SOUMISSION D'ARTICLES

A. ÉNONCÉ DE MISSION DE LA REVUE

La Revue du Nouvel Ontario est une revue interdisciplinaire qui publie des articles de fond, des résultats de recherche et des rapports de lecture d'intérêt franco-ontarien. De ce fait, la revue se veut un forum scientifique pour tous les chercheurs et toutes les chercheuses dont l'objet de recherche est l'Ontario français dans toutes ses dimensions.

B. LES MANUSCRITS

1. Format et longueur : Les manuscrits doivent être présentés sur une disquette DOS/WP 5.1 (5 1/4 ou 3 1/2). Ils ne doivent pas dépasser 30 pages (environ 23 000 mots) pour les articles et 3 pages (environ 1900 mots) pour les rapports de lecture. Les manuscrits dactylographiés ne sont pas acceptés.

2. Droits de citer : Les auteurs d'articles sont responsables de l'obtention des autorisations de citation, de reproduction, etc. quand des droits d'auteur s'appliquent.

3. Originalité : La revue a pour politique de ne publier que des articles inédits. Cette clause s'applique aussi quand l'article est simultanément soumis à plus d'une revue.

C. L'ARTICLE

1. Tableaux... : Les tableaux, graphiques, cartes, etc. doivent être consignés dans des fichiers séparés et présentés sur des feuilles séparées. Il est conseillé d'indiquer la place que doit prendre chaque tableau, graphique, etc. dans l'article. Pour cela il est important que vos pièces à insérer soient numérotées.

2. Citation : Si la citation est de cinq lignes ou plus, elle doit être inscrite, sans guillemets, en retrait par rapport au texte. Si la citation est de moins de cinq lignes, elle doit être guillemetée et intégrée au

texte. À la fin de la citation, on fournit, entre parenthèses, le nom de l'auteur, l'année et la page (Chomsky, 1988 : 35). Si le nom de l'auteur fait partie du texte, on indique l'année et la page entre parenthèses à la fin de la citation (1988 : 35).

3. Référence contextuelle : La référence contextuelle est souhaitable quand elle ne dépasse pas un seul nom et une seule date [i.e. Bourdieu (1990) estime que...]. Toutefois, au delà de ce seuil de tolérance, la référence contextuelle devient une entrave à lisibilité. Dans ce cas, il est conseillé d'en faire une note infrapaginale. Dans les références infrapaginales, les abréviations de renvoi (ibid, idem...) ne sont pas acceptables. Il est conseillé d'indiquer toujours les noms d'auteurs, les dates et les pages même si l'information est répétitive.

4. Notes : Toutes les notes doivent être en bas de page. Les notes bibliographiques ne doivent contenir que le nom de l'auteur, l'année et la page, le cas échéant; le détail bibliographique se retrouvant dans la bibliographie elle-même.

D. LA BIBLIOGRAPHIE

1. Ouvrage ou article d'un seul auteur :

(a) **Nom, Prénom (Année) :** Titre de l'ouvrage. Numéro de l'édition. Lieu d'édition : Maison d'édition, XXX p.

(b) **Nom, Prénom (Année) :** Titre de l'article, en Nom & Prénom du rédacteur : Titre de l'ouvrage. Lieu d'édition: Maison d'édition, p. XX-XX

(c) **Nom, Prénom (Année) :** Titre de l'article, en Nom de la revue. Lieu d'édition : Maison d'édition, Volume (Numéro) : XXX-XXX

2. Ouvrage ou article de deux auteurs ou plus

Nom, Prénom et Prénom Nom (Année) : [suite 1(a), 1(b), 1(c)]

3. Plus d'un ouvrage ou article d'un même auteur publiés la même année

Nom, Prénom (Année a) : [suite 1(a), 1(b), 1(c)]

Nom, Prénom (Année b) : [suite 1(a), 1(b), 1(c)]

E. SOUMISSION

1. Adresse : Toute soumission doit être faite à l'adresse suivante
Directeur de la Revue du Nouvel-Ontario

Institut Franco-Ontarien

Université Laurentienne

Chemin du lac Ramsey

Sudbury (Ontario) P3E 2C6

2. Copies : Il faut faire parvenir trois (3) copies du manuscrit et la disquette formatée DOS/WP 5.1. Les copies du manuscrit ne doivent pas contenir le nom de l'auteur. Les copies du manuscrits doivent être à double interligne.

3. Page-couverture : Il faut inclure une page-couverture contenant le nom de l'auteur et son institution. Elle doit indiquer si le texte a servi de discours prononcé lors d'un colloque ou d'une conférence, etc. Si tel est le cas, il faut indiquer le nom, la date et la place de l'événement.

4. Résumé : Il faut inclure un résumé de l'article d'une page à double interligne (environ 330 mots)

F. PUBLICATION

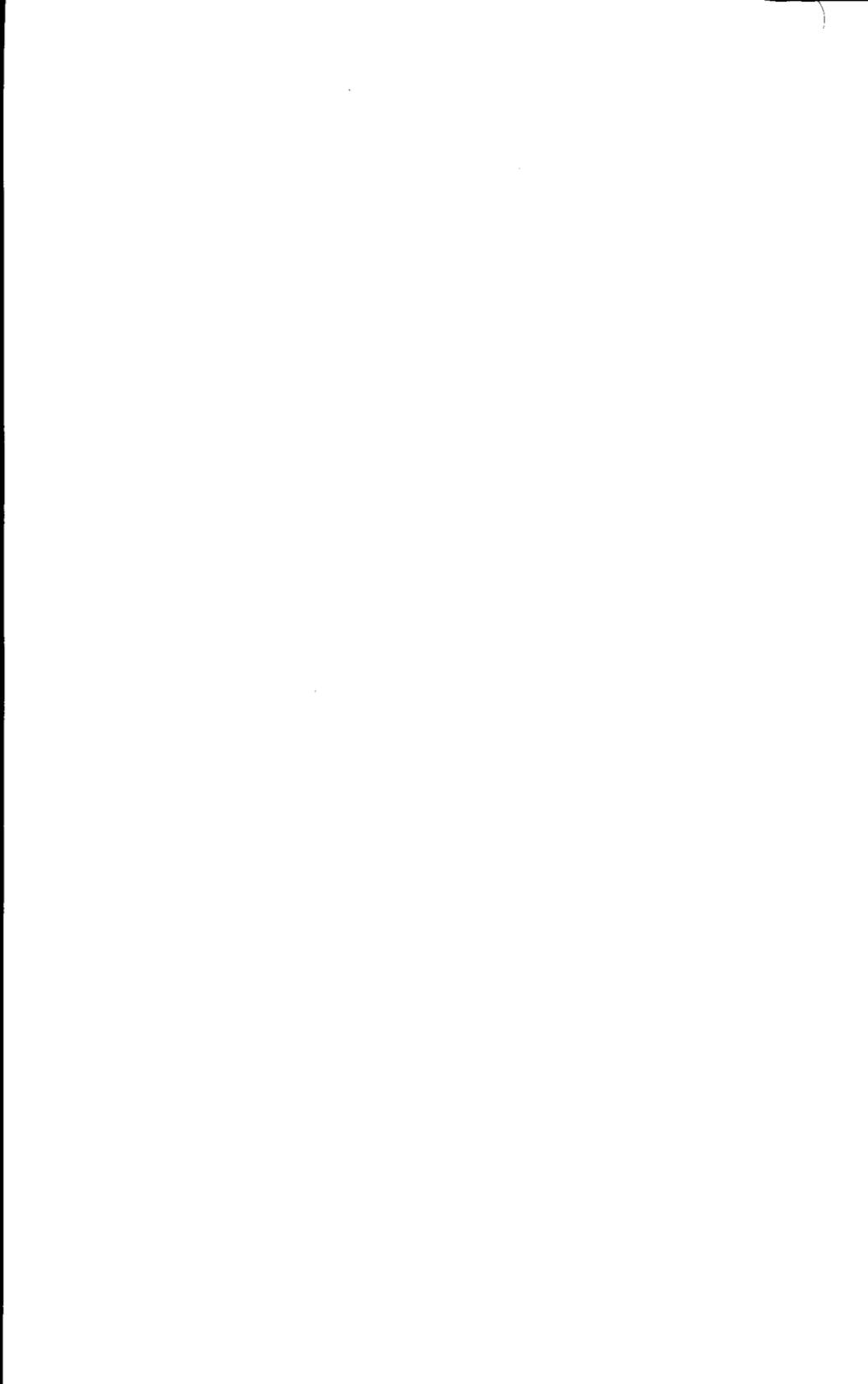
1. Évaluation : Les manuscrits sont évalués par trois spécialistes externes.

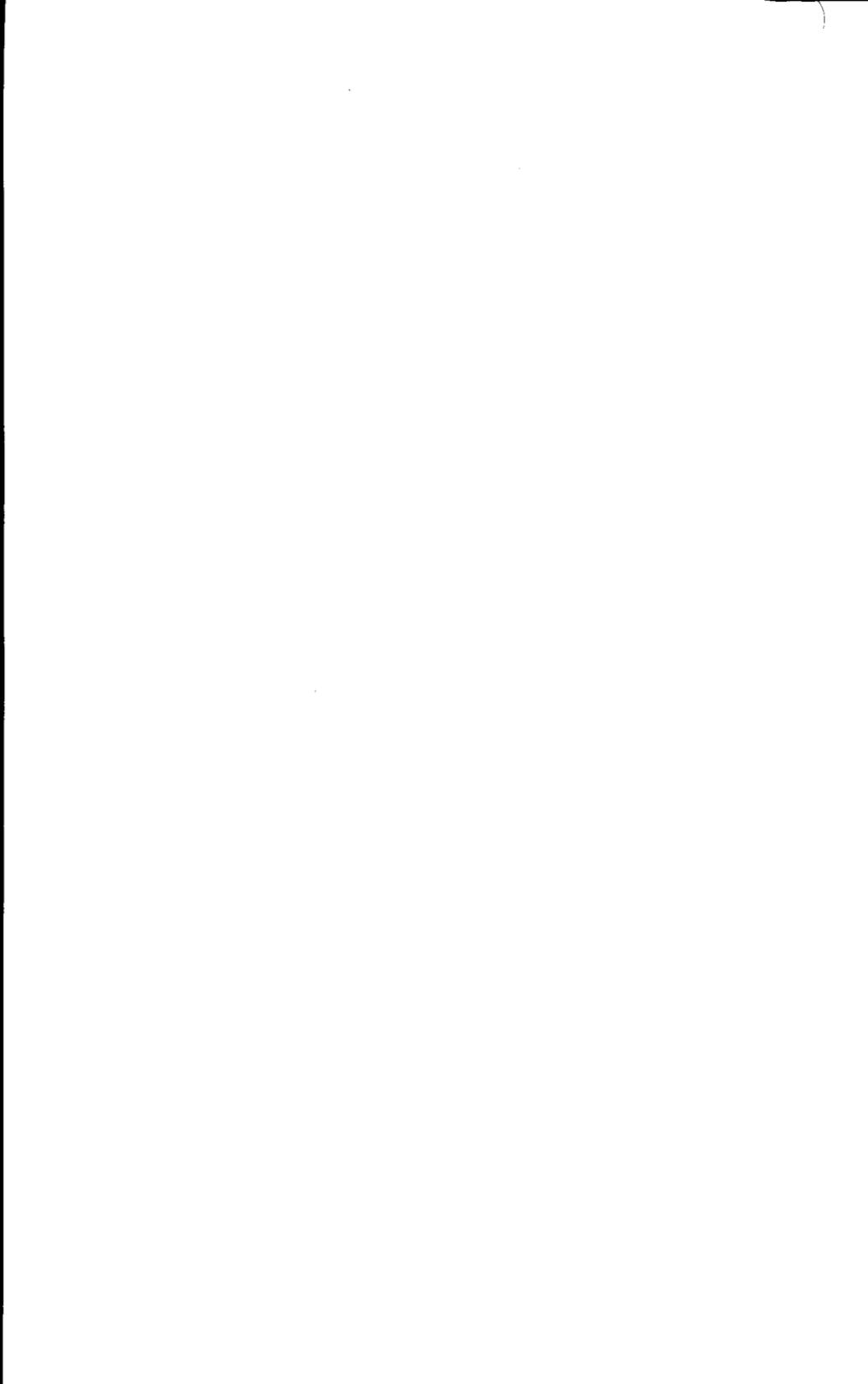
2. Correction d'épreuves : Une fois l'article accepté, les épreuves sont envoyées à l'auteur qui se chargera d'apporter les corrections mineures qui s'imposent. À cette étape, aucun changement de fond n'est permis.

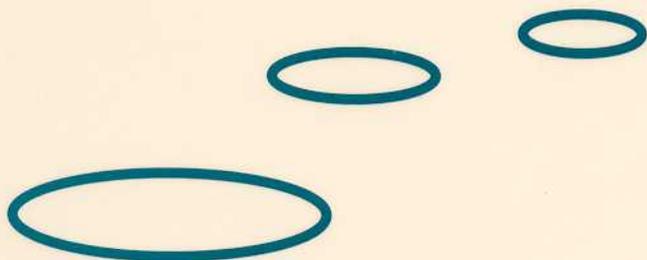
3. Délais : Entre l'acceptation de l'article et sa publication, il faut compter un délai de quatre à 6 mois.

4. Droits d'auteur : Les droits d'auteur appartiennent exclusivement au Comité de rédaction de la Revue du Nouvel-Ontario.

5. Rémunération : La politique de la revue consiste à ne pas rémunérer les travaux soumis à la publication. Toutefois, en guise de reconnaissance, la revue offre un numéro gratuit de la revue et cinq tirés à part de l'article à l'auteur d'un article. Quant à l'auteur d'un rapport de lecture, il recevra seulement un numéro gratuit de la revue.







Présentation

Ali Reguigui

Articles

Le comportement démographique de deux paroisses
canadiennes-françaises de la région de Sudbury

Donald Dennie

La communauté franco-ontarienne et l'emploi : briser le mythe
de la géographie

Anne Gilbert

L'évolution des gens d'affaires franco-ontariens

Yves Robichaud et Rolland Lebrasseur

Les organismes de loisirs franco-ontariens : isolement et désir de
collaboration

François Gravelle

Origine familiale, aspirations et homogénéisation. Enquête auprès des
étudiants et des étudiantes du postsecondaire dans le Nord-est de l'Ontario

Simon Laflamme

Analyses critiques

Compte rendu de lecture